



NOTRE EXPERTISE
VOTRE RÉUSSITE

PORTRAIT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS DU QUÉBEC

Édition 2018



Cette publication a été préparée par :

Nikolas Girard, économiste

Avec la contribution spéciale au sujet de l'entrepreneuriat de :

Pierre Bisson, économiste

Et avec la collaboration de :

Frédéric Hamelin, économiste
Pascal Beaulieu, économiste
Sylvie Gingras, économiste
Geneviève Grenier, adjointe administrative

Sous la direction de :

Mawana Pongo, directeur

Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :

Direction des politiques et de l'analyse économiques
710, place D'Youville, 4^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y4
Courrier électronique : dpae@economie.gouv.qc.ca

Signes conventionnels

x	Données confidentielles
..	Données non disponibles
...	N'ayant pas lieu de figurer
e	Estimations

Abréviations et symboles

%	Pour cent ou pourcentage
\$	Dollar
k	Milliers
M	Million
G	Milliard
km ²	Kilomètre carré
hab./km ²	Habitants au kilomètre carré

Blocs régionaux**Régions manufacturières**

Saguenay–Lac-Saint-Jean
Mauricie
Estrie
Chaudière-Appalaches
Lanaudière
Laurentides
Montréal
Centre-du-Québec

Régions ressources

Bas-Saint-Laurent
Abitibi-Témiscamingue
Côte-Nord
Nord-du-Québec
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Régions urbaines

Capitale-Nationale
Montréal
Outaouais
Laval

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-82113-7 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 2018

Avant-propos

La publication annuelle du *Portrait économique des régions du Québec* propose un aperçu de la situation et de l'évolution des régions du Québec. Elle permet d'en saisir les caractéristiques, la dynamique, les forces et le potentiel d'amélioration.

Ce document d'analyse interrégionale compte une trentaine de sections, regroupées selon six grands thèmes : l'économie, la structure industrielle, l'investissement, le marché du travail, la démographie, l'entrepreneuriat.

Le thème de l'entrepreneuriat régional a été développé à partir des données du Recensement de 2016 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011, complémentaire au recensement quinquennal de la population canadienne. Cette information ouvre une perspective unique sur le dynamisme des entrepreneurs dans les régions du Québec et sur l'évolution de l'entrepreneuriat régional au cours de la décennie écoulée.

Chaque thème est enrichi de plusieurs indicateurs qui en éclairent diverses facettes. Ces thèmes, qui couvrent généralement des périodes de cinq à dix ans, permettent de cerner les tendances fondamentales des différentes régions.

La présentation se veut simple et accessible. Chaque section inclut un tableau d'indicateurs par région administrative, accompagné de graphiques et de textes soulignant les faits saillants. Pour chacun des indicateurs, les faits saillants sont présentés selon les trois niveaux de regroupement géographique suivants : l'ensemble du Québec, les blocs régionaux, les régions administratives.

Bonne lecture!



Table des matières

Avant-propos	4
Liste des tableaux	6
Liste des graphiques	7
Carte des régions administratives du Québec	9
Présentation des régions	10
Chapitre 1 – Économie	13
1.1 Développement économique	14
1.2 Produit intérieur brut	17
1.3 Produit intérieur brut par habitant	20
1.4 Productivité	23
1.5 Revenu primaire des ménages par habitant	26
1.6 Revenu disponible des ménages par habitant	29
1.7 Transferts gouvernementaux	32
Chapitre 2 – Structure industrielle	35
2.1 Diversité industrielle	36
2.2 Établissements, par grands secteurs d'activité	39
2.3 Établissements, en fonction de la taille	42
2.4 Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie	45
2.5 Emploi, par grands secteurs d'activité	48
2.6 Emploi, par domaines de fabrication	51
2.7 Emploi, par grands groupes de services	54
Chapitre 3 – Investissement	57
3.1 Investissement des secteurs privé et public	58
3.2 Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses	61
3.3 Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie	64
3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle	67
3.5 Construction résidentielle	70
Chapitre 4 – Marché du travail	73
4.1 Emploi	74
4.2 Taux d'emploi	77
4.3 Taux de chômage	80
4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi	83
4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi	86
Chapitre 5 – Démographie	89
5.1 Structure de la population	90
5.2 Évolution de la population et perspectives	93
5.3 Migration interrégionale, par groupes d'âge	96
5.4 Rapport de dépendance démographique	99
5.5 Indice de remplacement	102
Chapitre 6 – Entrepreneuriat	105
6.1 Présence des entrepreneurs	106
6.2 Présence des femmes dans l'entrepreneuriat	109
6.3 Présence des jeunes entrepreneurs	112
6.4 Revenu des entrepreneurs	115

Liste des tableaux

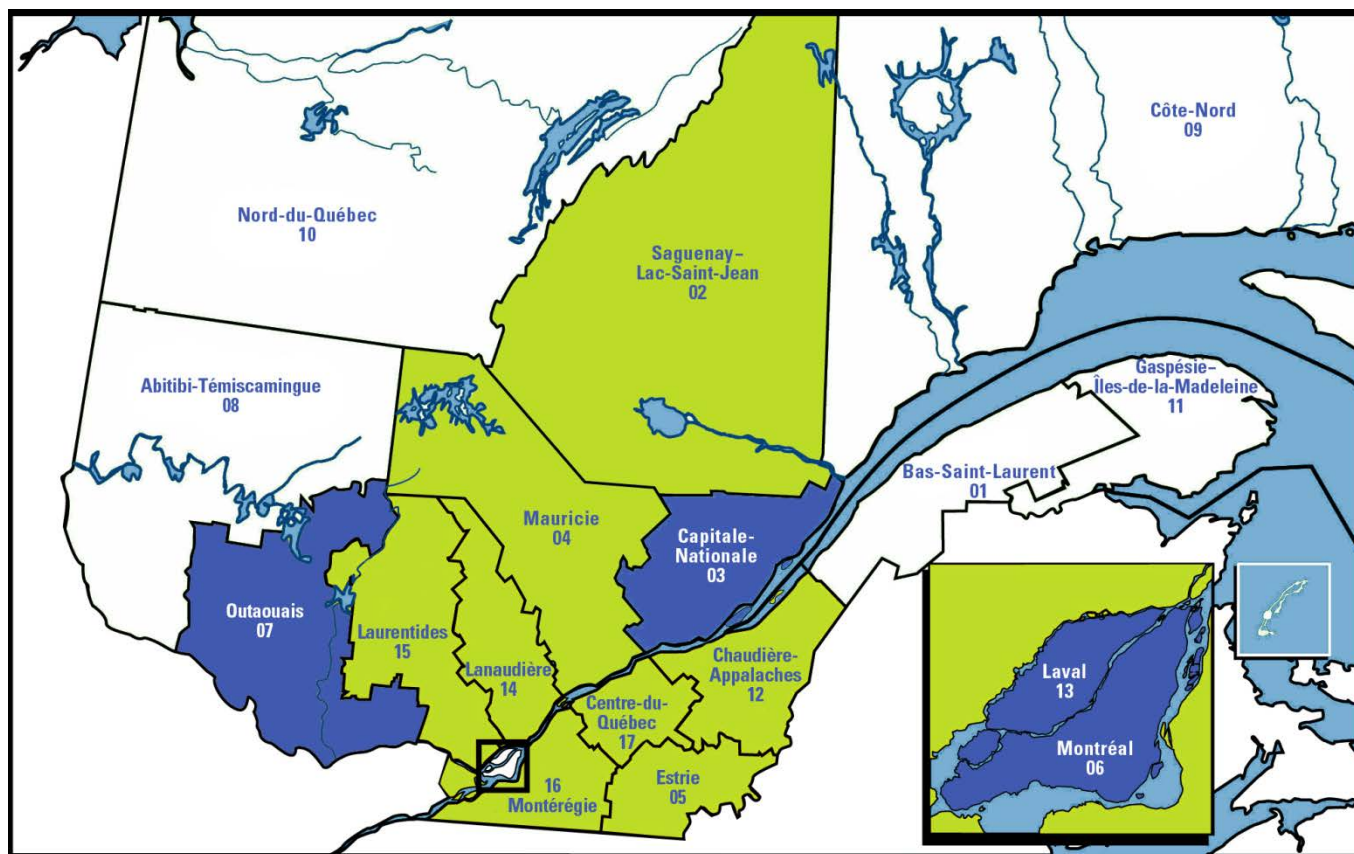
Tableau I Population, superficie et économie, 2017	11
Tableau II Indice de développement économique, 2011 et 2016	16
Tableau III Produit intérieur brut, 2011 et 2016	19
Tableau IV Produit intérieur brut par habitant, 2011 et 2016	22
Tableau V Productivité du travail, 2011 et 2016	25
Tableau VI Revenu primaire des ménages par habitant, 2011 et 2016	28
Tableau VII Revenu disponible des ménages par habitant, 2011 et 2016	31
Tableau VIII Transferts gouvernementaux, 2011 et 2016	34
Tableau IX Indice de diversité industrielle, 2012 et 2017	38
Tableau X Établissements, par grands secteurs d'activité, 2017	41
Tableau XI Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2017	44
Tableau XII Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2016	47
Tableau XIII Emploi, par grands secteurs d'activité, 2017	50
Tableau XIV Emploi, par domaines de fabrication, 2017	53
Tableau XV Emploi, par grands groupes de services, 2017	56
Tableau XVI Investissement des secteurs privé et public, 2014-2018	60
Tableau XVII Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2014-2018	63
Tableau XVIII Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2018	66
Tableau XIX Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2016	69
Tableau XX Dépenses en construction résidentielle, 2013-2017	72
Tableau XXI Emploi, 2007, 2012 et 2017	76
Tableau XXII Taux d'emploi, 2007, 2012 et 2017	79
Tableau XXIII Taux de chômage, 2007, 2012 et 2017	82
Tableau XXIV Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2007 et 2017	85
Tableau XXV Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé, 2007 et 2017	88
Tableau XXVI Distribution de la population, par groupes d'âge, 2007 et 2017	92
Tableau XXVII Perspectives démographiques, 2016, 2021 et 2026	95
Tableau XXVIII Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, 2016-2017	98
Tableau XXIX Rapport de dépendance démographique, 2007, 2012 et 2017	101
Tableau XXX Indice de remplacement, 2007, 2012 et 2017	104
Tableau XXXI Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2011 et 2016	108
Tableau XXXII Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2011 et 2016	111
Tableau XXXIII Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2011 et 2016	114
Tableau XXXIV Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2010 et 2015	117

Liste des graphiques

Graphique 1 Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2017	10
Graphique 2 Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2016	14
Graphique 3 Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2011 et 2016	15
Graphique 4 Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	17
Graphique 5 Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2011-2016	18
Graphique 6 Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	20
Graphique 7 Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2011-2016	21
Graphique 8 Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	23
Graphique 9 Productivité du travail, selon les régions administratives, 2011 et 2016	24
Graphique 10 Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	26
Graphique 11 Variation du revenu primaire des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2011 à 2016	27
Graphique 12 Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	29
Graphique 13 Variation du revenu disponible des ménages par habitant, selon les régions administratives, 2011 à 2016	30
Graphique 14 Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	32
Graphique 15 Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2011 et 2016	33
Graphique 16 Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017	36
Graphique 17 Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2012 et 2017	37
Graphique 18 Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2017	39
Graphique 19 Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2017	40
Graphique 20 Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2017	42
Graphique 21 Proportion d'établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les régions administratives, 2017	43
Graphique 22 Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2016	45
Graphique 23 Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2016	46
Graphique 24 Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2017	48
Graphique 25 Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2017	49
Graphique 26 Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2017	51
Graphique 27 Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2017	52
Graphique 28 Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2017	54
Graphique 29 Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2017	55
Graphique 30 Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2014-2018	58
Graphique 31 Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2014-2018	59
Graphique 32 Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2018	61
Graphique 33 Perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2018	62

Graphique 34 Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2018	64
Graphique 35 Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2018	65
Graphique 36 Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2016	67
Graphique 37 Répartition de l'investissement en logiciels, selon les régions administratives, 2016	68
Graphique 38 Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2013-2017 et 2017	70
Graphique 39 Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2013 à 2017	71
Graphique 40 Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2017	74
Graphique 41 Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2007-2012 et 2012-2017	75
Graphique 42 Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2007, 2012 et 2017	77
Graphique 43 Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2007 et 2017	78
Graphique 44 Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2007 et 2017	80
Graphique 45 Taux de chômage, selon les régions administratives, 2007 et 2017	81
Graphique 46 Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2017	83
Graphique 47 Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2017	84
Graphique 48 Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2017	86
Graphique 49 Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2017	87
Graphique 50 Pyramide des âges, selon le sexe, 2007 et 2017	90
Graphique 51 Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2007 et 2017	91
Graphique 52 Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026	93
Graphique 53 Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026	94
Graphique 54 Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2016-2017	96
Graphique 55 Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives, 2016-2017	97
Graphique 56 Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2007, 2012 et 2017	99
Graphique 57 Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2012 et 2017	100
Graphique 58 Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2007, 2012 et 2017	102
Graphique 59 Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2007 et 2017	103
Graphique 60 Taux d'entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	106
Graphique 61 Écart du taux d'entrepreneurs, selon les régions administratives, 2011-2016	107
Graphique 62 Taux d'entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	109
Graphique 63 Écart du taux d'entrepreneurs, selon les régions administratives, 2011-2016	110
Graphique 64 Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016	112
Graphique 65 Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, selon les régions administratives, 2011-2016	113
Graphique 66 Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015	115
Graphique 67 Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs, selon les régions administratives, 2010-2015	116

Carte des régions administratives du Québec



 **Régions ressources**

 **Régions manufacturières**

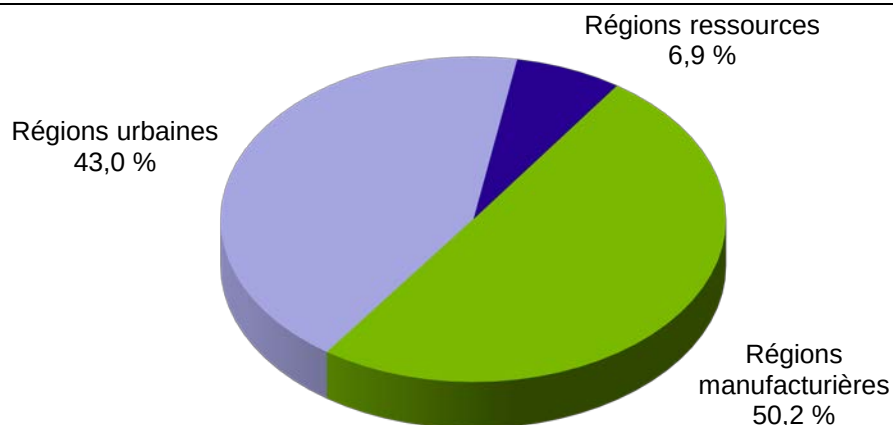
 **Régions urbaines**

Présentation des régions

Le Québec compte actuellement 17 régions administratives. Les limites de ces territoires ont été établies en 1987, sauf pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, créés en 1997. Les régions administratives du Québec peuvent se regrouper en trois grands blocs qui se démarquent les uns des autres par leur structure économique et leurs conditions de développement.

- **Les régions ressources** comprennent le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces régions regroupent 6,9 % de la population et comptent pour 7,8 % du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Toutefois, elles représentent 80,2 % du territoire québécois. La densité de la population y est donc faible. L'économie y est particulièrement tributaire de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources, dont la production est acheminée en majorité à l'extérieur du Québec.
- **Les régions manufacturières** comprennent le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Mauricie, l'Estrie, la Chaudière-Appalaches, Lanaudière, les Laurentides, la Montérégie et le Centre-du-Québec. Avec 50,2 % de la population québécoise et 40,2 % du PIB, ces régions, par leur proximité des régions urbaines, constituent parfois un bassin de main-d'œuvre incontournable pour celles-ci. Dans ces régions, le secteur manufacturier occupe généralement une place importante.
- **Les régions urbaines** comprennent la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles regroupent 43,0 % de la population, mais comptent pour plus de 50 % de l'économie du Québec. Elles se distinguent des autres régions par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique. Enfin, la place du monde rural y est relativement ténue.

Graphique 1
Poids démographique, selon les blocs régionaux, 2017
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau I
Population, superficie et économie, 2017

Région administrative	Population	Poids démographique	Superficie terrestre	Densité	Poids économique ¹
	Habitants	%	km ²	hab./km ²	%
01 Bas-Saint-Laurent	199 534	2,4	22 185	9,0	1,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	276 509	3,3	95 761	2,9	2,9
03 Capitale-Nationale	742 452	8,8	18 643	39,8	9,8
04 Mauricie	269 289	3,2	35 448	7,6	2,5
05 Estrie	327 089	3,9	10 197	32,1	3,2
06 Montréal	2 033 189	24,2	498	4 082,7	34,6
07 Outaouais	392 785	4,7	30 471	12,9	3,5
08 Abitibi-Témiscamingue	147 909	1,8	57 349	2,6	2,1
09 Côte-Nord	91 546	1,1	236 664	0,4	1,7
10 Nord-du-Québec	45 367	0,5	707 164	0,1	1,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	91 442	1,1	20 272	4,5	0,9
12 Chaudière-Appalaches	426 791	5,1	15 074	28,3	4,4
13 Laval	437 413	5,2	246	1 778,1	4,1
14 Lanaudière	507 154	6,0	12 308	41,2	3,6
15 Laurentides	609 421	7,3	20 546	29,7	5,6
16 Montérégie	1 550 534	18,5	11 112	139,5	15,5
17 Centre-du-Québec	245 610	2,9	6 921	35,5	2,5
Ensemble du Québec	8 394 034	100,0	1 300 859	6,5	100,0
Régions ressources	575 798	6,9	1 043 634	0,6	7,8
Régions manufacturières	4 212 397	50,2	207 367	20,3	40,2
Régions urbaines	3 605 839	43,0	49 858	72,3	52,1

1. Calculé à partir des estimations provisoires pour 2016 du produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 1 – Économie

La capacité d'une économie à produire des biens et des services est fondamentale pour répondre aux besoins de la population et pour générer de la richesse. Cette richesse demeure un indice important du bien-être économique des gens dans les régions du Québec. De plus, lorsqu'une population augmente son niveau de vie, elle acquiert de l'autonomie quant à son développement économique. Cependant, le développement économique est une réalité beaucoup plus complexe que la seule richesse d'une population.

Dans le très large éventail d'indicateurs liés à la richesse et au niveau de vie, voici ceux qui ont été retenus aux fins des comparaisons régionales :

- le développement économique;
- le produit intérieur brut;
- le produit intérieur brut par habitant;
- la productivité;
- le revenu primaire des ménages par habitant;
- le revenu disponible des ménages par habitant;
- les transferts gouvernementaux.

1.1 Développement économique

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu, la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise. Ainsi, une hausse de l'indice signale la performance supérieure d'une région par rapport aux autres régions.

Ensemble du Québec

Au Québec, de façon générale, les régions qui présentent un niveau de développement économique élevé affichent aussi un indice de diversité industrielle élevé. Cependant, à court terme, le développement économique d'une région profite de la spécialisation dans une activité économique en plein essor.

Blocs régionaux

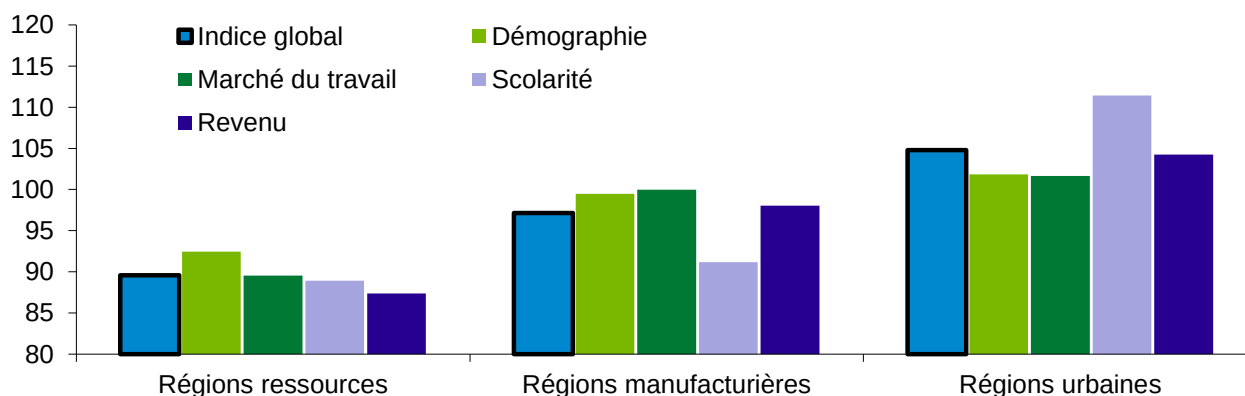
Historiquement, les régions urbaines affichent un indice de développement économique plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. Depuis quelques années, les écarts en matière de développement économique se maintiennent entre les blocs régionaux du Québec.

- En 2016, au chapitre de la démographie, les blocs des régions urbaines (101,9) et des régions manufacturières (99,5) affichaient des résultats qui se rapprochaient de la moyenne québécoise. Les régions ressources (92,4) se situaient néanmoins à 9,4 points d'indice des régions urbaines.
- En ce qui a trait au marché du travail, les régions urbaines (101,7) et les régions manufacturières (100,0) présentaient un sous-indice comparable à celui du Québec, alors que celui des régions ressources (89,5) s'arrêtait plus de 12 points au-dessous de la moyenne du Québec.
- Quant au sous-indice de la scolarité des régions urbaines (111,4), il se fixait nettement au-dessus de ceux des régions manufacturières (91,2) et des régions ressources (88,9).
- Enfin, le sous-indice du revenu présentait des résultats similaires à celui de l'indice global : les régions urbaines (104,2) arrivaient en premier, suivies des régions manufacturières (98,0), puis des régions ressources (87,4).

Graphique 2

Indice de développement économique, par thèmes, selon les blocs régionaux, 2016

(en points d'indice [Québec = 100])



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

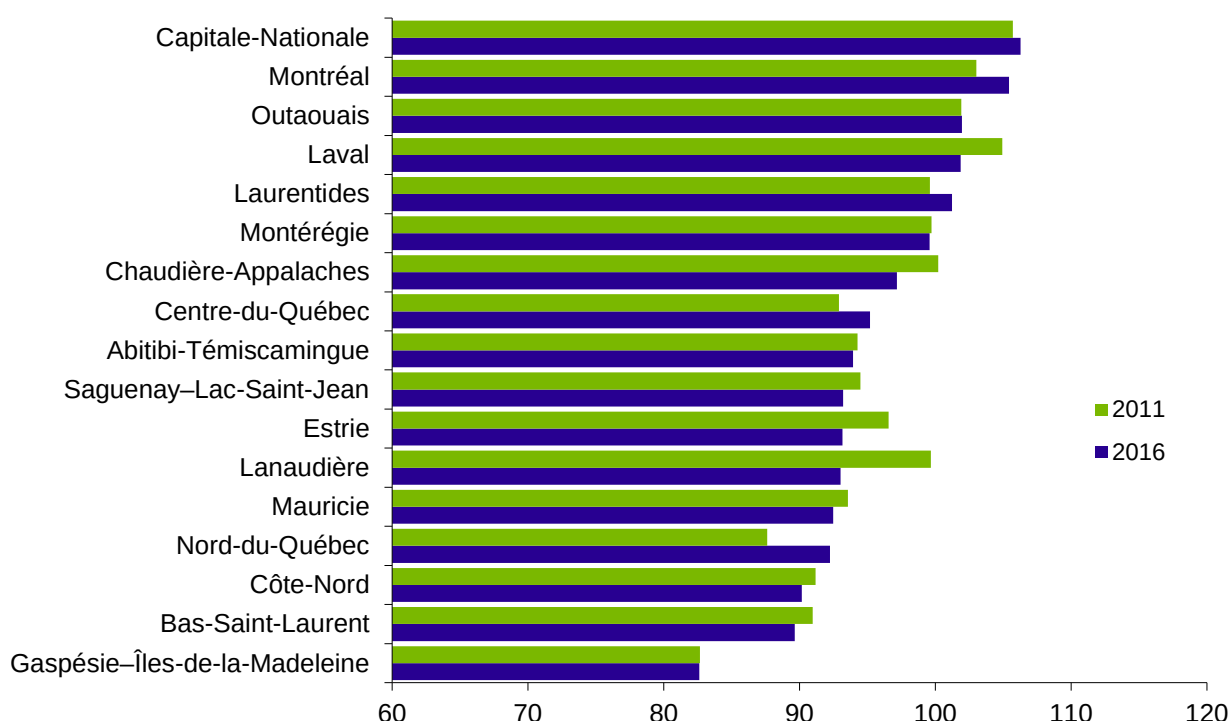
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2016, au Québec, cinq régions présentaient un indice de développement économique supérieur à la moyenne (désignée par l'indice 100). Parmi celles-ci, quatre sont des régions urbaines : la Capitale-Nationale arrive en tête (106,3), suivie de Montréal (105,4), de l'Outaouais et de Laval (101,9 dans les deux cas).
- De 2011 à 2016, c'est dans les régions du Nord-du-Québec, de Montréal et du Centre-du-Québec (respectivement +4,6, +2,4 et +2,3 points d'indice) que l'indice de développement économique a connu la croissance la plus marquée.
- À l'inverse, les indices de Lanaudière (-6,6 points d'indice), de l'Estrie (-3,4 points) et de Laval (-3,1 points) ont reculé. Dans les trois cas, le recul par rapport aux résultats de 2011 provient principalement de deux indicateurs, soit celui de la scolarité ainsi que celui du marché du travail. Pour chacun de ces indicateurs, ces régions ont enregistré, et de loin, les plus fortes baisses.
- De façon générale, les écarts interrégionaux en matière de développement économique se sont maintenus pendant la période 2011-2016. Néanmoins, parmi les blocs régionaux, l'indice de développement économique a augmenté uniquement dans les régions urbaines (+1,2 point d'indice), alors que les régions manufacturières et les régions ressources ont connu une baisse durant cette période (-1,1 point et -0,5 point respectivement).

Graphique 3

Indice de développement économique, selon les régions administratives, 2011 et 2016
(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant de 2016)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau II
Indice de développement économique, 2011 et 2016

Région administrative	Indice		Écart	Thèmes (2016)			
	2011	2016	2011-2016	Démo- graphie	Marché du travail	Scolarité	Revenu
	Québec = 100		En points d'indice	Québec = 100			
01 Bas-Saint-Laurent	91,0	89,6	-1,3	96,9	84,2	95,8	81,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	94,5	93,2	-1,3	94,6	90,3	99,5	88,4
03 Capitale-Nationale	105,7	106,3	0,6	101,1	109,7	111,8	102,5
04 Mauricie	93,5	92,5	-1,1	100,1	88,6	98,6	82,5
05 Estrie	96,6	93,2	-3,4	101,7	93,6	87,2	90,2
06 Montréal	103,0	105,4	2,4	102,5	98,7	114,6	105,8
07 Outaouais	101,9	101,9	0,0	99,9	103,7	103,6	100,5
08 Abitibi-Témiscamingue	94,3	93,9	-0,3	92,8	101,3	82,2	99,4
09 Côte-Nord	91,2	90,1	-1,0	84,7	94,0	85,8	96,1
10 Nord-du-Québec	87,6	92,2	4,6	80,6	116,2	85,8	86,3
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	82,7	82,6	-0,1	96,0	73,3	90,2	70,9
12 Chaudière-Appalaches	100,2	97,2	-3,0	97,5	102,8	92,6	95,7
13 Laval	104,9	101,9	-3,1	102,0	99,6	102,6	103,2
14 Lanaudière	99,7	93,0	-6,6	98,7	100,0	76,9	96,4
15 Laurentides	99,6	101,2	1,6	102,8	104,2	95,6	102,3
16 Montérégie	99,7	99,6	-0,1	99,5	102,4	91,6	104,9
17 Centre-du-Québec	92,9	95,2	2,3	98,5	102,0	92,7	87,5
Ensemble du Québec	100,0	100,0	...	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	90,1	89,6	-0,5	92,4	89,5	88,9	87,4
Régions manufacturières	98,3	97,2	-1,1	99,5	100,0	91,2	98,0
Régions urbaines	103,6	104,8	1,2	101,9	101,7	111,4	104,2

L'indice de développement économique permet d'analyser la réalité économique des régions selon quatre thèmes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. Un indice supérieur à 100 signifie que la région présente un niveau de développement économique supérieur à la moyenne québécoise.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.2 Produit intérieur brut

Le produit intérieur brut¹ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits à l'intérieur des frontières d'une économie. Il sert à en mesurer la taille, alors que son évolution est un indicateur de la performance économique du territoire circonscrit.

Ensemble du Québec

En 2016, le PIB du Québec aux prix de base et en dollars courants se situait à 364,6 milliards de dollars. De 2011 à 2016, le PIB du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,7 %.

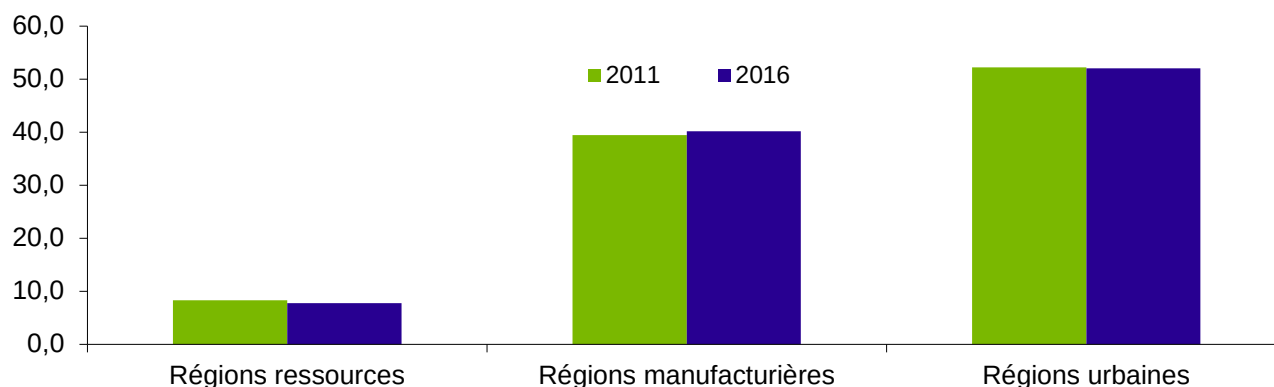
Blocs régionaux

La répartition du PIB du Québec selon les blocs régionaux est demeurée plutôt stable de 2011 à 2016. Les régions urbaines obtiennent la plus grosse part du PIB, suivies des régions manufacturières et des régions ressources.

- À cet égard, en 2016, les régions urbaines représentaient 52,1 % du PIB du Québec, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2011. La part des régions manufacturières a augmenté de 0,7 point au cours de cette période, pour atteindre 40,2 % en 2016. Les régions ressources ont quant à elles perdu 0,5 point, leur part glissant de 8,3 % à 7,8 %.
- De 2011 à 2016, les régions manufacturières ont affiché la plus forte croissance économique (+3,0 % annuellement), notamment grâce à la progression des industries du secteur manufacturier. Les régions urbaines ont présenté une croissance semblable (+2,6 %) à celle de l'ensemble du Québec (+2,7 %). La baisse des prix de certains minéraux métalliques et la fin de l'aménagement de mines et de chantiers hydroélectriques dans le Nord québécois ont modéré la croissance des économies des régions ressources (+1,3 %).

Graphique 4

Part du produit intérieur brut du Québec, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016
(en pourcentage)



Estimations provisoires pour 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

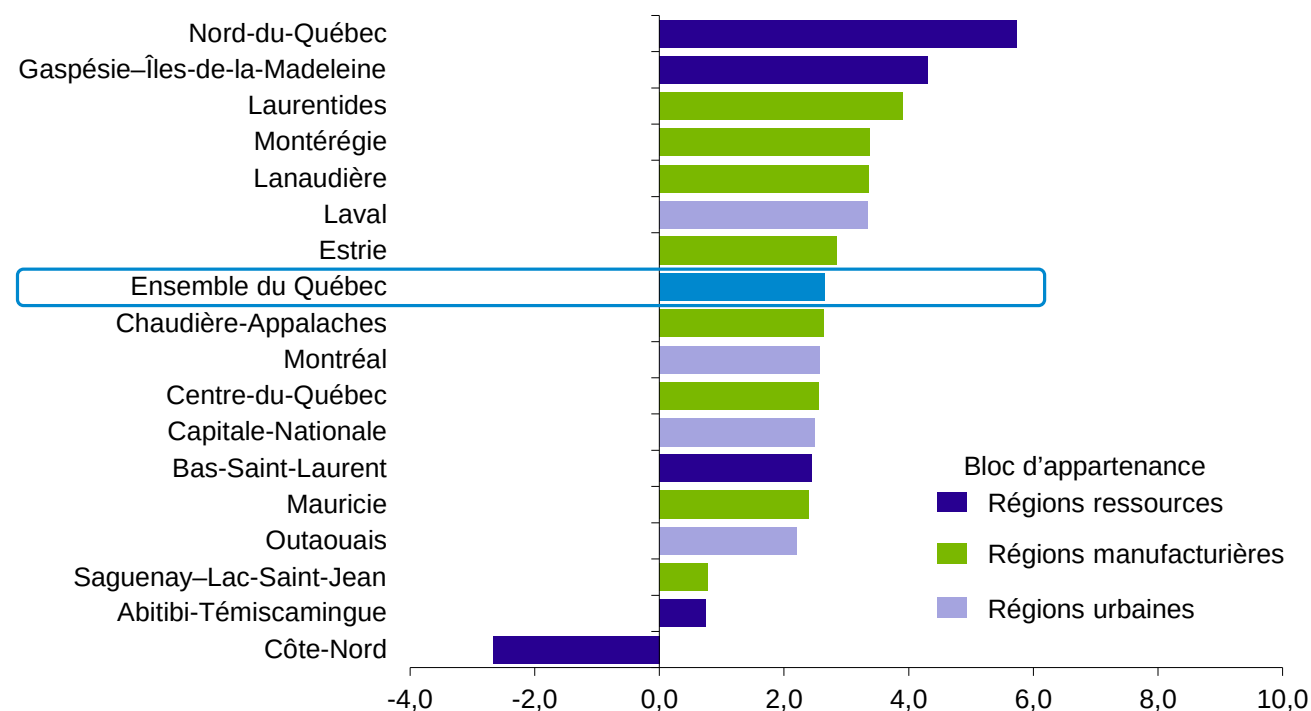
Régions administratives

- En 2016, la région de Montréal représentait 34,6 % de l'économie québécoise. Si l'on ajoute la Montérégie (15,5 % du PIB de l'ensemble du Québec), c'est la moitié de l'activité économique du Québec qui se concentre dans ces deux régions.
- À l'opposé, en 2016, le PIB de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine était le moins élevé parmi les régions du Québec (0,9 %).
- Une minorité de régions, soit 7 sur 17, ont vu leur PIB croître plus rapidement que celui de l'ensemble du Québec de 2011 à 2016.
- De 2011 à 2016, les PIB des régions du Nord-du-Québec (+5,7 % par année), de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,3 %) et des Laurentides (+3,9 %) ont affiché les plus fortes augmentations annuelles.
- À l'opposé, la Côte-Nord est la seule région présentant une diminution du PIB (-2,7 % par année). La baisse du prix du minerai de fer a particulièrement touché la région.
- Les PIB de l'Abitibi-Témiscamingue (+0,7 % par année) et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,8 %) enregistraient les plus faibles augmentations annuelles.

Graphique 5

Variation du produit intérieur brut, selon les régions administratives, 2011-2016

(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau III
Produit intérieur brut, 2011 et 2016

Région administrative	PIB		Part		Variation ¹
	2011	2016	2011	2016	2011-2016
	En G\$		En %		En %
01 Bas-Saint-Laurent	6,2	7,0	1,9	1,9	2,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	10,2	10,6	3,2	2,9	0,8
03 Capitale-Nationale	31,7	35,9	9,9	9,8	2,5
04 Mauricie	8,0	9,0	2,5	2,5	2,4
05 Estrie	10,0	11,5	3,1	3,2	2,8
06 Montréal	111,1	126,1	34,7	34,6	2,6
07 Outaouais	11,5	12,8	3,6	3,5	2,2
08 Abitibi-Témiscamingue	7,4	7,6	2,3	2,1	0,7
09 Côte-Nord	7,1	6,2	2,2	1,7	-2,7
10 Nord-du-Québec	3,1	4,0	1,0	1,1	5,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,7	3,4	0,8	0,9	4,3
12 Chaudière-Appalaches	14,2	16,2	4,5	4,4	2,6
13 Laval	12,8	15,0	4,0	4,1	3,3
14 Lanaudière	11,2	13,3	3,5	3,6	3,4
15 Laurentides	16,8	20,3	5,3	5,6	3,9
16 Montérégie	47,8	56,4	14,9	15,5	3,4
17 Centre-du-Québec	8,0	9,1	2,5	2,5	2,6
Ensemble du Québec	319,8	364,6	100,0	100,0	2,7
Régions ressources	26,5	28,3	8,3	7,8	1,3
Régions manufacturières	126,3	146,4	39,5	40,2	3,0
Régions urbaines	167,1	189,9	52,2	52,1	2,6

1. Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2016.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.3 Produit intérieur brut par habitant

Le produit intérieur brut² (PIB) par habitant mesure l'économie des régions du Québec en tenant compte de la population de chacune d'elles. Il permet donc d'analyser les disparités entre les régions, indépendamment de leur taille.

Ensemble du Québec

En 2016, au Québec, le PIB par habitant s'élevait à 43 811 \$. Par rapport à 2011, il s'agit d'une augmentation de près de 4 000 \$. De 2011 à 2016, la croissance du PIB par habitant a été de 1,9 % en moyenne par année.

Blocs régionaux

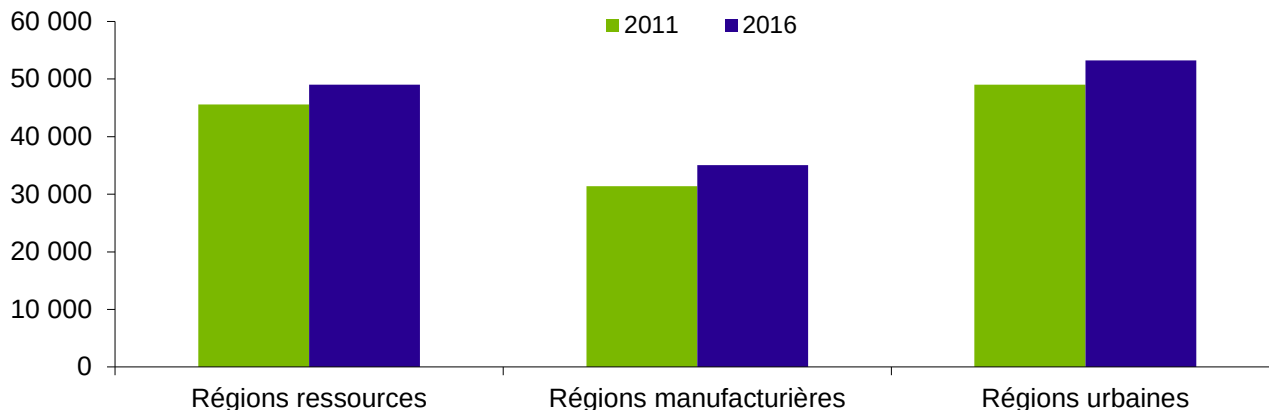
Parmi les blocs régionaux, en 2016, les régions urbaines (53 235 \$) affichaient le PIB par habitant le plus élevé, suivies des régions ressources (49 035 \$) et des régions manufacturières (35 044 \$). Le navettage entre les régions urbaines et les régions manufacturières explique en partie l'écart de PIB par habitant, puisque l'activité économique s'exerce davantage dans les villes, où les gens travaillent, que dans les banlieues, où les travailleurs résident.

- De 2011 à 2016, le PIB par habitant a crû plus rapidement dans les régions manufacturières (+2,2 % par année) que dans les régions urbaines (+1,7 %) et les régions ressources (+1,5 %).
- En 2016, les régions urbaines affichaient le PIB par habitant le plus élevé. L'écart qui les séparait des régions ressources (de 3 438 \$ en 2011 à 4 200 \$ en 2016) et manufacturières (de 17 631 \$ à 18 191 \$) s'est agrandi au cours de ces cinq années.

Graphique 6

Produit intérieur brut par habitant, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016

(en dollars)



Estimations provisoires pour 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

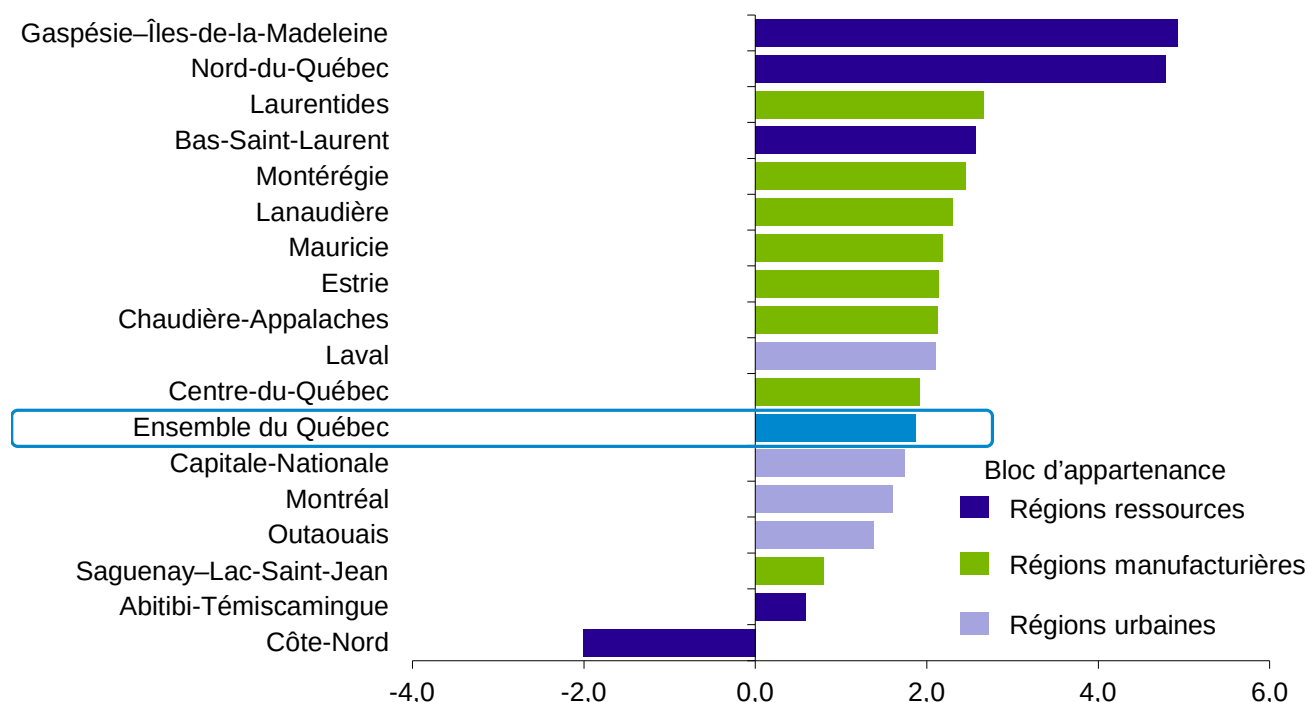
2. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

Régions administratives

- De 2011 à 2016, une majorité de régions, soit 11 sur 17, ont enregistré une croissance de leur PIB par habitant supérieure à celle du Québec. Parmi les régions où l'on observe une augmentation marquée se trouvent la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+4,9 % par année) et le Nord-du-Québec (+4,8 %).
- À l'inverse, au cours de cette période, le PIB par habitant de la Côte-Nord a diminué de 2,0 % par année.
- En 2016, 5 régions sur 17 présentaient un PIB par habitant supérieur à la moyenne québécoise. Cette année-là, les niveaux de PIB par habitant les plus élevés s'observent dans le Nord-du-Québec (89 833 \$), en Côte-Nord (67 419 \$) et à Montréal (62 794 \$). Alors que le Nord-du-Québec et la Côte-Nord bénéficient des retombées des chantiers miniers et hydroélectriques, Montréal profite d'un bassin de travailleurs plus vaste que sa population résidente, et ce surcroît de travailleurs génère beaucoup de richesse dans la métropole elle-même.
- À l'opposé, toujours en 2016, les PIB par habitant les plus faibles s'observaient dans les régions de Lanaudière (26 420 \$) et de l'Outaouais (32 855 \$). Il s'agit de deux régions dont une grande part de la population travaille à l'extérieur, soit à Montréal ou à Ottawa.

Graphique 7

Variation du produit intérieur brut par habitant, selon les régions administratives, 2011-2016
(en pourcentage, par ordre décroissant)



Estimations provisoires pour 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau IV
Produit intérieur brut par habitant, 2011 et 2016

Région administrative	PIB par habitant		Indice		Variation ¹
	2011	2016	2011	2016	2011-2016
	En \$		Québec = 100		En %
01 Bas-Saint-Laurent	30 974	35 167	77,5	80,3	2,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	36 646	38 122	91,8	87,0	0,8
03 Capitale-Nationale	44 646	48 678	111,8	111,1	1,7
04 Mauricie	30 272	33 725	75,8	77,0	2,2
05 Estrie	31 897	35 458	79,9	80,9	2,1
06 Montréal	57 989	62 794	145,2	143,3	1,6
07 Outaouais	30 675	32 855	76,8	75,0	1,4
08 Abitibi-Témiscamingue	50 116	51 599	125,5	117,8	0,6
09 Côte-Nord	74 627	67 419	186,8	153,9	-2,0
10 Nord-du-Québec	71 123	89 833	178,1	205,0	4,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	28 733	36 554	71,9	83,4	4,9
12 Chaudière-Appalaches	34 363	38 186	86,0	87,2	2,1
13 Laval	31 439	34 898	78,7	79,7	2,1
14 Lanaudière	23 578	26 420	59,0	60,3	2,3
15 Laurentides	29 637	33 810	74,2	77,2	2,7
16 Montérégie	32 511	36 701	81,4	83,8	2,5
17 Centre-du-Québec	33 950	37 335	85,0	85,2	1,9
Ensemble du Québec	39 941	43 811	100,0	100,0	1,9
Régions ressources	45 604	49 035	114,2	111,9	1,5
Régions manufacturières	31 411	35 044	78,6	80,0	2,2
Régions urbaines	49 042	53 235	122,8	121,5	1,7

1. Taux de croissance annuel composé.

Estimations provisoires pour 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.4 Productivité

Le produit intérieur brut (PIB) par heure travaillée permet d'évaluer la productivité du travail³. Par définition, la productivité du travail est en général plus élevée au sein des régions dont l'économie repose davantage sur des industries qui sont de grandes utilisatrices de capital physique (matériel et outillage) que sur celles qui emploient le plus de main-d'œuvre.

Ensemble du Québec

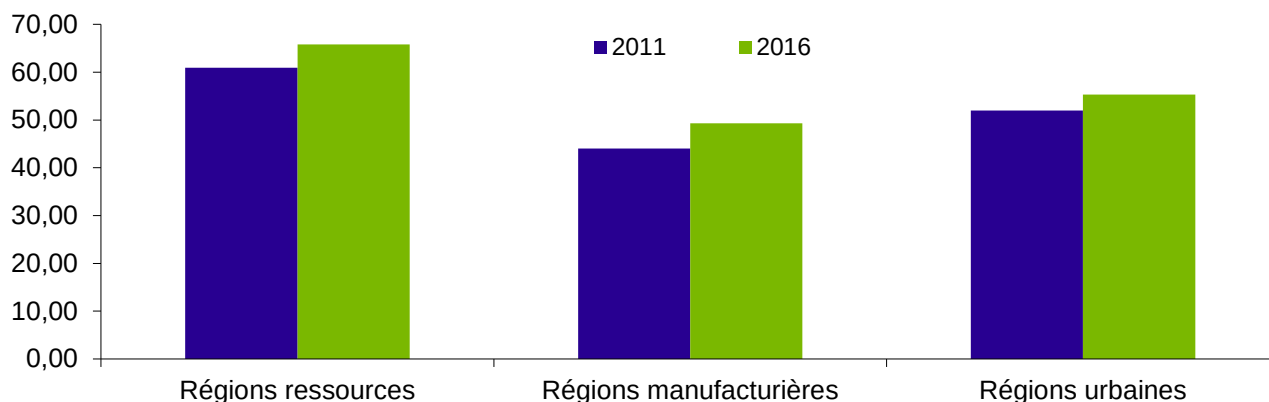
En 2016, au Québec, la productivité du travail atteignait 53,34 \$ par heure travaillée, comparativement à 49,07 \$ par heure en 2011.

Blocs régionaux

Historiquement, la productivité des régions ressources dépasse celle des régions urbaines et des régions manufacturières. En 2016, cette constatation se vérifiait de nouveau.

- En 2011, le ratio du PIB par heure travaillée des régions manufacturières (44,00 \$ par heure travaillée) était inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Celui des régions urbaines (52,00 \$) était comparable à celui de l'ensemble du Québec, alors que les régions ressources (60,93 \$) affichaient un taux nettement plus élevé.
- En 2016, le constat demeure le même : la productivité des régions ressources (65,78 \$) était toujours de loin supérieure à celle des régions urbaines (55,30 \$) et des régions manufacturières (49,27 \$). L'intensité du capital des industries d'extraction de ressources naturelles pourrait expliquer cette différence.
- De 2011 à 2016, l'écart qui séparait le bloc des régions ressources de celui des régions urbaines s'est élargi, passant de 8,93 \$ à 10,48 \$, tandis que l'écart qui séparait le bloc des régions ressources de celui des régions manufacturières a légèrement diminué, passant de 16,93 \$ à 16,51 \$.

Graphique 8
Productivité du travail, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016
(en dollars par heure travaillée)



Sources : compilation spéciale de Statistique Canada, et Institut de la statistique du Québec.
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3. Pour mesurer la productivité du travail, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel aux prix de base (qui exclut l'effet des prix) par heure travaillée. Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants, par heure travaillée pour l'ensemble des emplois.

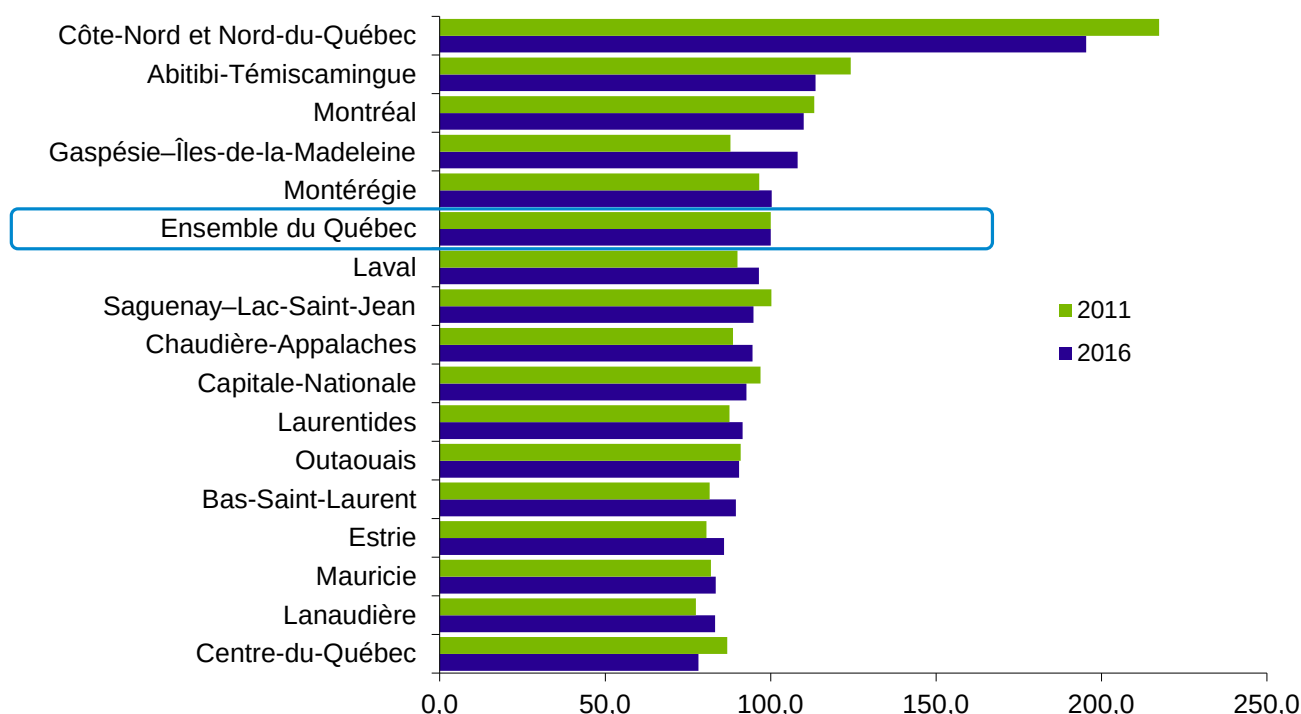
Régions administratives

- En 2016, six régions affichaient une productivité du travail supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Parmi celles-ci, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (104,21 \$ par heure travaillée), Montréal (58,67 \$) et l'Abitibi-Témiscamingue (60,56 \$) présentaient les résultats les plus élevés.
- Au Québec, en 2016, les écarts de productivité du travail entre les régions étaient considérables. Ainsi, le Nord-du-Québec et la Côte-Nord présentaient un PIB par heure travaillée presque deux fois plus élevé que celui observé au Québec. L'exploitation des ressources minérales et hydrauliques de ces régions pourrait expliquer cet écart.
- À l'inverse, le Centre-du-Québec (41,69 \$), Lanaudière (44,41 \$) et la Mauricie (44,51 \$) affichaient une productivité du travail inférieure à celle du Québec.
- De 2011 à 2016, par rapport à l'ensemble du territoire québécois (indice Québec = 100), c'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+20,3 points d'indice), au Bas-Saint-Laurent (+7,9) ainsi qu'à Laval (+6,5) que la productivité du travail a augmenté le plus rapidement.
- À l'inverse, au cours de cette période, par rapport à l'ensemble du Québec (indice Québec = 100), la productivité du travail a diminué dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (-22,0), de l'Abitibi-Témiscamingue (-10,7) et du Centre-du-Québec (-8,7).

Graphique 9

Productivité du travail, selon les régions administratives, 2011 et 2016

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant en 2016)



Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Sources : compilation spéciale de Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau V
Productivité du travail, 2011 et 2016

		Productivité du travail		Indice		Écart
		2011	2016	2011	2016	2011-2016
Région administrative		En \$ par heure		Québec = 100		En points d'indice
01	Bas-Saint-Laurent	40,01	47,71	81,5	89,4	7,9
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	49,19	50,55	100,2	94,8	-5,5
03	Capitale-Nationale	47,59	49,43	97,0	92,7	-4,3
04	Mauricie	40,20	44,51	81,9	83,4	1,5
05	Estrie	39,56	45,84	80,6	85,9	5,3
06	Montréal	55,55	58,67	113,2	110,0	-3,2
07	Outaouais	44,63	48,25	90,9	90,5	-0,5
08	Abitibi-Témiscamingue	60,95	60,56	124,2	113,6	-10,7
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	106,68	104,21	217,4	195,4	-22,0
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	43,12	57,67	87,9	108,1	20,3
12	Chaudière-Appalaches	43,49	50,42	88,6	94,5	5,9
13	Laval	44,14	51,46	90,0	96,5	6,5
14	Lanaudière	37,97	44,41	77,4	83,3	5,9
15	Laurentides	42,99	48,83	87,6	91,5	3,9
16	Montréal	47,39	53,52	96,6	100,3	3,8
17	Centre-du-Québec	42,64	41,69	86,9	78,2	-8,7
Ensemble du Québec		49,07	53,34	100,0	100,0	...
	Régions ressources	60,93	65,78	124,2	123,3	-0,8
	Régions manufacturières	44,00	49,27	89,7	92,4	2,7
	Régions urbaines	52,00	55,30	106,0	103,7	-2,3

Les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont regroupées pour des raisons d'échantillonnage statistique.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : compilation spéciale de Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.5 Revenu primaire des ménages par habitant

Le revenu primaire des ménages sert à mesurer le niveau des revenus générés par les habitants de chaque région avant les transferts gouvernementaux. Il regroupe la rémunération des salariés, le revenu mixte net (exploitations agricoles, entreprises individuelles, loyers) et le revenu net des propriétés (entreprises en société, placements, dividendes, etc.).

Ensemble du Québec

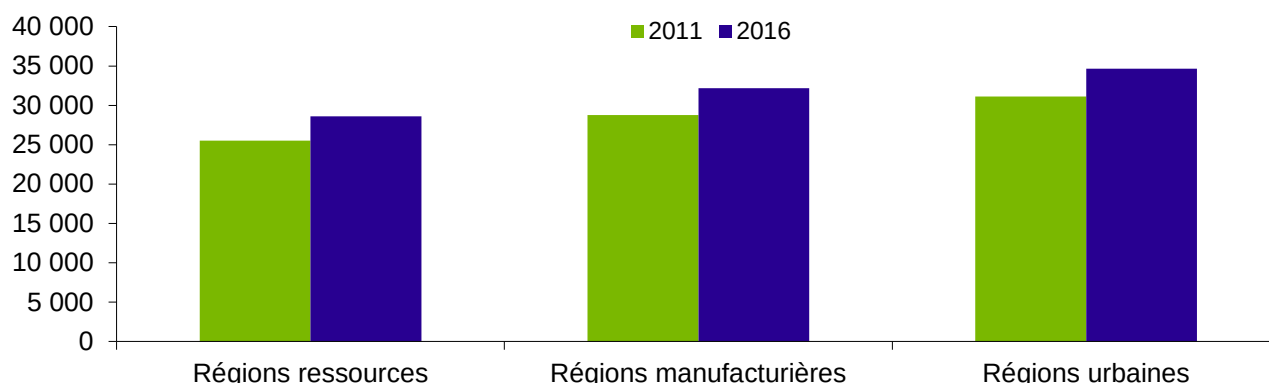
Au Québec, en 2016, le revenu primaire des ménages par habitant s'élevait à 33 090 \$, soit 3 587 \$ de plus qu'en 2011 (29 503 \$). L'augmentation annuelle moyenne au cours de cette période est de l'ordre de 2,3 %.

Blocs régionaux

Année après année, les régions urbaines affichent un revenu primaire des ménages par habitant plus élevé que les autres blocs régionaux. Elles sont suivies des régions manufacturières, alors que les régions ressources ferment la marche. De plus, les régions urbaines sont les seules où le revenu primaire des ménages par habitant se situe au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec.

- De 2011 à 2016, les blocs régionaux ont connu une augmentation du revenu primaire des ménages par habitant comparable, soit de 2,4 % pour les régions urbaines et de 2,3 % pour les régions manufacturières et ressources.
- Ainsi, on observe qu'en 2016, les régions urbaines affichaient toujours le revenu primaire des ménages par habitant le plus élevé (34 866 \$). Venaient ensuite les régions manufacturières (32 195 \$), puis les régions ressources (28 591 \$).
- Par ailleurs, en 2016, l'écart positif qui séparait les régions urbaines des autres blocs régionaux s'est agrandi par rapport à 2011. Il est passé de 5 501 \$ à 6 275 \$ par rapport aux régions ressources et de 2 253 \$ à 2 671 \$ par rapport aux régions manufacturières.

Graphique 10
Revenu primaire des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016
(en dollars)



Données provisoires pour 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

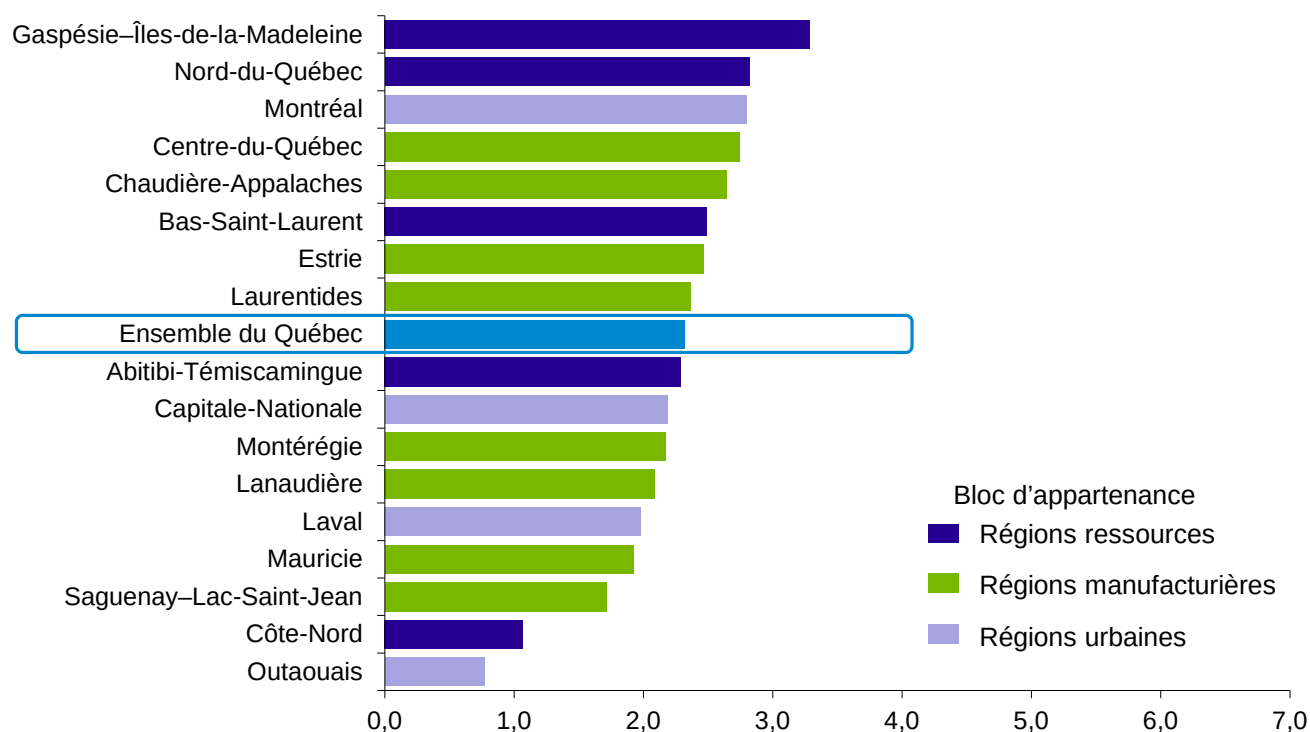
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2016, Montréal (35 547 \$), la Montérégie (35 305 \$), la Capitale-Nationale (34 663 \$), les Laurentides (34 060 \$) et Laval (34 032 \$) présentaient les revenus primaires des ménages par habitant les plus élevés, alors que la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (23 605 \$) affichait le plus faible parmi les régions du Québec.
- De 2011 à 2016, l'augmentation la plus notable du revenu primaire des ménages par habitant a été enregistrée dans deux régions ressources, soit la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,3 % annuellement) et le Nord-du-Québec (+2,8 %). De plus, une autre région ressource, le Bas-Saint-Laurent (+2,5 %), a aussi connu une augmentation de son revenu primaire des ménages par habitant plus rapide que celle de l'ensemble du Québec.
- Par ailleurs, Montréal (+2,8 %), le Centre-du-Québec (+2,7 % par année), la Chaudière-Appalaches (+2,6 %) et l'Estrie (+2,5 %) ont également connu une augmentation de leur revenu primaire des ménages par habitant plus rapide que celle de l'ensemble du Québec (+2,3 %). Il s'agit de trois régions où la fabrication représente une plus grande part de leur économie respective que dans l'ensemble du Québec.
- À l'inverse, sept régions, dont trois de la couronne montréalaise, ont vu leur revenu primaire des ménages par habitant croître moins rapidement que celui de l'ensemble du Québec (+2,3 % par année). L'Outaouais et la Côte-Nord (+0,8 % et +1,1 %, respectivement) connaissaient la croissance la plus faible.

Graphique 11

Variation du revenu primaire des ménages par habitant¹, selon les régions administratives, 2011 à 2016
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau VI
Revenu primaire des ménages par habitant, 2011 et 2016

Région administrative	Revenu primaire des ménages par habitant		Variation ¹	Indice		Écart
	2011	2016	2011-2016	2011	2016	2011-2016
	En \$		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	22 892	25 887	2,5	77,6	78,2	0,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	26 050	28 357	1,7	88,3	85,7	-2,6
03 Capitale-Nationale	31 111	34 663	2,2	105,5	104,8	-0,7
04 Mauricie	23 485	25 832	1,9	79,6	78,1	-1,5
05 Estrie	25 300	28 581	2,5	85,8	86,4	0,6
06 Montréal	30 992	35 574	2,8	105,0	107,5	2,5
07 Outaouais	31 295	32 521	0,8	106,1	98,3	-7,8
08 Abitibi-Témiscamingue	30 076	33 681	2,3	101,9	101,8	-0,2
09 Côte-Nord	30 731	32 408	1,1	104,2	97,9	-6,2
10 Nord-du-Québec	22 795	26 196	2,8	77,3	79,2	1,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20 079	23 605	3,3	68,1	71,3	3,3
12 Chaudière-Appalaches	27 324	31 128	2,6	92,6	94,1	1,5
13 Laval	30 852	34 032	2,0	104,6	102,8	-1,7
14 Lanaudière	28 344	31 433	2,1	96,1	95,0	-1,1
15 Laurentides	30 307	34 060	2,4	102,7	102,9	0,2
16 Montérégie	31 709	35 305	2,2	107,5	106,7	-0,8
17 Centre-du-Québec	24 099	27 592	2,7	81,7	83,4	1,7
Ensemble du Québec	29 503	33 090	2,3	100,0	100,0	...
Régions ressources	25 532	28 591	2,3	86,5	86,4	-0,1
Régions manufacturières	28 780	32 195	2,3	97,5	97,3	-0,3
Régions urbaines	31 033	34 866	2,4	105,2	105,4	0,2

1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2016.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.6 Revenu disponible des ménages par habitant

Le revenu disponible des ménages par habitant est la somme dont disposent en moyenne les ménages pour la consommation de biens et de services ainsi que pour l'épargne. Il correspond au total des revenus (revenu primaire des ménages et transferts courants reçus), moins les transferts courants payés.

Ensemble du Québec

De 2011 à 2016, le revenu disponible des ménages par habitant du Québec a augmenté en moyenne de 2,6 % par année. Il est ainsi passé de 24 393 \$ à 27 723 \$, pour une augmentation totale de 3 329 \$.

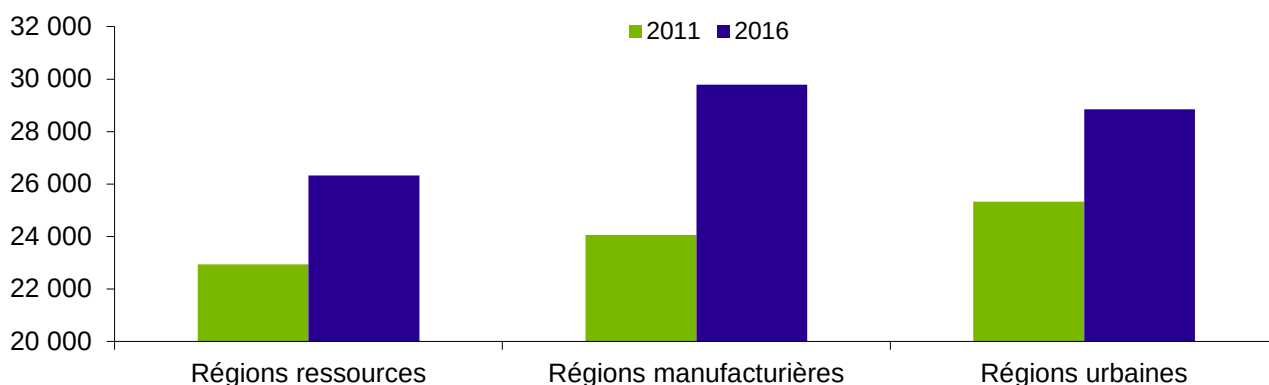
Blocs régionaux

L'écart entre les régions urbaines et les régions ressources, au chapitre du revenu disponible des ménages par habitant, s'élevait à 7,3 % en 2016, comparativement à 9,1 % en 2011. Cette diminution s'explique à la fois par l'augmentation plus rapide qu'ailleurs de la rémunération des travailleurs des régions ressources et par la hausse marquée des transferts des sociétés financières à la population des régions ressources et manufacturières (prestations de retraite).

- En 2011, c'est dans les régions urbaines (25 034 \$) que le revenu disponible des ménages par habitant était le plus élevé. L'écart qui séparait les régions urbaines des régions manufacturières à cet égard était de 975 \$. Il était de 2 088 \$ entre les régions urbaines et les régions ressources.
- En 2016, les régions manufacturières (29 793 \$) ont remplacé les régions urbaines quant au bloc régional ayant le revenu disponible des ménages par habitant le plus élevé. L'écart négatif qui les séparait des régions urbaines s'est changé en un écart positif de 1 558 \$, tandis que l'avantage qu'elles avaient sur les régions ressources a plus que triplé, passant de 1 113 \$ en 2011 à 3 468 \$ en 2016.
- De 2011 à 2016, la croissance la plus rapide du revenu disponible des ménages par habitant s'est réalisée, et de loin, dans les régions manufacturières (+4,4 % annuellement).

Graphique 12

Revenu disponible des ménages par habitant, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016
(en dollars)



Données provisoires pour 2016.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

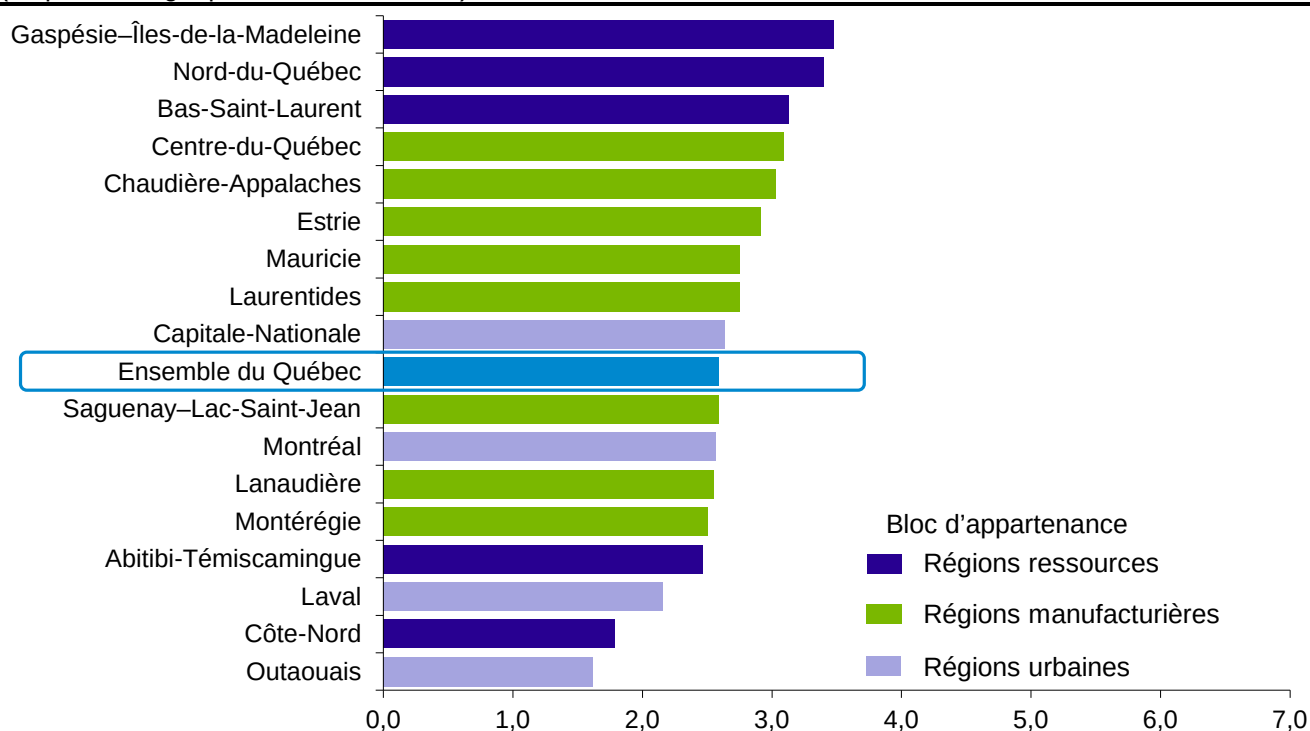
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2011 à 2016, on a observé une hausse du revenu disponible des ménages par habitant dans l'ensemble des régions du Québec. Neuf d'entre elles ont affiché un rythme de croissance supérieur ou égal à celui de l'ensemble du Québec.
- Au cours de cette période, les ménages de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+3,5 % annuellement), du Nord-du-Québec (+3,4 %), du Bas-Saint-Laurent et du Centre-du-Québec (+3,1 % chacun) ont enregistré la croissance la plus rapide du revenu disponible par habitant.
- De 2011 à 2016, l'ensemble des quatre régions urbaines ont affiché un rythme de croissance du revenu disponible des ménages par habitant égal ou plus modéré que celui de l'ensemble du Québec (+2,6 % annuellement) : l'Outaouais (+1,6 %), Laval (+2,2 %), la Capitale-Nationale (+2,6 %) et Montréal (+2,6 %).
- En 2016, le revenu personnel disponible des ménages par habitant était compris, selon la région, entre 90,7 % et 104,1 % de la moyenne du Québec. En 2011, il variait, selon les régions, de 87,3 % à 104,1 % par rapport à la moyenne du Québec.
- À l'inverse, deux des trois régions qui ont affiché la croissance la moins rapide du revenu disponible des ménages par habitant sont passées d'un niveau supérieur à celui de l'ensemble du Québec en 2011 à un niveau inférieur en 2016. Il s'agit de la Côte-Nord et de Laval.

Graphique 13

Variation du revenu disponible des ménages par habitant¹, selon les régions administratives, 2011 à 2016
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé.

Données provisoires pour 2016

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau VII
Revenu disponible des ménages par habitant, 2011 et 2016

Région administrative	Revenu disponible des ménages		Variation ¹	Indice		Écart
	2011	2016	2011-2016	2011	2016	2011-2016
	En \$ par habitant		En %	(Québec = 100)		En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	21 604	25 203	3,1	88,6	90,9	2,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	22 808	25 915	2,6	93,5	93,5	0,0
03 Capitale-Nationale	25 325	28 848	2,6	103,8	104,1	0,2
04 Mauricie	21 956	25 151	2,8	90,0	90,7	0,7
05 Estrie	22 609	26 105	2,9	92,7	94,2	1,5
06 Montréal	25 222	28 631	2,6	103,4	103,3	-0,1
07 Outaouais	24 022	26 030	1,6	98,5	93,9	-4,6
08 Abitibi-Témiscamingue	24 887	28 114	2,5	102,0	101,4	-0,6
09 Côte-Nord	25 098	27 417	1,8	102,9	98,9	-4,0
10 Nord-du-Québec	21 301	25 179	3,4	87,3	90,8	3,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	21 362	25 345	3,5	87,6	91,4	3,8
12 Chaudière-Appalaches	23 137	26 865	3,0	94,8	96,9	2,1
13 Laval	24 571	27 334	2,2	100,7	98,6	-2,1
14 Lanaudière	23 704	26 884	2,5	97,2	97,0	-0,2
15 Laurentides	24 890	28 505	2,7	102,0	102,8	0,8
16 Montérégie	25 392	28 738	2,5	104,1	103,7	-0,4
17 Centre-du-Québec	21 878	25 475	3,1	89,7	91,9	2,2
Ensemble du Québec	24 393	27 723	2,6	100,0	100,0	...
Régions ressources	22 946	26 325	2,8	94,1	95,0	0,9
Régions manufacturières	24 060	29 793	4,4	98,6	107,5	8,8
Régions urbaines	25 034	28 235	2,4	102,6	101,8	-0,8

1. Taux de croissance annuel composé. 109,1% 107,3%

Données provisoires pour 2016.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

1.7 Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux⁴ se mesurent à partir des transferts courants aux particuliers en provenance des administrations publiques, notamment les prestations d'assurance-emploi et les prestations d'assurance parentale. Lorsqu'ils sont supérieurs à la moyenne québécoise pour une région donnée, cela signifie que les revenus de sa population dépendent davantage des paiements de transferts gouvernementaux que la moyenne.

Ensemble du Québec

En 2016, les transferts gouvernementaux au Québec équivalaient à 19,19 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages. Par rapport à 2011, il s'agit d'une hausse de 0,99 \$.

Blocs régionaux

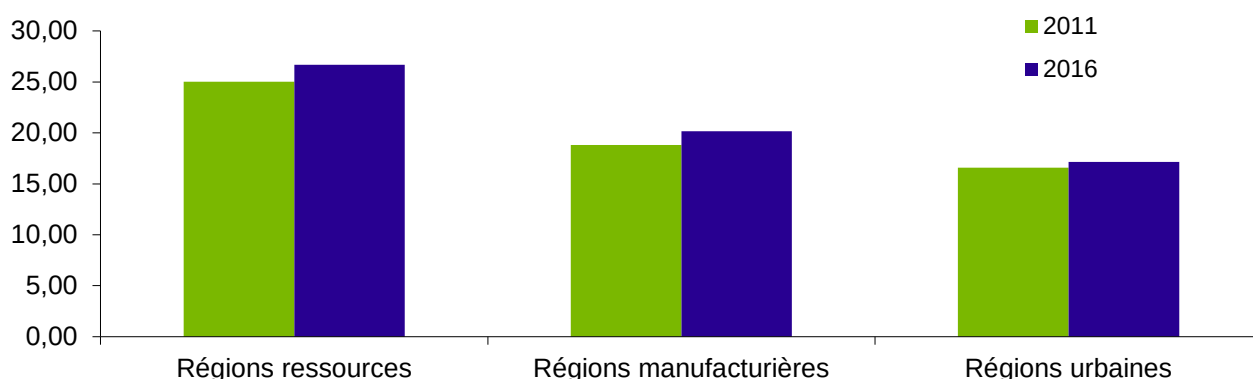
Les transferts gouvernementaux sont nettement plus importants dans les régions ressources qu'ailleurs au Québec. Dans une moindre mesure, la population des régions manufacturières affiche aussi une plus forte dépendance à ces paiements que l'ensemble du Québec. Seul le bloc des régions urbaines reçoit moins de transferts gouvernementaux que la moyenne québécoise.

- En 2016, les transferts gouvernementaux aux particuliers étaient de 39,0 % plus importants dans les régions ressources que dans l'ensemble du Québec. Ils étaient comparables dans les régions manufacturières et de 10,6 % moins importants dans les régions urbaines.
- En 2016, les transferts gouvernementaux atteignaient 26,67 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages dans les régions ressources. Ce montant représente 6,51 \$ de plus que les transferts observés dans les régions manufacturières (20,16 \$) et 9,52 \$ de plus que dans les régions urbaines (17,15 \$).
- De 2011 à 2016, les transferts gouvernementaux en proportion du revenu primaire ont augmenté dans chacun des blocs régionaux. Ce sont les régions ressources (+1,64 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages) qui ont enregistré la plus forte augmentation, suivies des régions manufacturières (+1,34 \$) et des régions urbaines (+0,58 \$). Le vieillissement de la population est la principale explication de cette hausse.

Graphique 14

Transferts gouvernementaux, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016

(en dollars par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages)



Données provisoires pour 2016.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4. Il s'agit du montant des transferts des administrations publiques par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages.

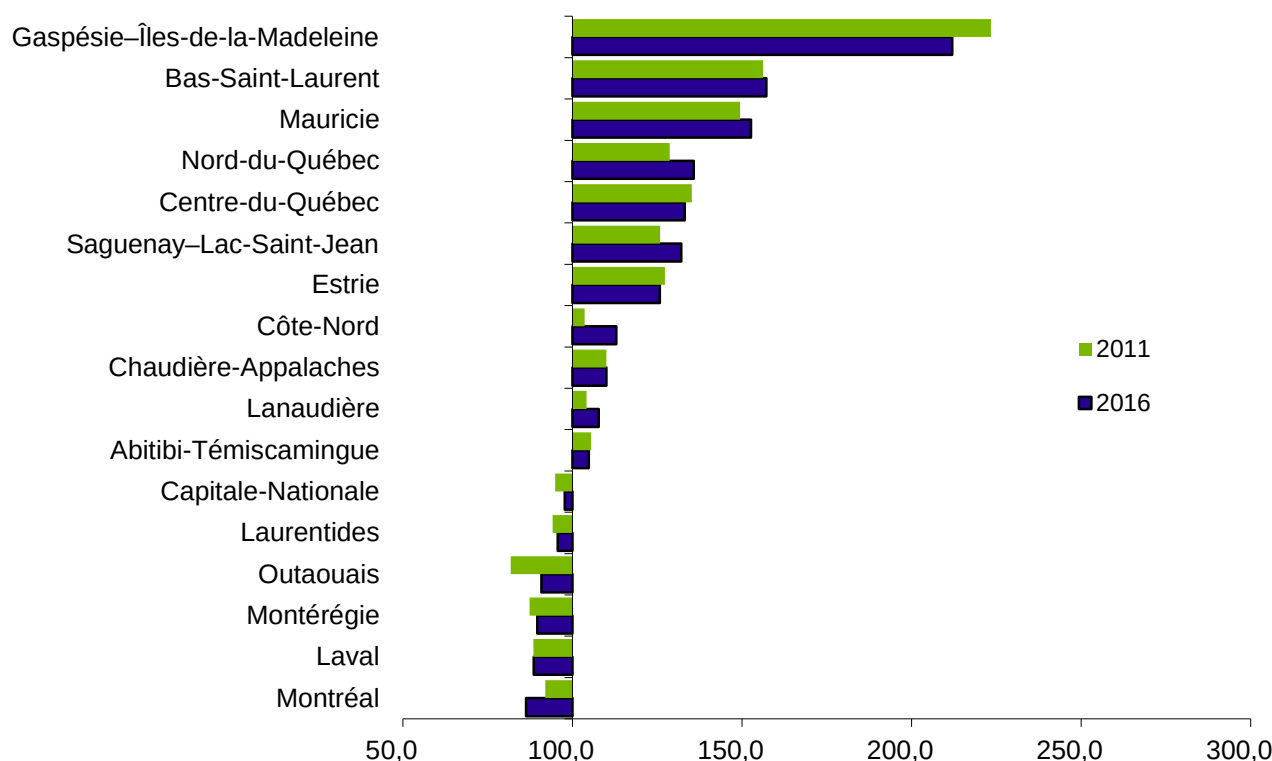
Régions administratives

- En 2016, 11 des 17 régions administratives du Québec recevaient des paiements de transferts gouvernementaux supérieurs à la moyenne québécoise.
- D'année en année, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche, de loin, le niveau de transferts gouvernementaux le plus élevé, notamment à cause de l'importance des transferts d'assurance-emploi et des prestations de sécurité de la vieillesse. Néanmoins, par rapport à l'ensemble du Québec (100), cette dépendance des ménages dans la région a régressé notablement de 2011 (223,4 points d'indice) à 2016 (211,9 points), notamment à cause de la diminution des prestations d'assurance-emploi.
- En 2016, parmi les autres régions administratives, le Bas-Saint-Laurent (30,16 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), la Mauricie (29,30 \$) et le Nord-du-Québec (26,06 \$) étaient celles qui dépendaient le plus des transferts gouvernementaux. Ces régions recevaient une plus grande proportion de prestations de la sécurité de vieillesse, puisqu'elles ont une population plus âgée que la moyenne.
- À l'inverse, Montréal (16,56 \$ par tranche de 100 \$ du revenu primaire des ménages), Laval (17,00 \$) et la Montérégie (17,19 \$) enregistraient les plus faibles niveaux de transferts gouvernementaux.
- Enfin, en 2016, les transferts gouvernementaux variaient, selon la région, de 86,3 % à 211,9 % par rapport à la moyenne québécoise.

Graphique 15

Transferts gouvernementaux, selon les régions administratives, 2011 et 2016

(en points d'indice [Québec = 100], par ordre décroissant de 2016)



Données provisoires pour 2016.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau VIII
Transferts gouvernementaux, 2011 et 2016

Région administrative	Transferts gouvernementaux		Indice	
	2011	2016	2011	2016
	Par 100 \$ du revenu primaire		(Québec = 100)	
01 Bas-Saint-Laurent	28,44	30,16	156,2	157,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	22,91	25,36	125,8	132,1
03 Capitale-Nationale	17,28	18,76	94,9	97,7
04 Mauricie	27,21	29,30	149,5	152,6
05 Estrie	23,16	24,14	127,2	125,8
06 Montréal	16,74	16,56	91,9	86,3
07 Outaouais	14,89	17,43	81,8	90,8
08 Abitibi-Témiscamingue	19,19	20,11	105,4	104,8
09 Côte-Nord	18,86	21,67	103,6	112,9
10 Nord-du-Québec	23,44	26,06	128,7	135,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	40,67	40,68	223,4	211,9
12 Chaudière-Appalaches	20,02	21,11	110,0	110,0
13 Laval	16,12	17,00	88,5	88,6
14 Lanaudière	18,96	20,68	104,1	107,7
15 Laurentides	17,14	18,37	94,1	95,7
16 Montérégie	15,91	17,19	87,4	89,6
17 Centre-du-Québec	24,61	25,54	135,2	133,1
Ensemble du Québec	18,21	19,19	100,0	100,0
Régions ressources	25,03	26,67	137,5	139,0
Régions manufacturières	18,82	20,16	103,4	105,0
Régions urbaines	16,58	17,15	91,0	89,4

Données provisoires pour 2016.

Les écarts peuvent ne pas correspondre à la différence de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 2 – Structure industrielle

Au fil des années, la structure industrielle évolue sous l'effet de changements profonds, tant internes qu'externes. Parmi les plus marquants, signalons la situation démographique, le développement de la technologie et du savoir, l'avènement d'une économie de loisirs, la concurrence locale et étrangère ainsi que la tertiarisation de l'économie.

Les indicateurs disponibles les plus pertinents pour illustrer les transformations survenues au sein de la structure industrielle dans les régions relèvent de trois paramètres principaux : la répartition de l'emploi et des établissements, et le produit intérieur brut par industrie.

Dans le contexte d'une analyse régionale, on utilise le nombre d'établissements plutôt que d'entreprises, car il a l'avantage d'être comptabilisé à chaque adresse physique. À l'inverse, pour le décompte des entreprises, seuls les centres de décision seraient considérés. Ainsi, l'activité économique d'une entreprise située en région, mais dont le centre décisionnel se trouverait à Montréal, ne serait comptabilisée qu'à Montréal plutôt que d'être séparée en deux établissements : l'un en région et l'autre à Montréal.

Les indicateurs retenus sont :

- la diversité industrielle;
- les établissements, par grands secteurs d'activité;
- les établissements, en fonction de la taille;
- le produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'emploi, par grands secteurs d'activité;
- l'emploi, par domaines de fabrication;
- l'emploi, par grands groupes de services.

2.1 Diversité industrielle

La diversité industrielle⁵ d'un territoire dépend de plusieurs facteurs, dont les principaux sont sa dotation en ressources naturelles, sa situation géographique, la densité de sa population et la taille de son économie. Au Québec, les écarts en matière de diversité industrielle se mesurent surtout dans les régions les plus éloignées des grands centres urbains. Une diversité élevée des assises industrielles contribue à atténuer les répercussions des chocs économiques.

Ensemble du Québec

Le Québec est un territoire dont l'économie est fortement diversifiée. Il se compare avantageusement à toutes les autres provinces du Canada. Cette diversification explique en partie la résilience de l'emploi au Québec au cours de la dernière crise économique, comparativement à la forte diminution observée en Ontario sur la même période.

Blocs régionaux

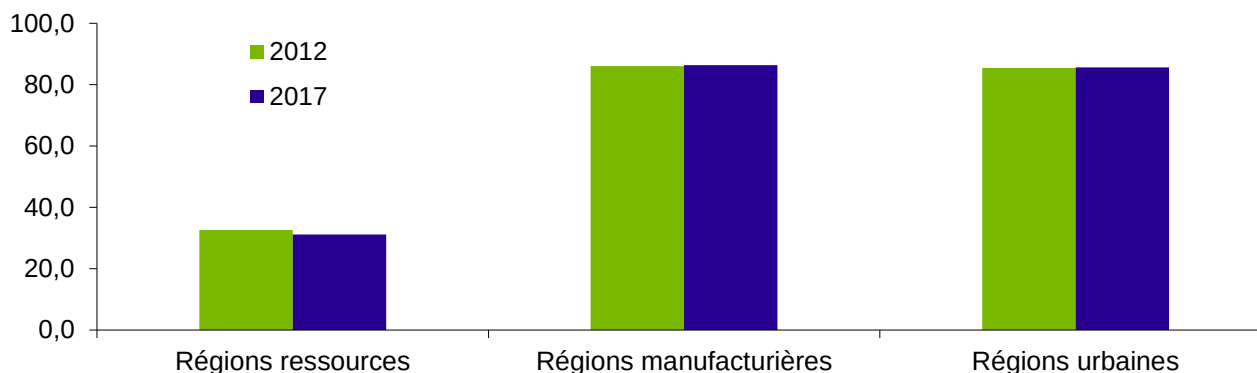
L'indice de diversité économique des blocs régionaux évolue très lentement, puisqu'il compare la répartition de l'emploi par industrie dans chaque bloc régional à celle qui s'observe au Québec. La taille des blocs régionaux implique qu'un changement dans la structure d'un d'entre eux influence aussi la répartition de l'emploi au Québec dans le même sens.

- En 2017, c'est dans le bloc des régions manufacturières que la structure industrielle était la plus diversifiée, avec un indice de 86,3. L'indice des régions urbaines s'est établi à 85,6, un niveau similaire à celui des régions manufacturières. Pour leur part, les régions ressources affichaient un degré de diversité de 31,1, beaucoup plus bas que celui du Québec ou des autres blocs régionaux.
- Enfin, de 2012 à 2017, l'indice de diversité industrielle des régions ressources (-1,5 point d'indice) a diminué alors que celui des régions manufacturières (+0,3 point) et urbaines (+0,2 point) a augmenté.

Graphique 16

Indice de diversité industrielle, selon les blocs régionaux, 2012 et 2017

(en points d'indice)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5. L'indice de diversité industrielle retenu, l'indice de Hachman, mesure la similarité entre la structure industrielle selon l'emploi par industrie des régions administratives et celle du Québec. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

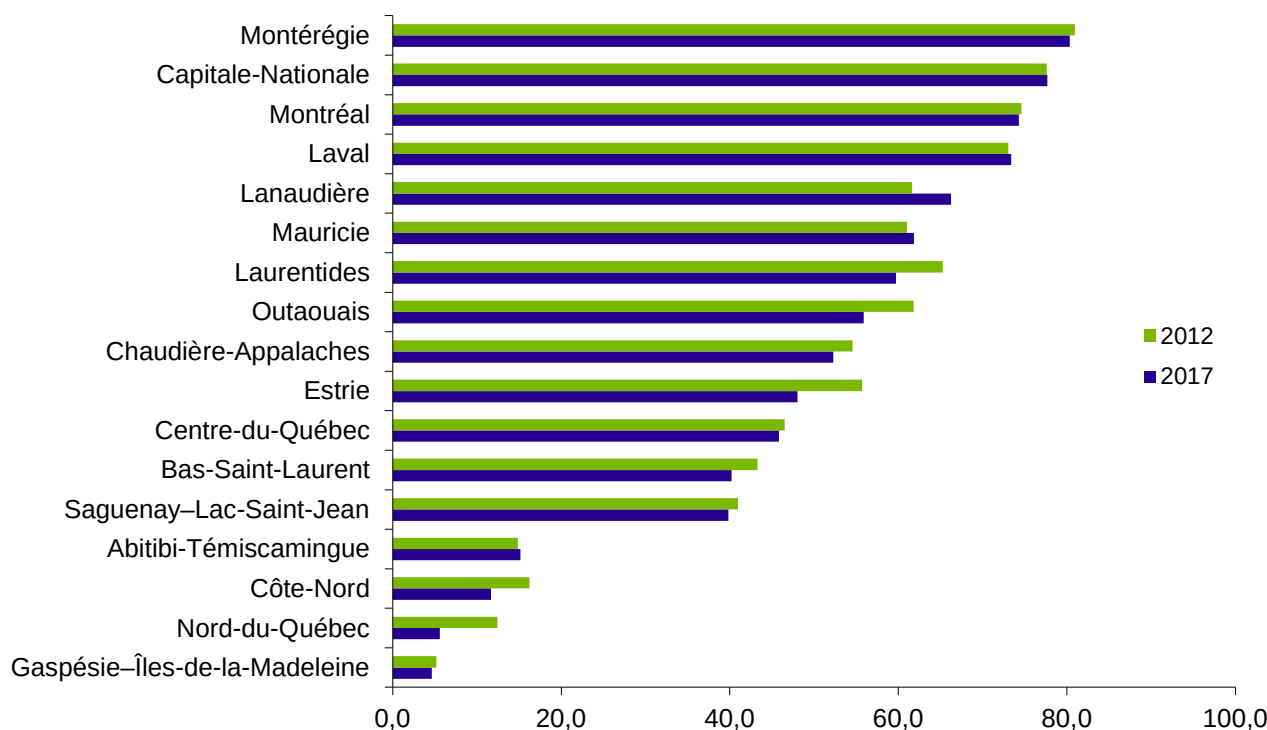
Régions administratives

- En 2017, la Montérégie (80,3 points d'indice), la Capitale-Nationale (77,7 points), Montréal (74,3 points) et Laval (73,4 points) affichaient les indices de diversité industrielle les plus élevés au Québec⁶. Ces régions, toutes très peuplées et urbanisées, ont accès à un important bassin de main-d'œuvre et de consommateurs ainsi qu'à des infrastructures de transport international. Ces conditions favorisent l'émergence d'industries qui répondent aux différents besoins de la région et d'ailleurs.
- À l'opposé, en 2017, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (4,6 points d'indice), le Nord-du-Québec (5,6 points), la Côte-Nord (11,7 points) et l'Abitibi-Témiscamingue (15,2 points) enregistraient un indice de diversité industrielle nettement plus faible que la valeur de l'ensemble du Québec. Ces régions sont généralement tournées vers l'exploitation des ressources naturelles, et leur agriculture est très peu développée. La prédominance de grands donneurs d'ordres, comme les scieries et les mines, ainsi que la faible présence de services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.), explique cette différence marquée avec les autres régions.
- De 2012 à 2017, Lanaudière (+4,6 points d'indice), la Mauricie (+0,9 point), Laval (+0,3 point), l'Abitibi-Témiscamingue (+0,3 point) et la Capitale-Nationale (+0,1 point) sont les cinq régions à avoir vu leur indice de diversité industrielle augmenter.
- Au cours de la même période, deux régions ont vu leur indice de diversité industrielle diminuer davantage que les autres : l'Estrie (-7,7 points d'indice) et le Nord-du-Québec (-6,8 points).

Graphique 17

Indice de diversité industrielle, selon les régions administratives, 2012 et 2017

(en points d'indice, par ordre décroissant de 2017)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

6. Plus un indice se rapproche de 100, plus la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec (fortement diversifiée). À l'inverse, plus un indice se rapproche de 0, plus la structure de la région diffère de celle du Québec.

Tableau IX
Indice de diversité industrielle, 2012 et 2017

Région administrative	Indice de diversité industrielle ¹		Évolution
	2012 Québec = 100	2017	2012-2017 En points d'indice
01 Bas-Saint-Laurent	43,3	40,2	-3,0
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	41,0	39,8	-1,1
03 Capitale-Nationale	77,6	77,7	0,1
04 Mauricie	61,0	61,9	0,9
05 Estrie	55,7	48,0	-7,7
06 Montréal	74,6	74,3	-0,3
07 Outaouais	61,8	55,9	-5,9
08 Abitibi-Témiscamingue	14,8	15,2	0,3
09 Côte-Nord	16,2	11,7	-4,6
10 Nord-du-Québec	12,4	5,6	-6,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,2	4,6	-0,6
12 Chaudière-Appalaches	54,5	52,3	-2,3
13 Laval	73,0	73,4	0,3
14 Lanaudière	61,6	66,2	4,6
15 Laurentides	65,3	59,7	-5,5
16 Montérégie	80,9	80,3	-0,6
17 Centre-du-Québec	46,5	45,8	-0,7
Ensemble du Québec	100,0	100,0	...
Régions ressources	32,6	31,1	-1,5
Régions manufacturières	86,0	86,3	0,3
Régions urbaines	85,4	85,6	0,2

1. Estimé selon la méthode de Hachman qui pondère les quotients de localisation selon la répartition de l'emploi. Un indice qui se rapproche de 100 signifie que la structure industrielle de la région ressemble à celle du Québec. À l'inverse, un indice qui se rapproche de 0 signifie que la structure de la région diffère de celle du Québec.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.2 Établissements, par grands secteurs d'activité

Prise dans son ensemble, la base industrielle du Québec se tourne de plus en plus vers une économie de services plutôt que vers la fabrication de biens et l'exploitation de ressources naturelles. Cependant, on observe une grande disparité interrégionale à cet égard.

Ensemble du Québec

En 2017, au Québec, parmi les 234 830 établissements répertoriés, plus de 3 sur 4 exerçaient leur activité dans le secteur tertiaire (services), un peu moins de 1 sur 5 était actif dans le secteur secondaire (construction et fabrication), alors qu'un peu plus de 1 sur 20 l'était dans le secteur primaire. Ces chiffres illustrent la tertiarisation de la structure industrielle québécoise.

Blocs régionaux

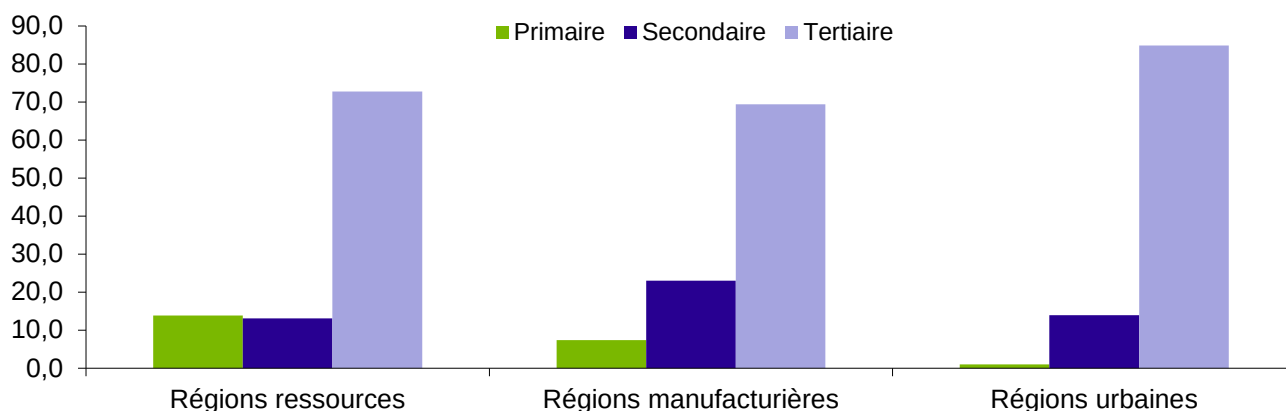
La part la plus élevée des établissements du secteur primaire se trouve dans les régions ressources, celle du secteur secondaire dans les régions manufacturières et celle du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- La plus forte proportion d'établissements du secteur primaire s'observe dans les régions ressources (13,9 % en 2017). Les régions manufacturières (7,4 %) présentent tout de même une proportion d'établissements de ce secteur plus importante que dans l'ensemble du Québec (5,3 %). Pour leur part, les régions urbaines (1,0 %) affichent une très faible participation du secteur primaire à leur structure industrielle.
- Le secteur secondaire est particulièrement prépondérant dans les régions manufacturières (23,0 % en 2017), où la construction résidentielle et la fabrication dominent la structure industrielle. Les régions urbaines (13,9 %) et les régions ressources (13,1 %) affichent des proportions d'établissements dans le secteur secondaire plus faibles que l'ensemble du Québec (18,5 %).
- Finalement, l'économie des trois blocs régionaux comporte de nombreux établissements du secteur tertiaire. Toutefois, la proportion de ces établissements est plus élevée dans les régions urbaines (84,9 % en 2017) que dans les régions ressources (72,8 %) et les régions manufacturières (69,4 %).

Graphique 18

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2017

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

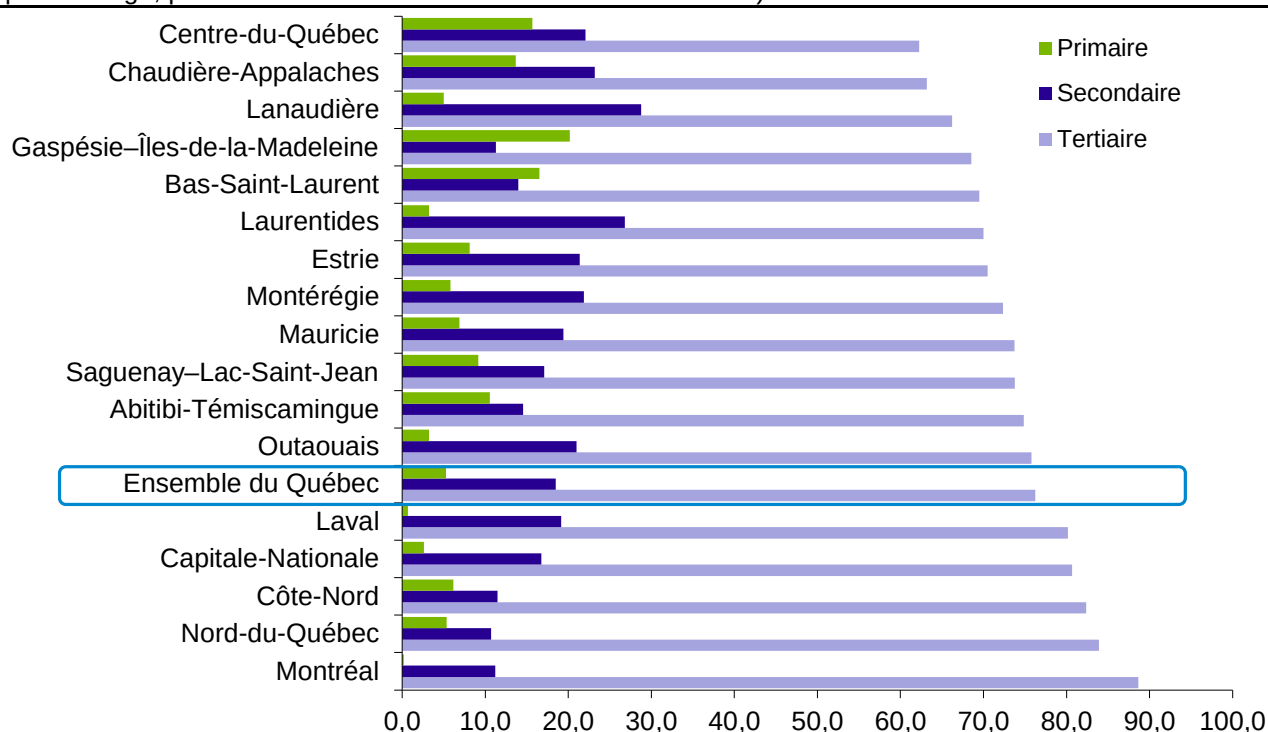
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2017, seulement 5 des 17 régions avaient une plus grande proportion d'établissements du secteur tertiaire que l'ensemble du Québec.
- Montréal (88,6 %), le Nord-du-Québec (83,9 %) et la Côte-Nord (82,4 %) enregistraient la plus importante proportion d'établissements dans le secteur tertiaire.
- À l'inverse, les régions du Centre-du-Québec (62,2 %) et de la Chaudière-Appalaches (63,2 %) affichaient la plus faible part des établissements du secteur tertiaire dans leur structure industrielle.
- Lanaudière (28,8 %) et les Laurentides (26,8 %) présentaient les plus fortes proportions d'établissements du secteur secondaire, notamment dans le secteur de la construction. La croissance démographique de ces régions est à l'origine de ce phénomène.
- Au chapitre des établissements de fabrication, les plus fortes proportions s'observent dans le Centre-du-Québec (8,9 %), en Chaudière-Appalaches (7,5 %) et en Estrie (7,4 %).
- Finalement, c'est en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (20,2 %) que l'on trouve la part la plus importante d'établissements du secteur primaire.

Graphique 19

Répartition des établissements, par grands secteurs d'activité, selon les régions administratives, 2017
(en pourcentage, par ordre croissant en fonction du secteur tertiaire)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau X
Établissements, par grands secteurs d'activité, 2017

Région administrative	Établissements	Primaire	Secondaire		Tertiaire
	Nombre		Fabrication	Construction	
			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	7 276	16,5	4,6	9,4	69,5
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 119	9,1	5,8	11,3	73,8
03 Capitale-Nationale	19 843	2,6	4,7	12,1	80,7
04 Mauricie	7 249	6,9	6,0	13,4	73,7
05 Estrie	9 137	8,1	7,4	14,0	70,5
06 Montréal	58 676	0,2	5,5	5,7	88,6
07 Outaouais	7 192	3,2	3,2	17,8	75,8
08 Abitibi-Témiscamingue	4 544	10,6	4,4	10,2	74,9
09 Côte-Nord	2 606	6,1	3,1	8,4	82,4
10 Nord-du-Québec	821	5,4	1,7	9,0	83,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	3 566	20,2	3,6	7,6	68,5
12 Chaudière-Appalaches	13 848	13,7	7,5	15,7	63,2
13 Laval	11 197	0,7	5,0	14,1	80,2
14 Lanaudière	13 702	5,0	5,8	22,9	66,2
15 Laurentides	17 259	3,2	5,1	21,7	70,0
16 Montérégie	41 346	5,8	5,9	16,0	72,3
17 Centre-du-Québec	8 209	15,7	8,9	13,2	62,2
Résidu ¹	240	10,0	6,7	9,6	73,8
Ensemble du Québec	234 830	5,3	5,6	12,9	76,2
Régions ressources	18 813	13,9	4,0	9,1	72,8
Régions manufacturières	118 869	7,4	6,3	16,7	69,4
Régions urbaines	96 908	1,0	5,1	8,8	84,9

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.3 Établissements, en fonction de la taille

La taille des établissements est un facteur important quant à leur capacité à investir et à s'adapter aux changements. Les plus petits établissements sont plus flexibles, mais le risque financier y est souvent plus élevé et peu partagé. Les grands établissements possèdent des moyens financiers plus importants et ils peuvent bénéficier d'économies d'échelle, mais leur structure administrative peut réduire leur autonomie lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière d'investissement.

Ensemble du Québec

En 2017, au Québec, les microétablissements (moins de cinq employés) représentaient plus de la moitié du nombre total d'établissements. Les établissements de moins de 250 employés, qui incluent aussi les microétablissements ainsi que les établissements de petite et moyenne taille, regroupaient 99,4 % de l'ensemble des établissements. Les grands établissements (250 employés et plus) étaient donc en minorité.

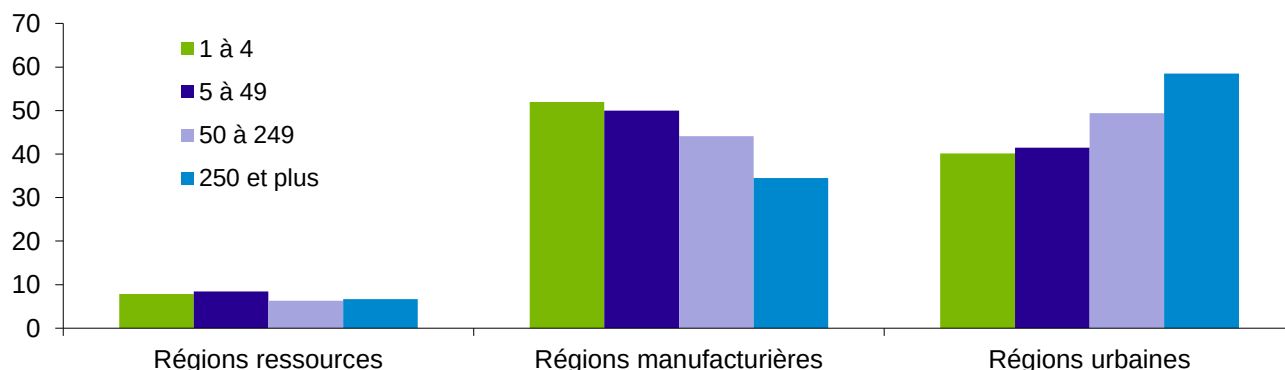
Blocs régionaux

En 2017, les établissements québécois de taille relativement grande se trouvaient davantage dans les régions urbaines, alors que ceux de petite taille étaient regroupés dans les régions manufacturières.

- Au Québec, la moitié des microétablissements (moins de cinq employés) se trouvent dans les régions manufacturières (52,0 % en 2017). Les régions urbaines (40,1 %) et les régions ressources (7,8 %) en affichent une proportion beaucoup moins importante. Cependant, dans les trois blocs régionaux, les microétablissements représentent environ la moitié du nombre total d'établissements, tout comme dans l'ensemble du Québec.
- Les petits établissements (de 5 à 49 employés) présentent une répartition semblable. Les régions manufacturières (50,0 % en 2017) en regroupent la plus grande proportion, suivies des régions urbaines (41,5 %), puis des régions ressources (8,4 %). La proportion de petits établissements dans la structure industrielle de chaque bloc régional est similaire à celle de l'ensemble du Québec.
- La constatation est différente pour les établissements de taille moyenne (de 50 à 249 employés) et grande (250 employés et plus) : ce sont plutôt les régions urbaines (respectivement 49,4 % et 58,5 % en 2017) qui en regroupent la plus grande part. Au total, 6,5 % des établissements des régions urbaines comptent 50 employés ou plus, contre 5,3 % dans l'ensemble du Québec.

Graphique 20

Répartition des établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les blocs régionaux, 2017
(en pourcentage du nombre total d'établissements)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

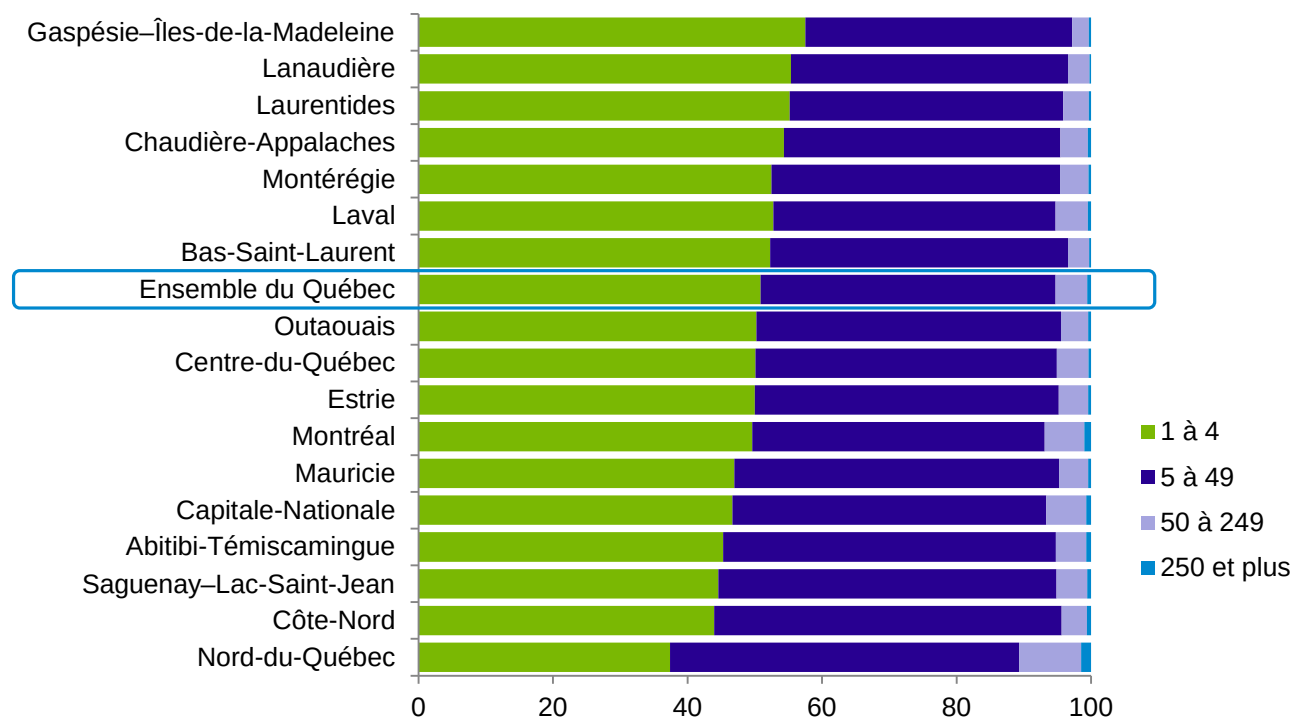
Régions administratives

- En 2017, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (57,5 %), Lanaudière (55,4 %), les Laurentides (55,2 %) et la Chaudière-Appalaches (54,3 %) affichaient les plus fortes proportions de microétablissements (de un à quatre employés) dans leur structure industrielle.
- Les régions du Nord-du-Québec (37,4 %), de la Côte-Nord (44,0 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (44,6 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (45,3 %) avaient une structure industrielle moins basée sur les microétablissements que l'ensemble du Québec. Cette situation découle de la forte présence, dans ces régions, d'industries d'exploitation et de transformation des ressources naturelles, considérant que la taille moyenne des établissements est plus grande pour ces industries.
- En 2017, 7 des 17 régions administratives se situaient au-dessus de la moyenne de l'ensemble du Québec pour ce qui est de leur proportion de microétablissements.
- Enfin, les grands établissements (250 employés et plus) occupaient une proportion supérieure à celle du Québec (0,6 %) dans quatre régions : le Nord-du-Québec (1,5 %), Montréal (1,0 %), la Capitale-Nationale (0,7 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (0,7 %).

Graphique 21

Proportion d'établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), selon les régions administratives, 2017

(en pourcentage du nombre total d'établissements, par ordre décroissant du nombre d'établissements de 1 à 4 employés)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XI
Établissements, en fonction de la taille (nombre d'employés), 2017

	Part en région				Part au Québec			
	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus	1 à 4	5 à 49	50 à 249	250 et plus
Région administrative	En % du total				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	52,3	44,3	3,2	0,3	3,2	3,1	2,1	1,4
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	44,6	50,3	4,6	0,6	3,0	4,0	3,4	3,3
03 Capitale-Nationale	46,6	46,7	5,9	0,7	7,8	9,0	10,7	10,3
04 Mauricie	47,0	48,3	4,3	0,4	2,9	3,4	2,8	2,3
05 Estrie	50,0	45,2	4,4	0,4	3,8	4,0	3,6	2,9
06 Montréal	49,6	43,5	5,9	1,0	24,4	24,8	31,2	42,2
07 Outaouais	50,2	45,3	4,1	0,4	3,0	3,2	2,6	2,2
08 Abitibi-Témiscamingue	45,3	49,5	4,5	0,7	1,7	2,2	1,9	2,3
09 Côte-Nord	44,0	51,7	3,8	0,6	1,0	1,3	0,9	1,1
10 Nord-du-Québec	37,4	51,9	9,3	1,5	0,3	0,4	0,7	0,9
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	57,5	39,7	2,4	0,4	1,7	1,4	0,8	0,9
12 Chaudière-Appalaches	54,3	41,1	4,1	0,5	6,3	5,5	5,1	4,8
13 Laval	52,7	42,0	4,8	0,5	4,9	4,6	4,8	3,9
14 Lanaudière	55,4	41,2	3,2	0,3	6,4	5,5	4,0	2,6
15 Laurentides	55,2	40,7	3,8	0,4	8,0	6,8	5,9	4,5
16 Montérégie	52,5	42,9	4,2	0,4	18,2	17,2	15,8	11,8
17 Centre-du-Québec	50,1	44,8	4,7	0,4	3,4	3,6	3,5	2,3
Résidu ¹	35,8	52,1	10,4	1,7	0,1	0,0	0,0	0,0
Ensemble du Québec	50,8	43,9	4,7	0,6	100,0	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	49,8	46,0	3,7	0,5	7,8	8,4	6,3	6,7
Régions manufacturières	52,2	43,3	4,1	0,4	52,0	50,0	44,1	34,5
Régions urbaines	49,4	44,1	5,6	0,8	40,1	41,5	49,4	58,5

1. Statistique Canada ne dispose pas de suffisamment d'information pour situer ces établissements avec précision.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et des résidus.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.4 Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie

Le produit intérieur brut⁷ (PIB) mesure la valeur ajoutée des biens et des services produits sur le territoire d'une économie. Les catégories d'industrie présentes dans une économie varient selon la dotation en ressources naturelles et la situation géographique d'une région.

Ensemble du Québec

En 2016, les industries productrices de services représentaient 73,4 % du PIB du Québec, contre 26,6 % pour les industries productrices de biens. La fabrication correspondait à plus de la moitié de la production des industries productrices de biens.

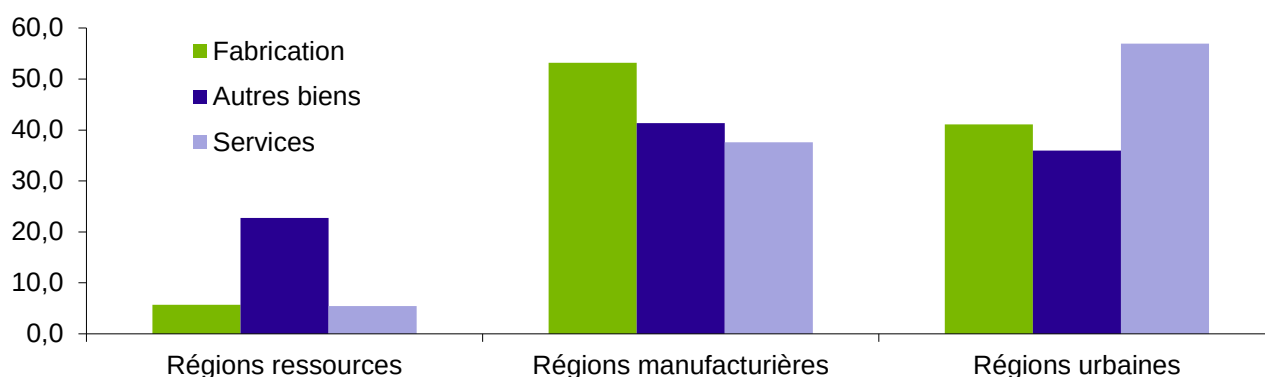
Blocs régionaux

En 2016, la plus grande part de la production des industries de services au Québec se trouvait dans les régions urbaines. Dans les régions manufacturières et les régions ressources, c'est la production des industries de biens qui dominait.

- Au Québec, plus de la moitié de la production du secteur de la fabrication se faisait dans les régions manufacturières (53,2 %). Dans ces régions, le secteur de la fabrication représentait 17,7 % du PIB, soit une proportion bien plus élevée que dans l'ensemble du Québec (13,4 %). Suivaient les régions urbaines, avec 41,1 % de la production de ce secteur au Québec, puis les régions ressources, avec 5,7 %.
- Par ailleurs, la production des autres industries productrices de biens, qui incluent l'exploitation des ressources naturelles, les services d'utilité publique et la construction, se trouvait principalement dans les régions manufacturières (41,3 %), suivies des régions urbaines (35,9 %) et des régions ressources (22,7 %). Dans ce dernier bloc régional, ce secteur était particulièrement important en 2016, équivalant à 38,7 % de son PIB.
- Finalement, le PIB des industries de services au Québec était principalement concentré dans les régions urbaines (57,0 %). Il s'agit du seul bloc régional dont le PIB était davantage tourné vers les industries de services (80,3 %) que celui de l'ensemble du Québec. Les régions manufacturières (37,6 %) et les régions ressources (5,4 %) occupaient une part plus faible de la production de ce secteur au Québec.

Graphique 22

Part du produit intérieur brut du Québec, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2016
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

7. Pour mesurer l'évolution de la croissance économique, il est convenu d'utiliser le concept de PIB réel (qui exclut l'effet des prix). Toutefois, comme ce concept ne peut pas être appliqué à l'échelle des régions administratives du Québec, l'analyse porte sur le PIB nominal, qui inclut l'effet des prix en dollars courants.

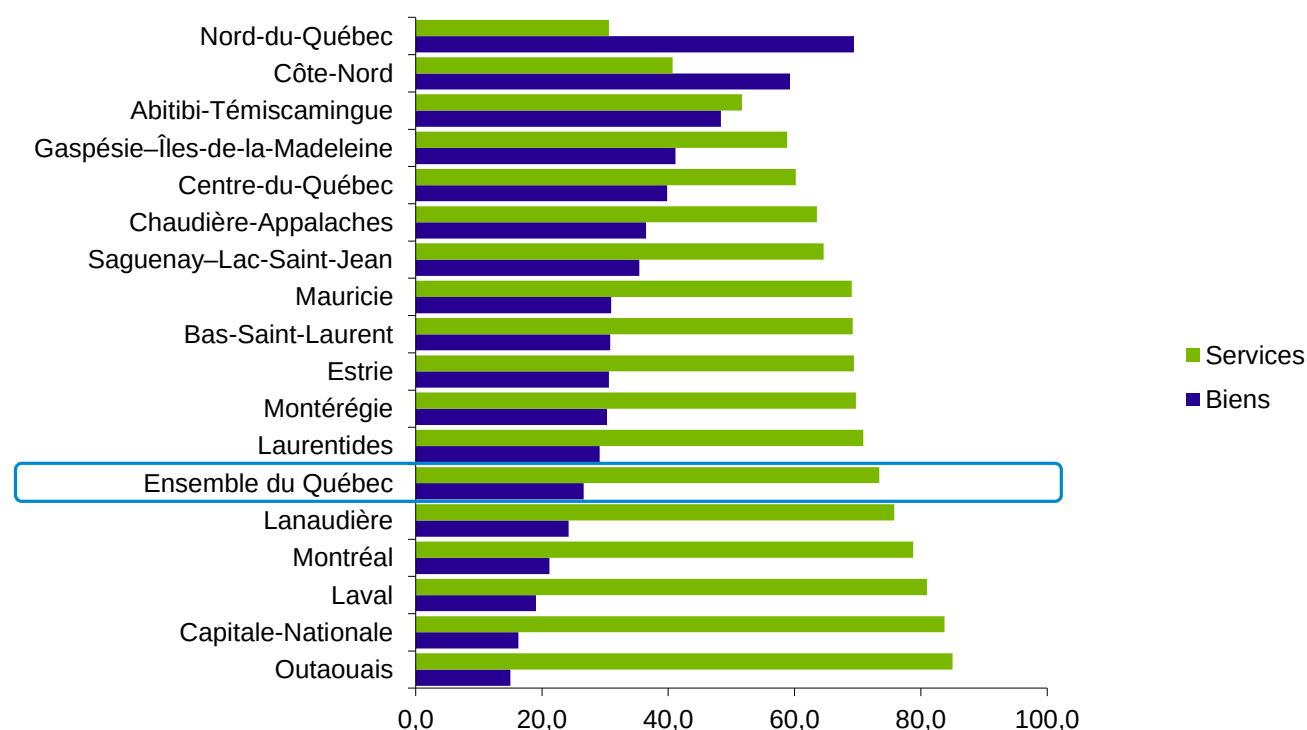
Régions administratives

- En 2016, les industries productrices de biens représentaient une plus grande part du PIB dans les régions ressources du Nord-du-Québec (69,4 %), de la Côte-Nord (59,3 %) et de l'Abitibi-Témiscamingue (48,3 %) que dans les autres régions. C'est notamment la production des industries autres que la fabrication, comme l'exploitation minière et forestière, qui explique cette constatation.
- À l'inverse, les régions urbaines que sont l'Outaouais (15,0 %), la Capitale-Nationale (16,2 %), Laval (19,0 %) et Montréal (21,2 %) affichaient la part la plus faible des industries productrices de biens dans leur économie. Ce résultat est la conséquence de l'importance moindre des autres industries productrices de biens à Montréal et à Laval, où la quantité de ressources naturelles est limitée, ainsi que celle de la fabrication en Outaouais et dans la Capitale-Nationale.
- Par ailleurs, Montréal représentait à elle seule 37,1 % du PIB des industries productrices de services du Québec, 31,1 % du PIB de la fabrication et 24,0 % du PIB des autres industries productrices de biens.
- À l'opposé, le Nord-du-Québec n'affichait que 0,5 % de la production de services du Québec et 0,2 % de la fabrication. Laval ne regroupait que 2,3 % de l'activité économique des autres industries productrices de biens.
- La majorité des régions étaient davantage tournées vers les industries productrices de biens que l'ensemble du Québec. Seules les quatre régions urbaines et Lanaudière se situaient sous la moyenne québécoise à cet égard.

Graphique 23

Répartition du produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2016

(en pourcentage du total du PIB, par ordre décroissant de la part des industries productrices de biens)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XII
Produit intérieur brut, en fonction de la catégorie d'industrie, 2016

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres ¹		Fabrication	Autres ¹	
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	11,4	19,4	69,2	1,6	2,8	1,8
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	17,4	18,0	64,6	3,8	3,9	2,5
03 Capitale-Nationale	7,2	9,0	83,7	5,3	6,7	11,2
04 Mauricie	13,2	17,8	69,1	2,4	3,3	2,3
05 Estrie	19,6	11,0	69,4	4,6	2,6	3,0
06 Montréal	12,0	9,2	78,8	31,1	24,0	37,1
07 Outaouais	4,1	10,9	85,0	1,1	2,9	4,1
08 Abitibi-Témiscamingue	13,2	35,1	51,7	2,1	5,6	1,5
09 Côte-Nord	10,6	48,7	40,7	1,4	6,3	0,9
10 Nord-du-Québec	2,5	66,9	30,6	0,2	5,6	0,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,3	34,9	58,8	0,4	2,4	0,7
12 Chaudière-Appalaches	23,8	12,7	63,5	7,9	4,3	3,8
13 Laval	11,7	7,3	81,0	3,6	2,3	4,6
14 Lanaudière	12,7	11,5	75,8	3,4	3,2	3,8
15 Laurentides	15,8	13,4	70,9	6,6	5,6	5,4
16 Montérégie	17,2	13,1	69,7	19,9	15,4	14,7
17 Centre-du-Québec	24,1	15,8	60,2	4,5	3,0	2,0
Ensemble du Québec	13,4	13,2	73,4	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	9,8	38,7	51,4	5,7	22,7	5,4
Régions manufacturières	17,7	13,6	68,7	53,2	41,3	37,6
Régions urbaines	10,5	9,1	80,3	41,1	35,9	57,0

1. Agriculture, foresterie, pêche et chasse, mines, services d'utilité publique, construction.

Afin de connaître les niveaux de PIB en 2016, se référer à la section 1.2 du présent document.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.5 Emploi, par grands secteurs d'activité

La structure de l'emploi met en relief l'orientation du développement économique d'une société. Au Québec, la tertiarisation de l'économie, soit le processus historique par lequel celle-ci se tourne vers les industries des services, se poursuit depuis près de trois décennies.

Ensemble du Québec

En 2017, la part de l'emploi du secteur tertiaire dans l'économie du Québec dépassait 80 %. Le secteur secondaire, composé de la fabrication et de la construction, regroupait 17,5 % de l'emploi total du Québec. Seuls 2,2 % des emplois se trouvaient dans le secteur primaire.

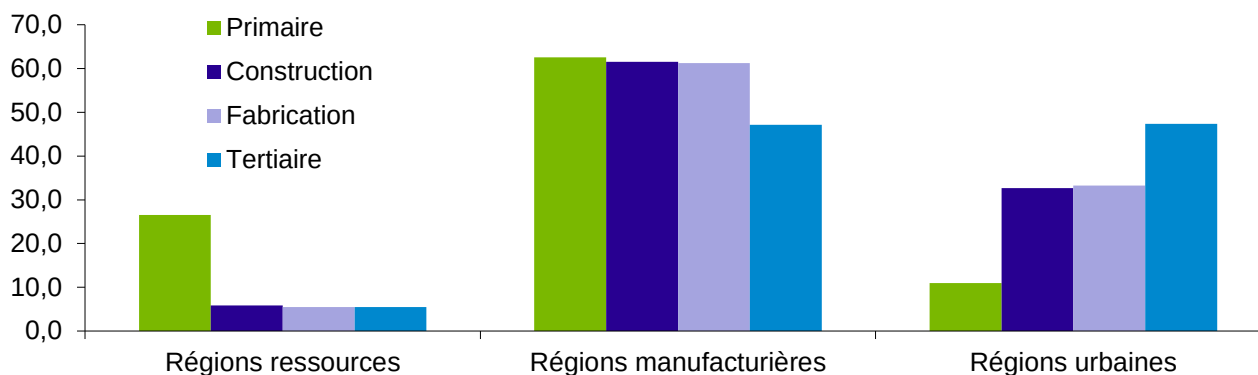
Blocs régionaux

La répartition des emplois selon les blocs régionaux démontre l'importance du secteur primaire dans les régions ressources, du secteur secondaire dans les régions manufacturières et du secteur tertiaire dans les régions urbaines.

- En 2017, dans les régions ressources, l'importance du secteur primaire résultait de l'exploitation des ressources naturelles (forêts et mines), dont dépendaient 9,8 % des emplois, soit plus de quatre fois l'importance du secteur primaire de l'ensemble du Québec. Parmi les blocs régionaux, les emplois du secteur primaire étaient principalement regroupés dans les régions manufacturières (62,6 %) et les régions ressources (26,5 %). Dans les régions manufacturières, ce secteur était représenté davantage par l'agriculture et l'extraction de ressources naturelles destinées à l'industrie de la construction (forêts et carrières de minerais non métalliques).
- Dans les régions manufacturières, 21,4 % des emplois dépendaient du secteur secondaire. Au Québec, les emplois des secteurs de la construction et de la fabrication se trouvaient majoritairement dans ces régions (respectivement 61,5 % et 61,2 %).
- Enfin, au sein des régions urbaines, le secteur tertiaire revêt une importance relative beaucoup plus grande, car 86,3 % des emplois s'y trouvaient en 2017, comparativement à 80,3 % au Québec. Les emplois de ce secteur se répartissaient surtout entre les régions urbaines (47,4 %) et les régions manufacturières (47,2 %).

Graphique 24

Part de l'emploi au Québec, par grands secteurs d'activité, selon les blocs régionaux, 2017
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

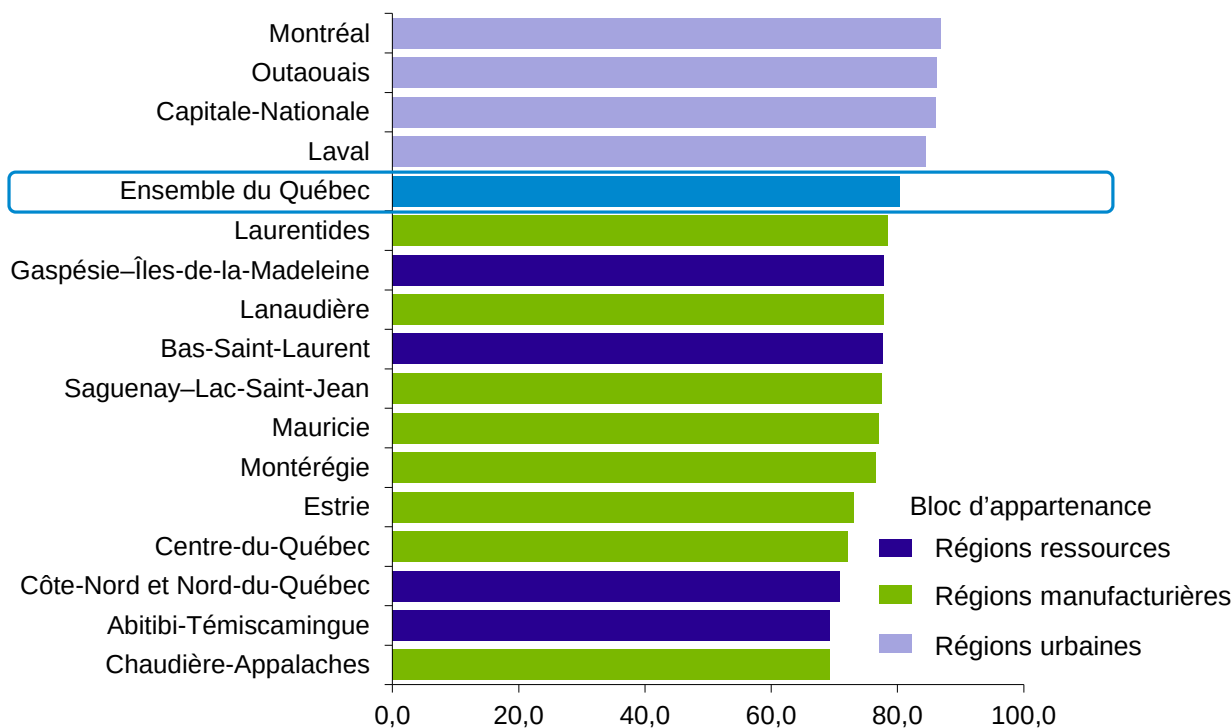
Régions administratives

- Bien que le secteur tertiaire domine dans l'ensemble des régions, une majorité de régions comptent une part de l'emploi du secteur tertiaire inférieure à celle de l'ensemble du Québec. Cela s'explique par le poids des régions urbaines dans l'ensemble du Québec au chapitre de l'emploi, car la tertiarisation de l'économie est surtout le fait de ces régions.
- À cet égard, en 2017, Montréal affichait la plus forte tertiarisation de son économie (86,9 % de l'emploi total), suivie de près par l'Outaouais (86,3 %), la Capitale-Nationale (86,0 %) et Laval (84,6 %).
- À l'inverse, la Chaudière-Appalaches est la région dont l'économie était la moins tournée vers le secteur tertiaire, notamment à cause du poids de son secteur manufacturier (18,9 % de l'emploi total).
- De même, la forte présence du secteur primaire en Abitibi-Témiscamingue (13,8 % du total de l'emploi) explique la tertiarisation plus limitée de son économie, qui est plutôt axée sur l'exploitation minière et forestière.
- La proportion de l'emploi dans le secteur de la construction des régions de Montréal (2,9 % de l'emploi total) et du Bas-Saint-Laurent (4,4 %) était nettement plus faible que dans l'ensemble du Québec (5,8 %). À l'inverse, les régions des Laurentides (9,5 %) et de l'Outaouais (8,3 %) affichaient les plus fortes proportions à ce chapitre.

Graphique 25

Part de l'emploi dans le secteur tertiaire, selon les régions administratives, 2017

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XIII
Emploi, par grands secteurs d'activité, 2017

Région administrative		Part en région			Part au Québec				
		Primaire	Secondaire		Tertiaire	Primaire	Secondaire		Tertiaire
			Constr.	Fabr.			Constr.	Fabr.	
		En %						En %	
01	Bas-Saint-Laurent	6,6	4,4	11,4	77,6	6,0	1,5	2,0	1,9
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	4,4	6,5	11,6	77,5	6,1	3,4	3,0	2,9
03	Capitale-Nationale	1,4	5,5	7,1	86,0	5,9	9,1	5,9	10,3
04	Mauricie	3,7	4,8	14,6	77,0	4,7	2,4	3,6	2,7
05	Estrie	3,8	6,6	16,5	73,1	6,4	4,2	5,3	3,4
06	Montréal	0,2	2,9	10,1	86,9	1,7	12,0	21,3	26,5
07	Outaouais	1,1	8,3	4,4	86,3	2,4	6,8	1,8	5,1
08	Abitibi-Témiscamingue	13,8	6,7	10,3	69,2	11,2	2,0	1,6	1,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	11,5	6,4	11,1	70,9	6,8	1,4	1,2	1,1
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6,5	5,9	9,7	77,9	2,6	0,9	0,7	0,9
12	Chaudière-Appalaches	4,9	7,0	18,9	69,2	11,4	6,1	8,2	4,4
13	Laval	0,4 ^e	5,3	9,7	84,6	1,0 ^e	4,8	4,3	5,5
14	Lanaudière	2,2	6,9	13,1	77,8	6,1	7,4	6,9	6,0
15	Laurentides	1,9	9,5	10,2	78,4	6,2	11,8	6,3	7,0
16	Montréal	2,0	7,2	14,3	76,6	17,3	23,5	23,3	18,2
17	Centre-du-Québec	3,3	5,7	18,8	72,2	4,3	2,8	4,6	2,6
Ensemble du Québec		2,2	5,8	11,7	80,3	100,0	100,0	100,0	100,0
	Régions ressources	9,8	5,7	10,7	73,7	26,5	5,9	5,5	5,5
	Régions manufacturières	2,8	7,2	14,3	75,8	62,6	61,5	61,2	47,2
	Régions urbaines	0,5	4,3	8,8	86,3	10,9	32,7	33,3	47,4

Afin de connaître les niveaux d'emploi, se référer à la section 4.1 du présent document.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.6 Emploi, par domaines de fabrication

Le secteur de la fabrication, qui représentait près de 12 % des emplois du Québec en 2017, peut être analysé selon deux grands domaines : le domaine traditionnel (ressources naturelles et produits de consommation) et le domaine complexe. Le domaine de fabrication traditionnel inclut notamment les secteurs du bois, des aliments et des boissons, du papier, des vêtements et des meubles. Le domaine de fabrication complexe comprend, entre autres, l'impression, les machines, le matériel de transport et les produits informatiques et électroniques.

Ensemble du Québec

En 2017, le domaine de fabrication traditionnel représentait 7,2 % du total de l'emploi au Québec, tandis que la fabrication complexe occupait 4,5 % des travailleurs. Le déclin qu'a connu le secteur manufacturier au cours de la dernière décennie a touché tous les domaines de la fabrication.

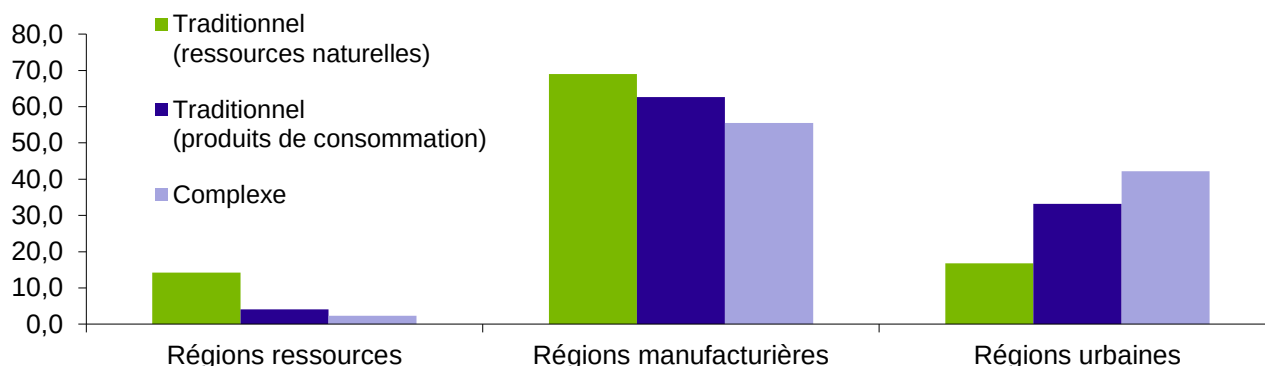
Blocs régionaux

En 2017, les régions manufacturières affichaient la part la plus importante du total de l'emploi au Québec dans tous les domaines de la fabrication. Cependant, dans les régions ressources, la proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles dominait.

- Au Québec, en 2017, les emplois dans le domaine de la transformation des ressources naturelles étaient majoritairement concentrés dans les régions manufacturières (69,0 % du total québécois). Néanmoins, ils représentaient aussi une part importante de l'emploi au sein des régions ressources (5,7 % de l'emploi du bloc régional). La part de l'emploi de ce domaine de fabrication demeurait peu importante dans le bloc des régions urbaines (0,9 %).
- Le domaine de la transformation des produits de consommation dépend de la proximité des bassins de consommation et des voies de communication internationales. En 2017, la majorité des emplois de ce domaine de fabrication se concentraient dans les régions manufacturières (62,7 %) et les régions urbaines (33,2 %). Dans les régions manufacturières, 6,0 % des emplois y étaient consacrés.
- Finalement, la transformation complexe était surtout le fait des régions manufacturières (55,2 %) et des régions urbaines (42,2 %). Ce domaine était le plus important pour les régions urbaines (4,3 % de l'emploi du bloc régional), qui bénéficient de la proximité de centres de recherche, de services financiers et scientifiques ainsi que de la disponibilité d'une main-d'œuvre très qualifiée.

Graphique 26

Part de l'emploi au Québec, par domaines de fabrication, selon les blocs régionaux, 2017
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

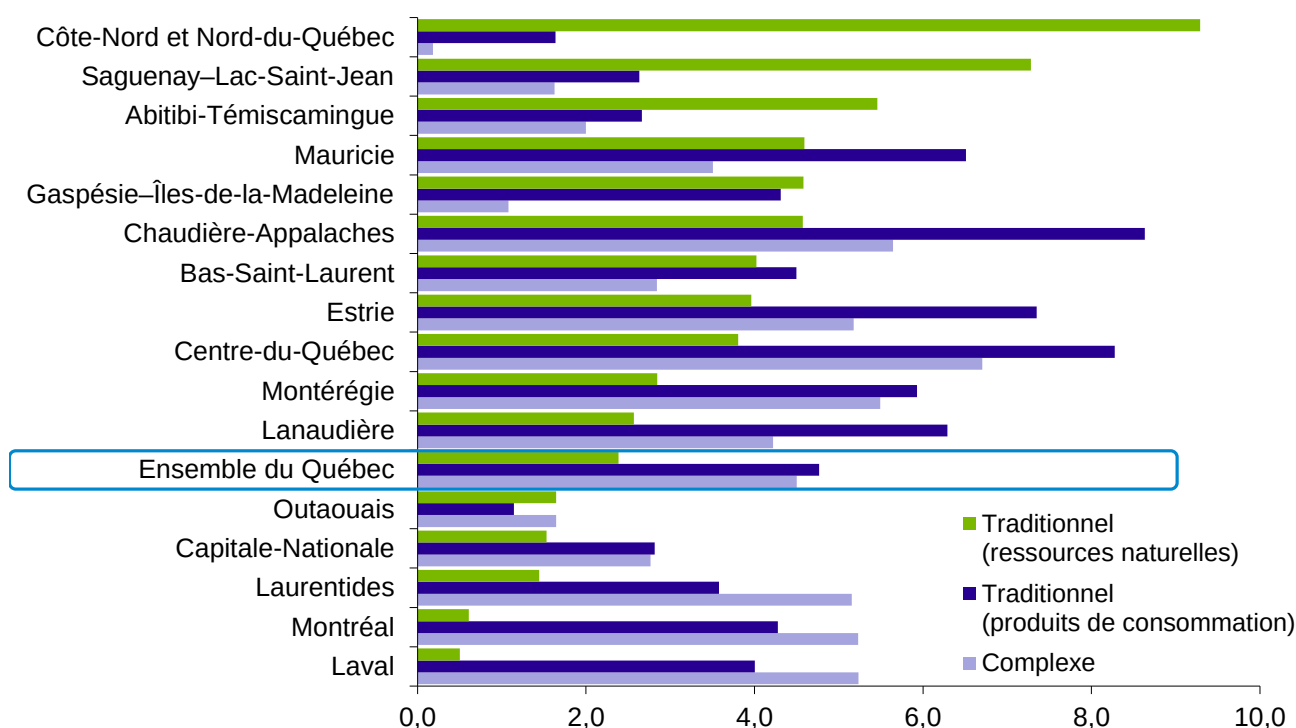
Régions administratives

- En 2017, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (9,3 % du total de l'emploi), le Saguenay–Lac-Saint-Jean (7,3 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (5,5 %) enregistraient la plus forte proportion d'emplois spécialisés en transformation des ressources naturelles, notamment celles provenant de la forêt et des mines.
- Au chapitre de la part des emplois consacrés à la transformation de produits de consommation, la Chaudière-Appalaches (8,6 % du total de l'emploi) se classait au premier rang, suivie du Centre-du-Québec (8,3 % du total de l'emploi) et de l'Estrie (7,3 %). La proximité des grands centres urbains et les activités agricoles, auxquelles est liée la transformation alimentaire, procurent des emplois dans ce domaine.
- En 2017, les plus grandes parts de l'emploi dans la transformation complexe revenaient au Centre-du-Québec (6,7 % du total de l'emploi), à la Chaudière-Appalaches (5,6 %) et à la Montérégie (5,5 %). Les machines et le matériel de transport sont des sous-secteurs particulièrement importants dans ces régions, notamment l'industrie du transport terrestre.
- Par ailleurs, Laval et Montréal regroupaient la plus faible proportion de travailleurs dans le domaine de la transformation des ressources naturelles au Québec (0,5 % et 0,6 %, respectivement), en raison de la rareté de ces ressources sur leur territoire. Pour sa part, l'Outaouais affichait une structure industrielle s'appuyant très peu sur la transformation de produits de consommation (1,1 %) ou sur le domaine complexe (1,6 %). Pour ces trois régions, l'importance du secteur tertiaire explique la faible part de l'emploi dans les domaines de la fabrication.

Graphique 27

Répartition de l'emploi, par domaines de fabrication, selon les régions administratives, 2017

(en pourcentage du nombre total d'emplois, par ordre décroissant de la transformation des ressources naturelles)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XIV
Emploi, par domaines de fabrication, 2017

Région administrative		Part en région			Part au Québec		
		Traditionnel ¹		Complexe ²	Traditionnel ¹		Complexe ²
		Ressources	Produits de		Ressources	Produits de	
		naturelles	consommation		naturelles	consommation	
		En %			En %		
01	Bas-Saint-Laurent	4,0	4,5	2,8	3,4	1,9	1,3
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	7,3	2,6	1,6	9,3	1,7	1,1
03	Capitale-Nationale	1,5	2,8	2,8	6,2	5,7	5,9
04	Mauricie	4,6	6,5	3,5	5,5	3,9	2,2
05	Estrie	4,0	7,3	5,2	6,2	5,7	4,3
06	Montréal	0,6	4,3	5,2	6,3	22,0	28,5
07	Outaouais	1,6	1,1	1,6	3,3	1,1	1,7
08	Abitibi-Témiscamingue	5,5	2,7	2,0	4,1	1,0	0,8
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	9,3	1,6	0,2	5,1	0,4	0,1
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4,6	4,3	1,1	1,7	0,8	0,2
12	Chaudière-Appalaches	4,6	8,6	5,6	9,7	9,2	6,4
13	Laval	0,5	4,0	5,2	1,1	4,4	6,0
14	Lanaudière	2,6	6,3	4,2	6,7	8,1	5,8
15	Laurentides	1,4	3,6	5,2	4,4	5,4	8,3
16	Montérégie	2,8	5,9	5,5	22,7	23,7	23,3
17	Centre-du-Québec	3,8	8,3	6,7	4,6	5,0	4,3
Ensemble du Québec		2,4	4,8	4,5	100,0	100,0	100,0
	Régions ressources	5,7	3,3	1,7	14,2	4,1	2,3
	Régions manufacturières	3,3	6,0	5,0	69,0	62,7	55,5
	Régions urbaines	0,9	3,6	4,3	16,8	33,2	42,2

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

1. Ressources naturelles : bois, papier, produits minéraux non métalliques et transformation des métaux. Produits de consommation : aliments, boissons et tabac, textiles, produits textiles, vêtements, cuir, caoutchouc et plastique, produits métalliques et meubles.

2. Complexe : impression, pétrole et charbon, produits chimiques, machines, produits informatiques et électroniques, matériel et appareils électriques, matériel de transport et activités diverses.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

2.7 Emploi, par grands groupes de services

L'importance croissante du secteur tertiaire constitue l'une des grandes transformations de la structure industrielle du Québec. En effet, le secteur tertiaire, ou secteur des services, regroupe à lui seul plus de 80 % de tous les emplois. Ce secteur se répartit en trois grands groupes : les services aux ménages (commerce de détail, hébergement, etc.), les services publics (enseignement, santé, électricité, etc.) et les services moteurs (services financiers, commerce de gros, services professionnels et administratifs, etc.).

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2017, parmi les grands groupes de services, les services aux ménages présentaient la proportion la plus élevée de l'emploi (27,5 %), suivis des services publics (27,1 %), puis des services moteurs (25,8 %).

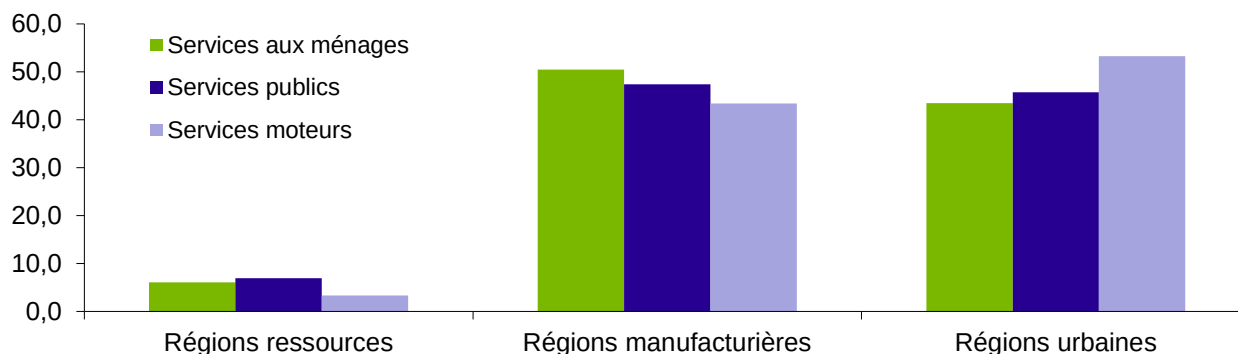
Blocs régionaux

La répartition des emplois par grands groupes de services dépend principalement de la structure démographique de la région et de sa proximité des centres urbains.

- En 2017, les emplois associés aux services aux ménages se concentraient dans les régions manufacturières (50,5 %), suivies des régions urbaines (43,5 %), puis des régions ressources (6,1 %). La villégiature et le tourisme expliquent une partie de la surreprésentation de l'emploi de ce groupe de services dans les régions ressources (28,0 %) par rapport à ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (27,5 %).
- Les emplois du groupe des services publics se trouvaient en plus grande proportion dans les régions manufacturières (47,4 %) et dans les régions urbaines (45,7 %). Cependant, la population plus âgée et l'économie moins diversifiée des régions ressources, comparativement au reste de la province, accroissent la présence de ce type de services (31,4 % des emplois de ce bloc régional). Dans les régions urbaines, ce sont surtout les administrations publiques et les établissements d'enseignement (universités, cégeps, etc.) qui expliquent que l'emploi régional de ce groupe occupe une plus grande part que dans l'ensemble du Québec (28,1 % contre 27,1 % au Québec).
- Toujours en 2017, les emplois du groupe des services moteurs étaient majoritairement concentrés dans les régions urbaines (53,3 %). Les services financiers et les assurances, les services scientifiques, professionnels et techniques ainsi que l'importance du secteur de la culture et de l'information expliquent cette constatation. Dans les régions urbaines, ce groupe de services représente plus de 31 % des emplois, alors qu'il était d'environ 26 % au Québec.

Graphique 28

Part de l'emploi, par grands groupes de services, selon les blocs régionaux, 2017
(en pourcentage du total québécois)



Source : Statistique Canada.

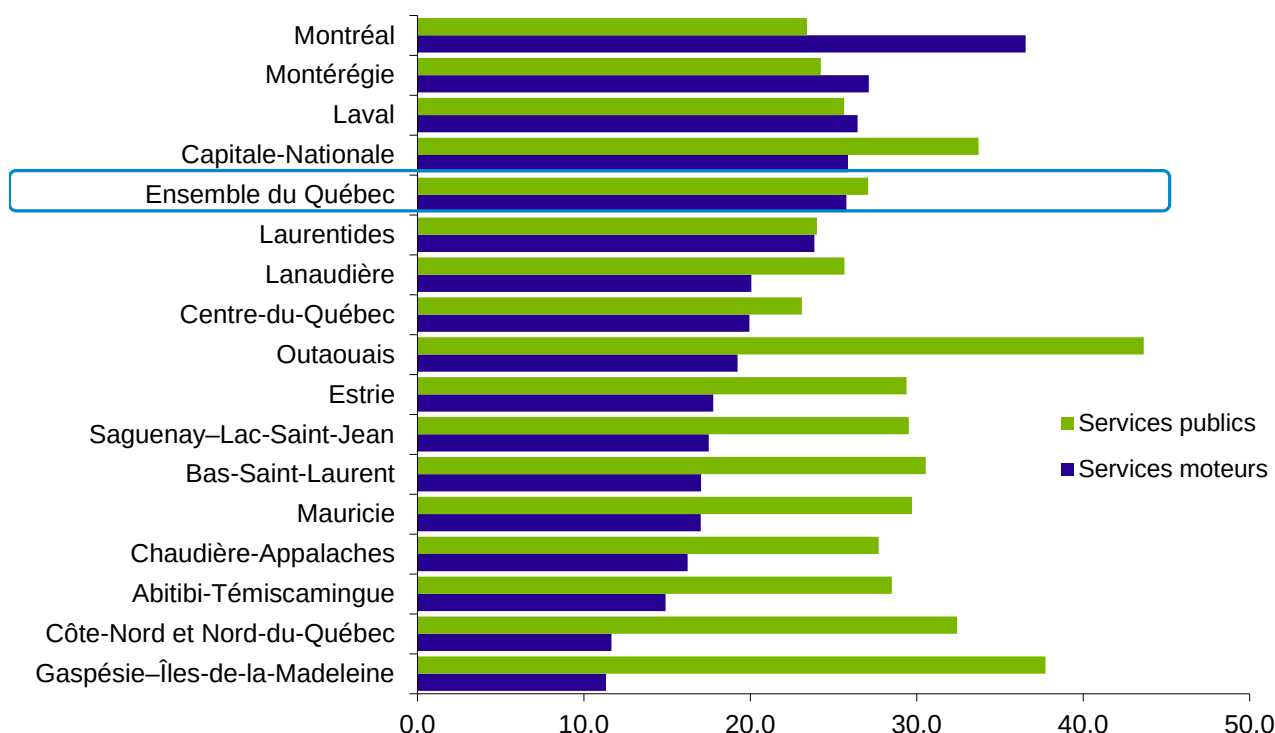
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2017, les régions comprenant des centres urbains ou situées près des centres urbains affichaient une part d'emplois dans les services moteurs supérieure à la moyenne. À cet égard, Montréal (36,5 % du total de l'emploi), la Montérégie (27,1 %), Laval (26,4 %) et la Capitale-Nationale (25,9 %) se situaient au-dessus de l'ensemble du Québec (25,8 %).
- Le groupe où les services moteurs représentaient la plus petite part de l'emploi régional est celui des régions ressources, notamment dans la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11,3 % du total de l'emploi) et les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (11,7 % du total de l'emploi).
- En 2017, les régions où les administrations publiques abondent affichaient une part de l'emploi dans les services publics supérieure à celle de l'ensemble du Québec (27,1 %). C'est notamment le cas de l'Outaouais (43,6 % du total de l'emploi) et de la Capitale-Nationale (33,7 %), en raison de la forte présence gouvernementale dans les villes de Gatineau et de Québec.
- Les services publics occupaient aussi une part importante de l'emploi dans les régions où la population plus âgée requiert davantage de soins de santé, tels la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (37,7 % du total de l'emploi), la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (32,4 %), ainsi que le Bas-Saint-Laurent (30,5 %).
- À l'inverse, les régions comprenant des centres urbains ou situées à proximité des centres urbains et dont la population est relativement jeune affichaient une part de l'emploi dans les services publics beaucoup plus faible. Le Centre-du-Québec (23,1 % du total de l'emploi) et Montréal (23,4 %) fermaient la marche à ce chapitre.

Graphique 29

Part de l'emploi dans les services publics et moteurs, selon les régions administratives, 2017
(en pourcentage du total de l'emploi, par ordre décroissant de la part des services moteurs)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XV
Emploi, par grands groupes de services, 2017

Région administrative	Part en région			Part au Québec		
	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs	Services aux ménages	Services publics	Services moteurs
	En %			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	30,2	30,5	17,0	2,2	2,3	1,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	30,4	29,5	17,5	3,4	3,3	2,1
03 Capitale-Nationale	26,4	33,7	25,9	9,2	11,9	9,6
04 Mauricie	30,3	29,7	17,0	3,1	3,1	1,9
05 Estrie	25,9	29,4	17,8	3,5	4,0	2,6
06 Montréal	26,9	23,4	36,5	24,0	21,2	34,8
07 Outaouais	23,4	43,6	19,2	4,0	7,7	3,5
08 Abitibi-Témiscamingue	26,0	28,5	14,9	1,7	1,9	1,0
09-10 Côte-Nord et Nord-du-Québec	27,0	32,4	11,7	1,3	1,6	0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	28,8	37,7	11,3	0,9	1,2	0,4
12 Chaudière-Appalaches	25,2	27,7	16,2	4,7	5,2	3,2
13 Laval	32,5	25,6	26,4	6,2	4,9	5,3
14 Lanaudière	32,1	25,7	20,1	7,2	5,8	4,8
15 Laurentides	30,5	24,0	23,8	8,0	6,4	6,7
16 Montérégie	25,2	24,2	27,1	17,5	17,0	20,0
17 Centre-du-Québec	29,2	23,1	20,0	3,0	2,4	2,2
Ensemble du Québec	27,5	27,1	25,8	100,0	100,0	100,0
Régions ressources	28,0	31,4	14,4	6,1	6,9	3,3
Régions manufacturières	27,7	25,7	22,4	50,5	47,4	43,4
Régions urbaines	27,1	28,1	31,2	43,5	45,7	53,3

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les services aux ménages regroupent le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage, les services personnels, la réparation et l'entretien ainsi que les services divers.

Les services publics comprennent l'électricité, le gaz et l'eau, les services d'enseignement, la santé et les services sociaux ainsi que les administrations publiques.

Les services moteurs incluent les services financiers et les assurances, les services professionnels et administratifs, le commerce de gros et l'information, la culture et les loisirs.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des parties, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 3 – Investissement

De toutes les composantes de la croissance économique, les investissements sont certainement la plus structurante. Synonymes de productivité et de compétitivité, ils permettent d'en connaître davantage sur la structure économique d'une région, sur ses principales industries ainsi que sur son dynamisme en général.

Les sections de ce chapitre ont été élaborées à partir des résultats de l'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et en réparations : réelles, provisoires, perspectives (EDIR), réalisée par Statistique Canada. Pour l'année 2018, les données de l'Enquête ont été recueillies de septembre 2017 à janvier 2018 auprès des sociétés privées et des organismes publics. Il s'agit donc d'abord de perspectives d'investissement qui seront révisées par deux fois dans les années ultérieures, lorsque les données réelles seront disponibles. Enfin, les données sur l'investissement en construction résidentielle de Statistique Canada complètent le profil.

L'investissement peut fluctuer de façon importante d'une année à l'autre, puisque les grands projets infléchissent lourdement le résultat pendant les années de leur réalisation. Afin de diminuer l'incidence de cette volatilité, les indicateurs de l'investissement sont observés sous forme de moyennes établies sur cinq ans.

Les indicateurs suivants permettent d'aborder les différentes facettes de l'investissement :

- l'investissement des secteurs privé et public;
- l'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses;
- l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie;
- l'investissement en produits de propriété intellectuelle;
- l'investissement résidentiel.

3.1 Investissement des secteurs privé et public

L'investissement des secteurs privé et public diffère quant à leur finalité. Le premier est réalisé par les entreprises dans le but de moderniser leurs équipements et d'accroître leur capacité de production, alors que le second vise davantage à combler des besoins socioéconomiques (infrastructures liées à la santé ou à l'éducation, par exemple) traditionnellement liés à la mission de l'État.

Ensemble du Québec

Selon l'enquête réalisée de septembre 2017 à janvier 2018, les secteurs privé et public prévoyaient d'investir, au total, près de 38 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2018. En moyenne, de 2014 à 2018, l'investissement du secteur public (+4,7 % par année) et celui du secteur privé (+0,3 %) devraient avoir convergé. Au cours de cette période, l'investissement du secteur privé devrait représenter 51,2 % de tous les investissements au Québec.

Blocs régionaux

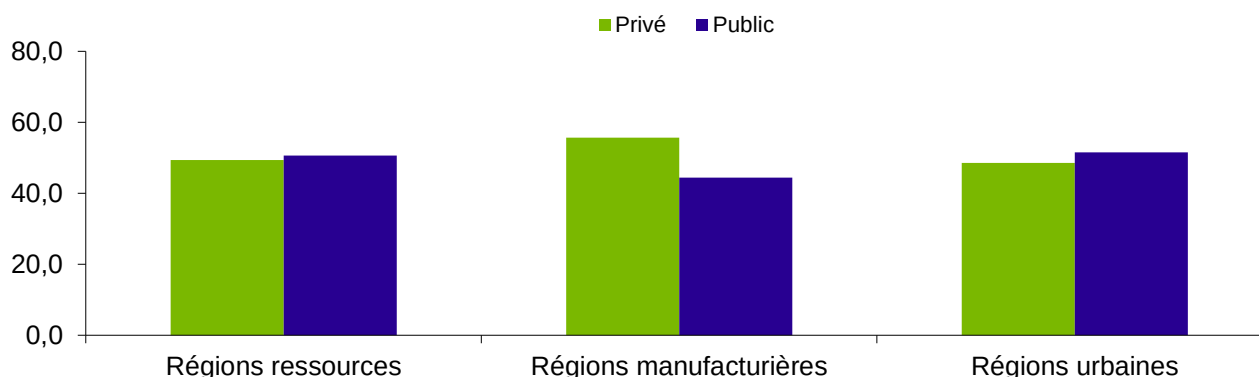
Pour 2018, les perspectives d'investissement des secteurs privé et public dans les régions urbaines dépassent 18 milliards de dollars. Elles atteignent près de 14 milliards de dollars dans les régions manufacturières et plus de 6 milliards de dollars dans les régions ressources.

- En moyenne, de 2014 à 2018, les régions manufacturières (55,6 %) devraient présenter la plus forte proportion de l'investissement issu du secteur privé, suivies des régions ressources (49,4 %) et des régions urbaines (48,5 %). Au cours de cette même période, l'investissement du secteur privé devrait néanmoins avoir diminué dans les régions ressources (-6,8 % par année), alors qu'il devrait avoir augmenté (+2,0 %) dans les régions manufacturières et les régions urbaines.
- De 2014 à 2018, les régions urbaines devraient recevoir, en moyenne, la part la plus importante (51,5 %) de l'investissement du secteur public, en raison de la présence de l'administration publique dans ces régions. Comparativement, dans les régions ressources (50,6 %) et les régions manufacturières (44,4 %), la part de l'investissement public est inférieure. Sur cette période, le secteur public devrait avoir augmenté ses investissements dans les régions urbaines (+7,1 % par année) et les régions manufacturières (+6,4 %), alors qu'il devrait les diminuer dans les régions ressources (-3,7 %).

Graphique 30

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les blocs régionaux, moyenne de 2014-2018¹

(en pourcentage)



1. 2014-2016 : dépenses réelles; 2017 : dépenses réelles provisoires; 2018 : perspectives. Période de collecte de septembre 2017 à janvier 2018. Diffusion en date du 28 février 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

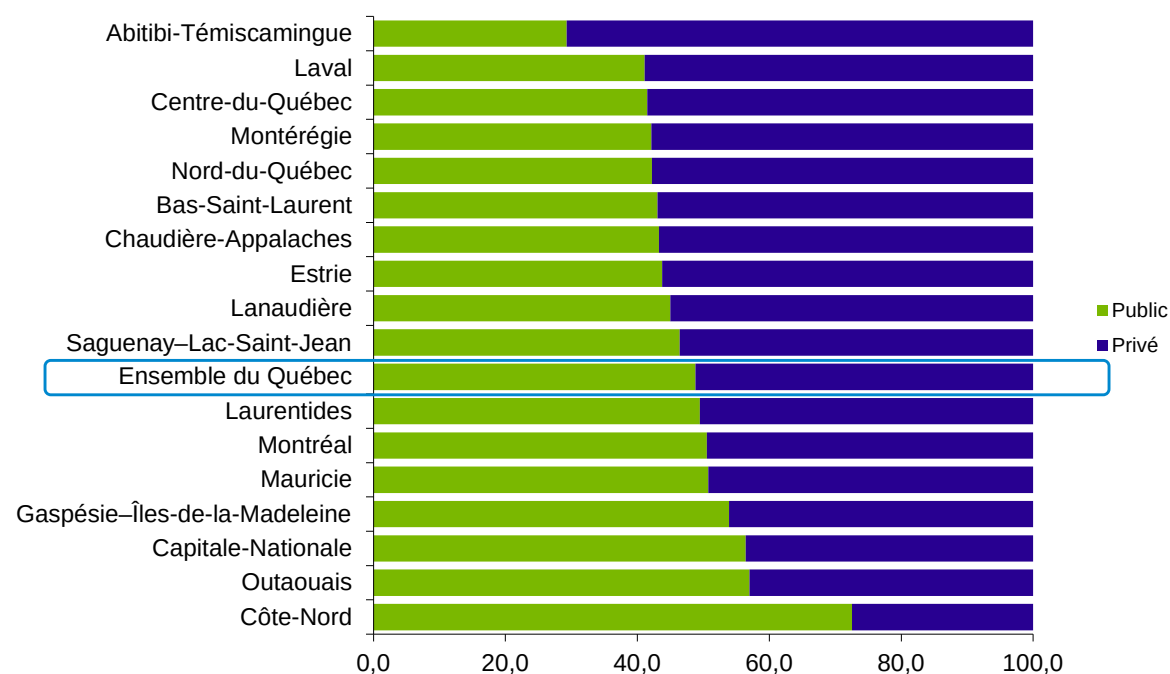
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- L'apport des secteurs privé et public varie fortement sur une base régionale. Il y a à cela diverses raisons : une culture entrepreneuriale plus ou moins développée, une présence plus ou moins forte de l'administration publique, la structure industrielle, etc.
- De 2014 à 2018, l'Abitibi-Témiscamingue (70,7 %) et la région de Laval (58,9 %) devraient obtenir les plus fortes parts de l'investissement privé. L'importance de l'exploitation minière en Abitibi-Témiscamingue et la construction de plusieurs projets immobiliers à Laval expliquent cette constatation.
- Au cours de la même période, la Côte-Nord et l'Outaouais devraient présenter, en moyenne, la plus faible proportion d'investissements issus du secteur privé (respectivement 27,5 % et 43,0 %). Cela résulte, entre autres, de la réalisation du complexe hydroélectrique de La Romaine en Côte-Nord et de la présence de l'administration publique fédérale en Outaouais.
- De 2014 à 2018, l'investissement du secteur privé devrait augmenter dans 10 des 17 régions. L'augmentation la plus rapide est observée en Mauricie (+11,5 % par année), suivie de l'Abitibi-Témiscamingue (+6,1 %).
- À l'inverse, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est la région qui devrait voir les investissements du secteur privé diminuer le plus (-35,5 % annuellement) au cours de cette période, en raison de la fin de la construction de la cimenterie de Port-Daniel-Gascons, qui avait mobilisé une forte part de l'investissement privé dans la région.
- Les investissements du secteur public devraient augmenter dans 12 des 17 régions administratives du Québec de 2014 à 2018, le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+20,1 % par année) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+11,3 %) se positionnant en tête. La Côte-Nord (-6,0 %) accuse le recul de l'investissement public le plus prononcé.

Graphique 31

Répartition de l'investissement des secteurs privé et public, selon les régions administratives, moyenne de 2014-2018¹
(en pourcentage)



1. 2014-2016 : dépenses réelles; 2017 : dépenses réelles provisoires; 2018 : perspectives. Période de collecte de septembre 2017 à janvier 2018. Diffusion en date du 28 février 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XVI
Investissement des secteurs privé et public, 2014-2018¹

Région administrative	Perspectives 2018		Part moyenne 2014-2018		Variation ² 2014-2018	
	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	384	402	56,9	43,1	-16,8	-4,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	664	784	53,6	46,4	-4,2	20,1
03 Capitale-Nationale	1 432	1 880	43,6	56,4	0,1	4,2
04 Mauricie	466	497	49,3	50,7	11,5	6,4
05 Estrie	636	541	56,2	43,8	0,5	2,1
06 Montréal	6 106	6 577	49,5	50,5	2,7	8,7
07 Outaouais	447	573	43,0	57,0	3,4	0,0
08 Abitibi-Témiscamingue	1 124	385	70,7	29,3	6,1	-2,1
09 Côte-Nord	662	1 379	27,5	72,5	3,1	-6,0
10 Nord-du-Québec	714	575	57,8	42,2	-11,2	-4,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	88	329	46,1	53,9	-35,5	11,3
12 Chaudière-Appalaches	720	670	56,7	43,3	-4,4	-0,3
13 Laval	543	452	58,9	41,1	-1,0	9,1
14 Lanaudière	558	530	55,0	45,0	2,2	5,1
15 Laurentides	712	747	50,5	49,5	-1,0	3,2
16 Montérégie	3 062	2 176	57,9	42,1	5,1	7,3
17 Centre-du-Québec	491	420	58,5	41,5	3,9	9,7
Ensemble du Québec	18 806	18 917	51,2	48,8	0,3	4,7
Régions ressources	2 971	3 070	49,4	50,6	-6,8	-3,7
Régions manufacturières	7 308	6 364	55,6	44,4	2,0	6,4
Régions urbaines	8 527	9 482	48,5	51,5	2,0	7,1

1. 2014-2016 : dépenses réelles; 2017 : dépenses réelles provisoires; 2018 : perspectives. Période de collecte de septembre 2017 à janvier 2018. Diffusion en date du 28 février 2018.

2. Taux de croissance annualisé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3.2 Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses

Les investissements influent sur le niveau de productivité et le degré de compétitivité d'une économie. Ils sont constitués de deux catégories : les dépenses en construction et celles en matériel et outillage.

Ensemble du Québec

De 2014 à 2018, selon l'enquête réalisée de septembre 2017 à janvier 2018, l'investissement en construction devrait croître de 0,2 % par année au Québec, pour atteindre 23,1 milliards de dollars en 2018. L'investissement en matériel et outillage devrait augmenter de 6,6 % annuellement, à 14,6 milliards de dollars.

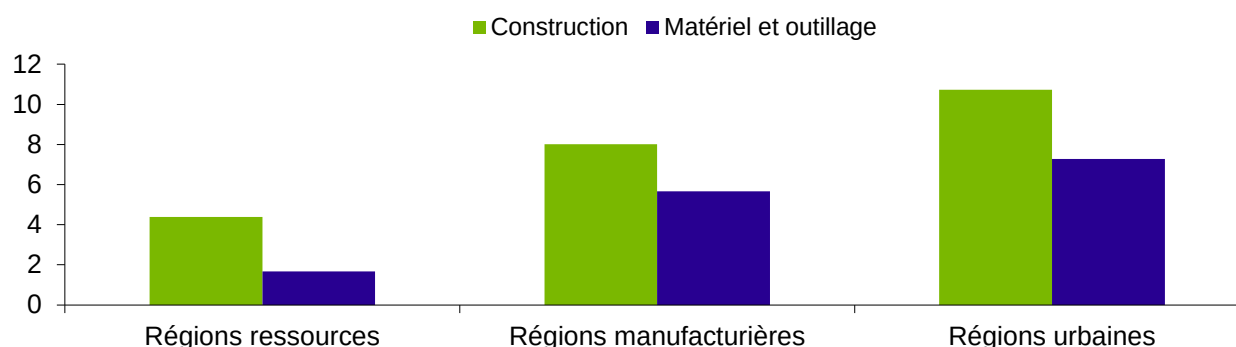
Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, plus on s'éloigne des centres urbains, plus la part de l'investissement en construction prend de l'importance par rapport à l'investissement en matériel et outillage.

- En 2018, l'investissement en construction devrait atteindre 10,7 milliards de dollars dans les régions urbaines, 8,0 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 4,4 milliards de dollars dans les régions ressources.
- La même année, l'investissement en matériel et outillage devrait atteindre 7,3 milliards de dollars dans les régions urbaines, 5,7 milliards de dollars dans les régions manufacturières et 1,7 milliard de dollars dans les régions ressources.
- Ainsi, l'investissement devrait être réparti de façon similaire dans les régions urbaines et manufacturières : 60 % en construction et 40 % en matériel et outillage. En comparaison, 72 % de l'investissement des régions ressources devrait être en construction, contre 28 % en matériel et outillage. Cette situation s'explique par l'importance des travaux de construction nécessaires pour les projets d'exploitation de ressources naturelles : mise en valeur de mines, construction de barrages hydroélectriques et de parcs éoliens.

Graphique 32

Perspectives d'investissement en fonction de la catégorie de dépenses, selon les blocs régionaux, 2018¹
(en milliards de dollars)



1. 2018 : perspectives, en date du 28 février 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

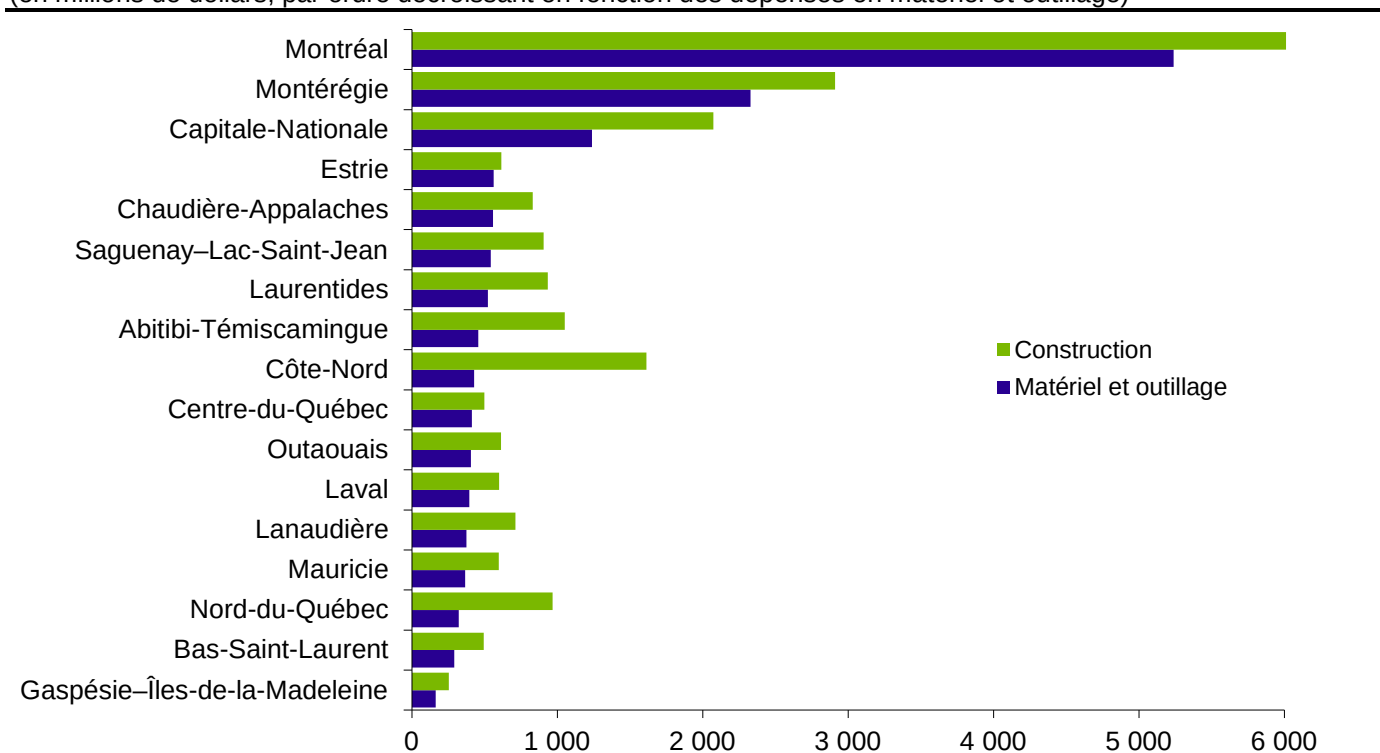
Régions administratives

- En 2018, les dépenses d'investissement en construction devraient être supérieures à celles en matériel et outillage dans l'ensemble des régions. Néanmoins, les dépenses en matériel et outillage devraient avoir un poids plus élevé dans l'investissement de 8 des 17 régions que dans celui de l'ensemble du Québec.
- La même année, les dépenses en construction devraient représenter 79 % des investissements sur la Côte-Nord.
- De 2014 à 2018, la région de Montréal devrait avoir attiré, à elle seule, le tiers de l'investissement en construction et en matériel et outillage.
- Sur cette même période, l'investissement en construction devrait avoir augmenté dans 9 des 17 régions administratives. Il devrait avoir augmenté plus rapidement en Mauricie (+7,8 % annuellement), à Laval (+5,6 %), au Centre-du-Québec (+5,2 %) et à Montréal (+4,8 %).
- Durant la même période, 16 des 17 régions devraient avoir vu leurs investissements en matériel et outillage s'inscrire à la hausse. C'est le cas notamment de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+23,0 %), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+12,3 %) et en Mauricie (+10,2 %).
- De 2014 à 2018, le recul de l'investissement en matériel et outillage devrait être observé uniquement dans la région de Laval (-0,3 %).

Graphique 33

Perspectives d'investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, selon les régions administratives, 2018¹

(en millions de dollars, par ordre décroissant en fonction des dépenses en matériel et outillage)



1. 2018 : perspectives, en date du 28 février 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XVII
Investissement, en fonction de la catégorie de dépenses, 2014-2018¹

Région administrative	Perspectives 2018		Part au Québec 2014-2018		Variation ² 2014-2018	
	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage	Construction	Matériel et outillage
	En M\$		En %		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	494	292	3,1	2,0	-16,7	3,3
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	906	542	4,0	3,6	2,3	12,3
03 Capitale-Nationale	2 074	1 238	8,4	8,8	2,3	2,3
04 Mauricie	597	366	2,2	2,5	7,8	10,2
05 Estrie	615	562	2,7	4,0	-2,1	5,6
06 Montréal	7 444	5 239	30,4	35,7	4,8	6,8
07 Outaouais	614	406	2,8	2,8	-2,8	10,0
08 Abitibi-Témiscamingue	1 052	457	4,2	2,5	1,8	8,7
09 Côte-Nord	1 612	428	7,1	3,0	-5,9	9,8
10 Nord-du-Québec	968	322	5,1	1,9	-11,9	8,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	253	163	3,1	0,9	-20,9	23,0
12 Chaudière-Appalaches	832	558	4,2	4,2	-5,0	1,9
13 Laval	600	395	2,3	3,0	5,6	-0,3
14 Lanaudière	711	376	2,6	2,7	3,7	3,5
15 Laurentides	936	522	4,0	3,8	0,0	3,1
16 Montérégie	2 910	2 328	12,0	15,7	3,8	9,1
17 Centre-du-Québec	498	413	2,0	3,1	5,2	7,9
Ensemble du Québec	23 115	14 608	100,0	100,0	0,2	6,6
Régions ressources	4 379	1 662	22,6	10,2	-8,7	8,8
Régions manufacturières	8 005	5 668	33,6	39,5	1,9	7,2
Régions urbaines	10 731	7 278	43,9	50,2	3,8	5,7

1. 2014-2016 : dépenses réelles; 2017 : dépenses réelles provisoires; 2018 : perspectives, en date du 28 février 2018.

2. Taux de croissance annualisé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3.3 Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie

La répartition de l'investissement en fonction de la catégorie d'industrie reflète la structure économique d'une région. Les trois catégories présentées sont les industries productrices de services, la fabrication et les autres industries productrices de biens. Cette dernière catégorie regroupe l'agriculture, la pêche, la chasse, la foresterie, l'extraction minière et pétrolière, la construction et les services d'utilité publique. Par exemple, un territoire bien pourvu en terres arables, en forêts ou en gisements miniers devrait entraîner d'importants investissements dans la catégorie des autres industries productrices de biens.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2018, selon l'enquête publiée en février 2018, les industries productrices de services devraient réaliser 67,1 % des investissements. La fabrication devrait recevoir 9,8 % des investissements, alors que les autres industries productrices de biens devraient obtenir la part restante, soit 23,1 %.

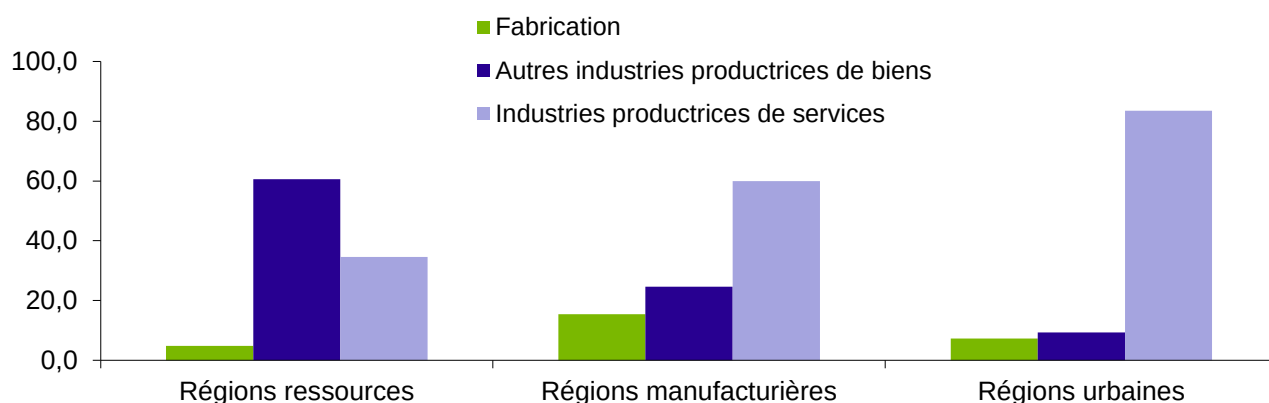
Blocs régionaux

En 2018, les régions manufacturières devraient recevoir la plus grande part de l'investissement du secteur de la fabrication et des autres industries productrices de biens. Les régions urbaines devraient percevoir la majorité de l'investissement des industries productrices de services du Québec.

- En 2018, le secteur de la fabrication devrait représenter 15,4 % de l'investissement dans les régions manufacturières, 7,2 % dans les régions urbaines et 4,8 % dans les régions ressources.
- La même année, le poids de l'investissement des autres industries productrices de biens devrait être beaucoup plus élevé dans les régions ressources (60,6 %) que dans les régions manufacturières (24,6 %) et les régions urbaines (9,3 %).
- Enfin, la part de l'investissement qui provient des industries productrices de services devrait être plus importante dans les régions urbaines (83,5 %) et dans les régions manufacturières (59,9 %) que dans les régions ressources (34,6 %).

Graphique 34

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les blocs régionaux, 2018¹
(en pourcentage)



1. 2018 : perspectives, en date du 28 février 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

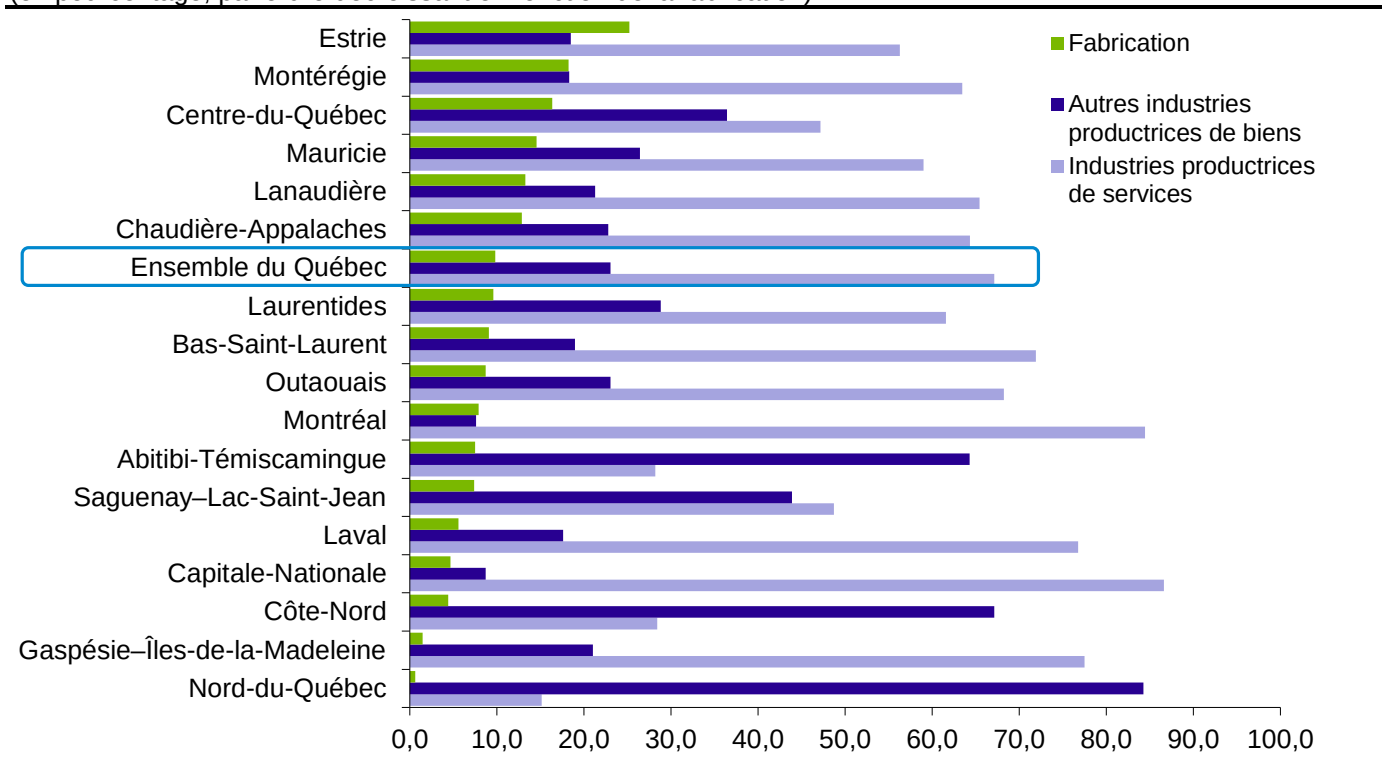
Régions administratives

- En 2018, parmi les 17 régions, six affichent une proportion d'investissement provenant du secteur de la fabrication supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Les régions de l'Estrie (25,2 %) et de la Montérégie (18,3 %) devraient détenir les proportions les plus élevées.
- Dans trois régions (toutes des régions ressources), l'investissement des autres industries productrices de biens devrait représenter plus de la moitié de l'investissement : le Nord-du-Québec (84,3 %), la Côte-Nord (67,1 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (64,3 %). L'ampleur des investissements nécessaires pour extraire des ressources naturelles et produire de l'énergie électrique explique ces résultats.
- En 2018, l'investissement des industries productrices de services devrait atteindre les plus hautes proportions dans les régions urbaines que sont la Capitale-Nationale (86,6 %) et Montréal (84,5 %). Ces régions profitent d'une forte présence des services publics (administration publique, santé et éducation) et des services moteurs (services financiers, assurances, services professionnels, etc.).
- Au cours de cette période, les plus faibles proportions de l'investissement en fonction de la catégorie d'industrie seraient observées dans le Nord-du-Québec, pour le secteur de la fabrication (0,6 %) et des industries productrices de services (15,1 %), et à Montréal, pour les autres industries productrices de biens (7,6 %).

Graphique 35

Répartition de l'investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, selon les régions administratives, 2018¹

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de la fabrication)



1. 2018 : perspectives, en date du 28 février 2018.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XVIII
Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2018¹

Investissement, en fonction de la catégorie d'industrie, 2018						
Région administrative	2018			Part en région en 2018		
	Biens		Services	Biens		Services
	Fabrication	Autres biens		Fabrication	Autres biens	
	En M\$			En %		
01 Bas-Saint-Laurent	72	149	565	9,1	19,0	71,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	107	636	705	7,4	43,9	48,7
03 Capitale-Nationale	155	288	2 869	4,7	8,7	86,6
04 Mauricie	140	255	568	14,6	26,4	59,0
05 Estrie	297	218	663	25,2	18,5	56,3
06 Montréal	1 003	967	10 713	7,9	7,6	84,5
07 Outaouais	89	235	696	8,7	23,1	68,2
08 Abitibi-Témiscamingue	113	970	426	7,5	64,3	28,2
09 Côte-Nord	90	1 370	580	4,4	67,1	28,4
10 Nord-du-Québec	8	1 086	195	0,6	84,3	15,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6	88	323	1,5	21,0	77,5
12 Chaudière-Appalaches	179	317	894	12,9	22,8	64,4
13 Laval	56	175	764	5,6	17,6	76,8
14 Lanaudière	144	232	712	13,3	21,3	65,4
15 Laurentides	140	420	898	9,6	28,8	61,6
16 Montérégie	956	959	3 323	18,3	18,3	63,4
17 Centre-du-Québec	149	332	430	16,4	36,4	47,2
Ensemble du Québec	3 704	8 696	25 323	9,8	23,1	67,1
Régions ressources	289	3 663	2 089	4,8	60,6	34,6
Régions manufacturières	2 112	3 367	8 193	15,4	24,6	59,9
Régions urbaines	1 302	1 666	15 041	7,2	9,3	83,5

1. 2018 : perspectives, en date du 28 février 2018.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis et de la confidentialité des données.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3.4 Investissement en produits de propriété intellectuelle

L'investissement en produits de propriété intellectuelle correspond à la valeur des dépenses des entreprises et des gouvernements pour l'acquisition ou le développement de logiciels et pour la prospection pétrolière, gazière ou minérale.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2016, l'investissement en produits de propriété intellectuelle était de près de 2,1 milliards de dollars. De ce total, plus de 85 %, soit 1,8 milliard de dollars, étaient destinés à l'acquisition ou au développement de logiciels. Le reste, soit 309 millions de dollars, était affecté à la prospection pétrolière, gazière et minérale.

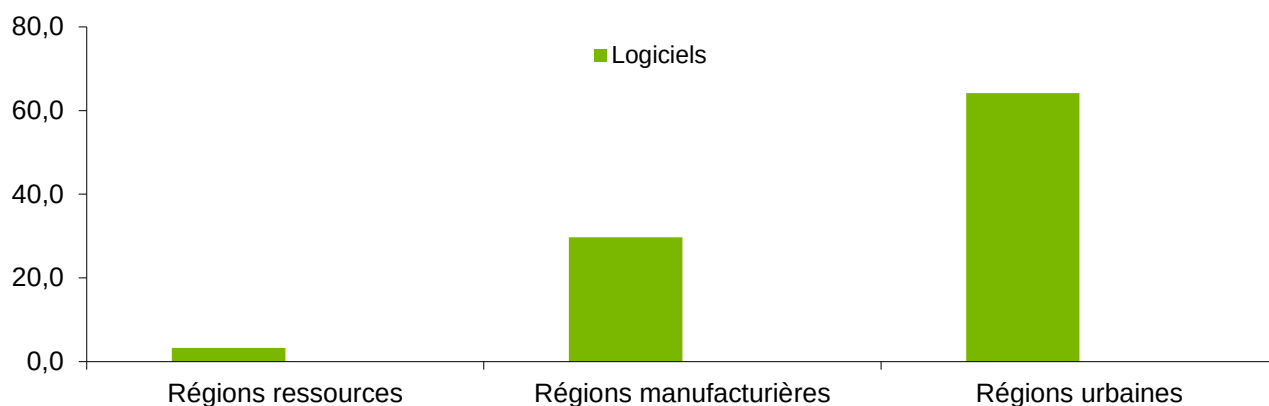
Blocs régionaux

Quant aux blocs régionaux, en 2016, la confidentialité des données ne permet pas de présenter les résultats pour la prospection pétrolière, gazière et minérale.

- En 2016, les régions urbaines étaient à l'origine de 64,2 % de l'investissement en acquisition ou développement de logiciels du Québec, comparativement à 29,7 % dans les régions manufacturières et 3,3 % dans les régions ressources.

Graphique 36

Part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle, selon les blocs régionaux, 2016
(en pourcentage)



La confidentialité des données ne permet pas d'afficher la part de l'investissement en prospection par bloc régional.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

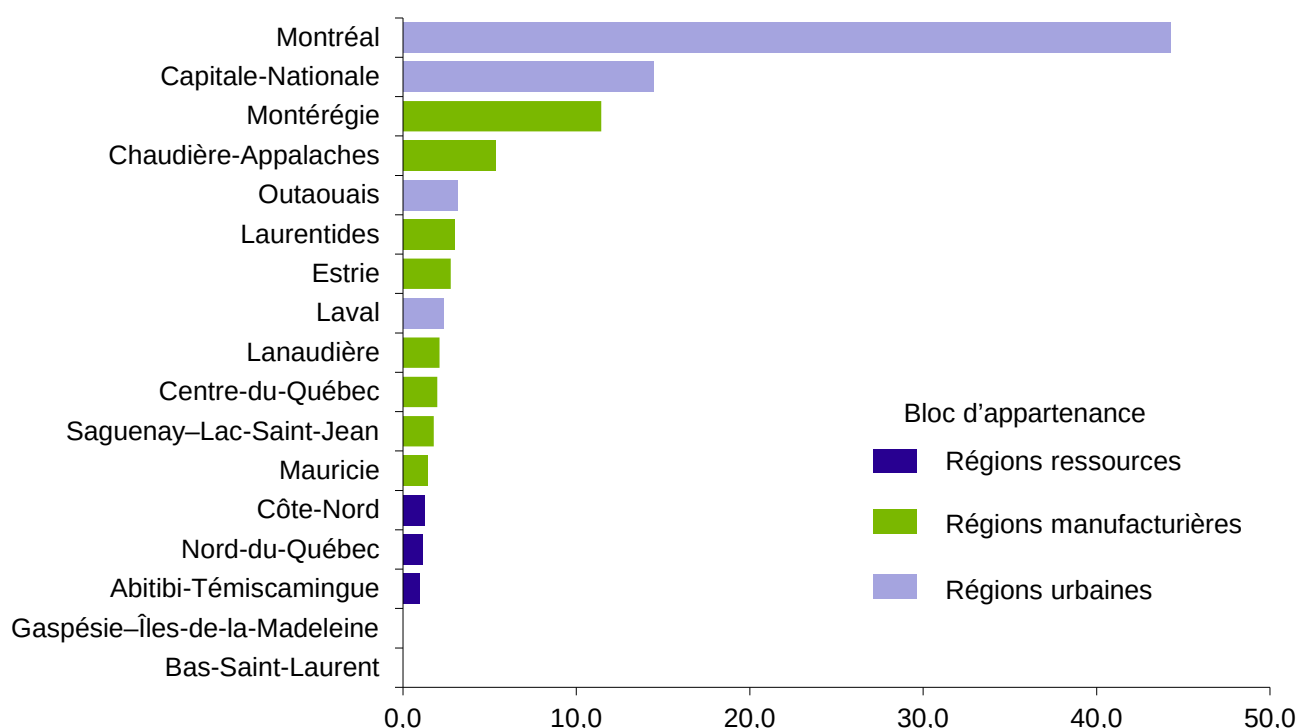
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2016, les régions abritant les deux plus grandes villes du Québec regroupaient 58,7 % de l'investissement en acquisition ou développement de logiciels : Montréal, avec 44,2 % du total québécois, et la Capitale-Nationale, avec 14,4 %.
- À l'inverse, les régions les moins peuplées et les plus éloignées des centres urbains affichaient une part restreinte de l'investissement en acquisition et développement de logiciels : l'Abitibi-Témiscamingue (1,0 % du total québécois), le Nord-du-Québec (1,1 %) et la Côte-Nord (1,2 %) fermaient la marche.
- Parmi les neuf régions pour lesquelles des données sont disponibles au chapitre de la prospection pétrolière, gazière et minérale, en 2016, l'Abitibi-Témiscamingue (51,3 % du total québécois) récoltait la majeure partie de l'investissement dans ce secteur. Parmi les huit autres régions dont l'information est connue, seuls le Nord-du-Québec (38,5 %) et la Côte-Nord (2,8 %) affichaient une proportion de l'investissement québécois en prospection supérieure à 2 %.
- Ces neuf régions regroupaient ensemble 94,3 % de l'investissement en prospection pétrolière, gazière et minérale. Les huit autres régions, pour lesquelles l'information est confidentielle, obtenaient donc ensemble 5,7 % de ce type d'investissement en produits de propriété intellectuelle.

Graphique 37

Répartition de l'investissement en logiciels, selon les régions administratives, 2016
(en pourcentage, par ordre décroissant)



La confidentialité des données ne permet pas d'afficher la part de l'investissement en logiciel des régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XIX
Investissement en produits de propriété intellectuelle, 2016

Région administrative	2016		Part au Québec en 2016	
	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière et minérale	Logiciels	Prospection pétrolière, gazière et minérale
	En M\$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	x	0,6	x	0,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	31,6	x	1,8	x
03 Capitale-Nationale	257,4	x	14,4	x
04 Mauricie	25,2	x	1,4	x
05 Estrie	49,0	0,2	2,7	0,1
06 Montréal	788,4	x	44,2	x
07 Outaouais	56,4	1,7	3,2	0,6
08 Abitibi-Témiscamingue	17,2	158,4	1,0	51,3
09 Côte-Nord	21,8	8,5	1,2	2,8
10 Nord-du-Québec	20,0	118,8	1,1	38,5
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	x	x	x
12 Chaudière-Appalaches	94,7	0,4	5,3	0,1
13 Laval	42,0	x	2,4	x
14 Lanaudière	37,6	2,4	2,1	0,8
15 Laurentides	52,7	x	3,0	x
16 Montérégie	203,7	x	11,4	x
17 Centre-du-Québec	35,3	0,1	2,0	0,0
Ensemble du Québec	1 782,0	308,6	100,0	100,0
Régions ressources	59,0	x	3,3	x
Régions manufacturières	529,8	x	29,7	x
Régions urbaines	1 144,2	x	64,2	x

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

3.5 Construction résidentielle

L'investissement en construction résidentielle correspond à la valeur des dépenses des particuliers, des entreprises et des gouvernements pour la construction de nouveaux logements résidentiels, les travaux de rénovation et les coûts d'acquisition associés aux unités nouvellement construites.

Ensemble du Québec

La situation du marché de l'habitation se reflète dans l'évolution des dépenses en construction résidentielle. De 2013 à 2017, selon l'enquête Investissement en construction résidentielle de Statistique Canada, le Québec a enregistré une stabilité à ce chapitre, après plusieurs années de forte croissance. En 2017, la valeur totale des dépenses en construction résidentielle a atteint 24,7 milliards de dollars au Québec.

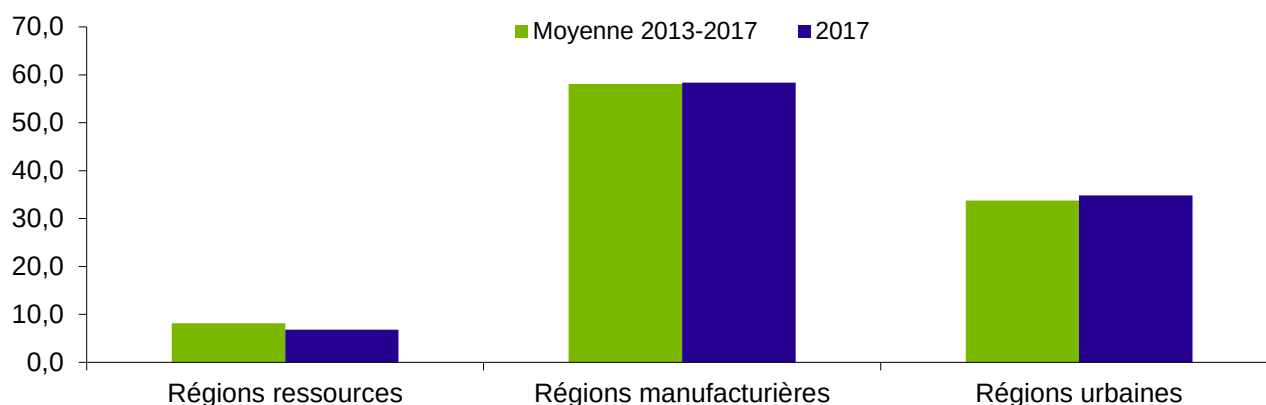
Blocs régionaux

Quant aux blocs régionaux, de 2013 à 2017, les régions urbaines et les régions manufacturières ont connu une hausse des dépenses en construction résidentielle (respectivement +4,8 % et +3,5 % par année). Les régions ressources, quant à elles, ont enregistré une baisse de l'investissement résidentiel (-2,4 %).

- En moyenne, de 2013 à 2017, les régions manufacturières (58,1 %) représentaient la part la plus importante des dépenses en construction résidentielle. Ce constat va de pair avec le poids démographique de ces régions. Les régions urbaines suivaient avec 33,7 % de ces dépenses, puis venaient les régions ressources avec 8,1 %.
- En 2017, la constatation est demeurée comparable. Les régions manufacturières (58,3 %) ont affiché une part des dépenses en construction résidentielle légèrement plus élevée qu'au cours des années précédentes. Ce gain s'est surtout fait aux dépens des régions urbaines (34,8 %).
- Ainsi, en 2017, les dépenses en construction résidentielle se sont élevées à 14,4 milliards de dollars dans les régions manufacturières, à 8,6 milliards de dollars dans les régions urbaines et à 1,7 milliard de dollars dans les régions ressources.

Graphique 38

Part des dépenses en construction résidentielle, selon les blocs régionaux, moyenne 2013-2017 et 2017¹
(en pourcentage)



1. 2017 : données provisoires.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

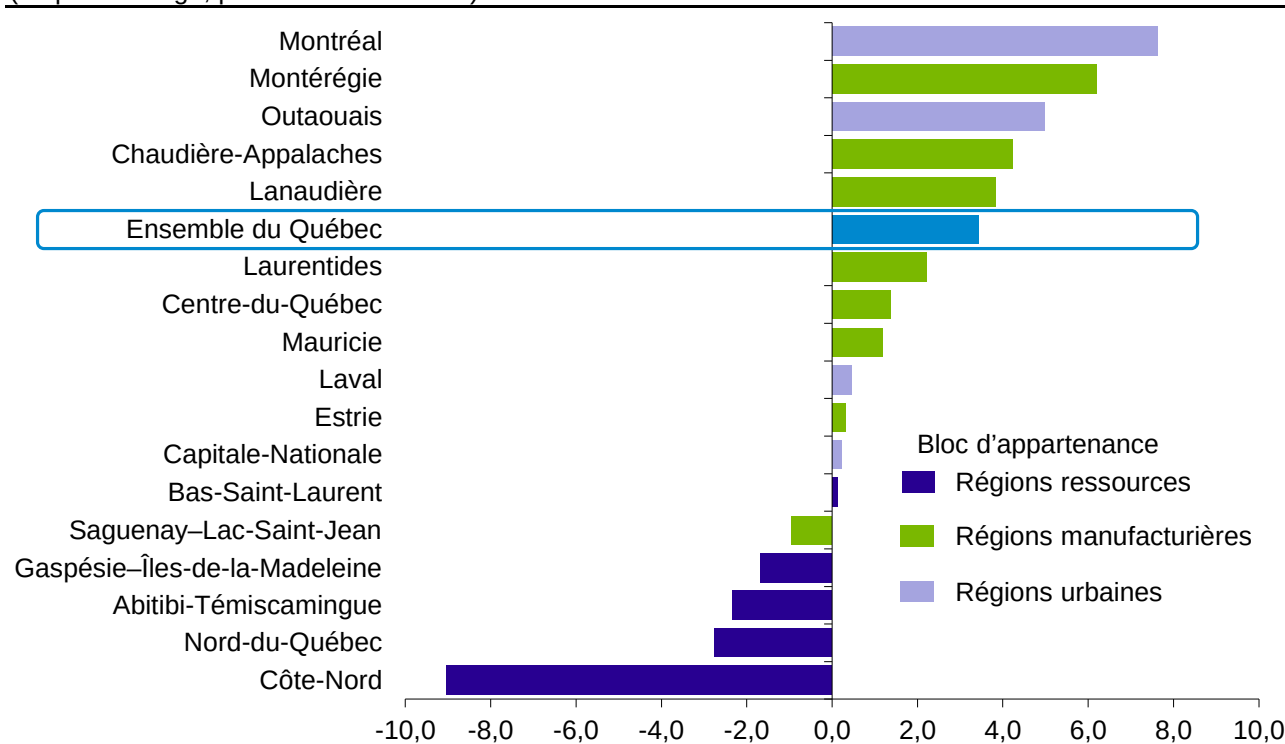
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2013 à 2017, 12 des 17 régions du Québec ont affiché une croissance de leurs dépenses en construction résidentielle.
- Sur cette période, les gains les plus marqués se situaient à Montréal (+7,6 % par année) et en Montérégie (+6,2 %).
- À l'inverse, les reculs les plus marqués se retrouvaient sur la Côte-Nord (-9,0 % annuellement) et dans le Nord-du-Québec (-2,8 %).
- En moyenne, de 2013 à 2017, plus de la moitié des dépenses en construction résidentielle étaient engagées à Montréal ou dans les quatre régions qui la ceinturent : Laval, Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie.
- Par ailleurs, la Capitale-Nationale (8,4 %) et la Chaudière-Appalaches (6,2 %) ont aussi obtenu des parts importantes des dépenses en construction résidentielle.
- De 2013 à 2017, en moyenne, les régions du Nord-du-Québec (0,4 %), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,1 %) et de la Côte-Nord (1,2 %) ont toutes attiré moins de 2 % des dépenses en construction résidentielle du Québec.

Graphique 39

Variation des dépenses en construction résidentielle, selon les régions administratives, 2013 à 2017¹
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. 2017 : données provisoires.

Taux de croissance annuel composé.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XX
Dépenses en construction résidentielle, 2013-2017¹

Région administrative	2013	2017	2013-2017	
	Valeur		Part ²	Variation ³
	En M\$		En %	
01 Bas-Saint-Laurent	574	577	2,5	0,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 005	968	4,3	-0,9
03 Capitale-Nationale	1 831	1 847	8,4	0,2
04 Mauricie	992	1 039	4,4	1,2
05 Estrie	957	969	4,2	0,3
06 Montréal	3 600	4 833	17,5	7,6
07 Outaouais	909	1 103	4,3	5,0
08 Abitibi-Témiscamingue	607	552	2,6	-2,3
09 Côte-Nord	299	204	1,2	-9,0
10 Nord-du-Québec	93	83	0,4	-2,8
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	293	274	1,1	-1,7
12 Chaudière-Appalaches	1 298	1 532	6,2	4,2
13 Laval	802	817	3,8	0,5
14 Lanaudière	1 352	1 572	6,3	3,8
15 Laurentides	2 187	2 387	9,9	2,2
16 Montérégie	4 103	5 220	19,8	6,2
17 Centre-du-Québec	691	729	3,1	1,4
Ensemble du Québec	21 590	24 706	100,0	3,4
Régions ressources	1 865	1 690	8,1	-2,4
Régions manufacturières	12 583	14 416	58,1	3,5
Régions urbaines	7 142	8 600	33,7	4,8

1. 2017 : données provisoires.

2. Moyenne des années.

3. Taux de croissance annuel composé.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 4 – Marché du travail

Au cours des dix dernières années, l'économie mondiale a été marquée par la récession de 2009. Lors de celle-ci, le Québec a mieux tiré son épingle du jeu que l'Ontario et le Canada. Notamment, son marché du travail a résisté à la crise, et les pertes d'emplois ont été limitées. Toutefois, la situation a évolué de façon bien différente d'une région administrative à l'autre.

La comparaison des principaux indicateurs du marché du travail ainsi que leur évolution permettent d'évaluer la situation du Québec et de ses régions quant à leur développement économique futur. Ces indicateurs sont :

- l'emploi;
- le taux d'emploi;
- le taux de chômage;
- le niveau de scolarité des personnes en emploi;
- le niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi.

4.1 Emploi

L'emploi représente l'effort de travail fourni par les personnes en âge de travailler au sein d'une économie. Par conséquent, la création d'emplois est considérée comme un des indicateurs par excellence du dynamisme économique d'une région.

Ensemble du Québec

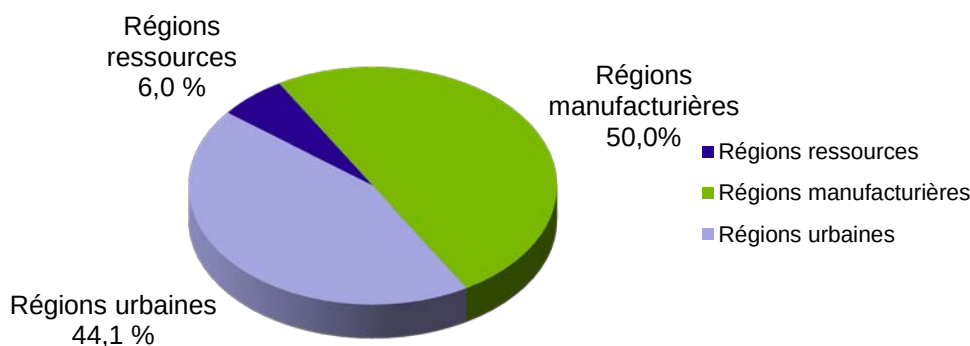
De 2007 à 2017, le Québec a créé 384 100 emplois, ce qui représente un taux de croissance de 1,0 % par année. La majorité des emplois créés l'ont été de 2012 à 2017. En 2017, le Québec comptait au total 4 223 300 emplois.

Blocs régionaux

En 2017, la moitié des emplois du Québec se trouvaient dans les régions manufacturières. Les régions urbaines en rassemblaient 44,0 %. Les régions ressources se partageaient le reste, soit 6,0 %.

- Par ailleurs, de 2007 à 2017, les régions urbaines (+1,1 % par année) ont enregistré la croissance la plus rapide de l'emploi parmi les blocs régionaux. Les régions manufacturières (+0,9 %) ont affiché une progression similaire, alors que l'emploi dans les régions ressources (+0,4 %) a peu augmenté.
- Les régions urbaines et manufacturières se sont partagé les nouveaux emplois à parts égales, soit 195 500 et 179 300 nouveaux emplois créés respectivement. Dans les régions ressources, le recul de l'emploi de 2012 à 2017 a effacé près du quart de la croissance observée de 2007 à 2012, pour un gain total de 9 100 emplois.
- La contre-performance des régions ressources de 2012 à 2017 (-2 800 emplois) est le reflet de la faible diversité de leur économie, qui n'a pas été en mesure de résister à la chute des prix des matières premières, notamment celui du fer, et à l'achèvement des travaux de construction des parcs éoliens.

Graphique 40
Répartition de l'emploi, selon les blocs régionaux, 2017
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

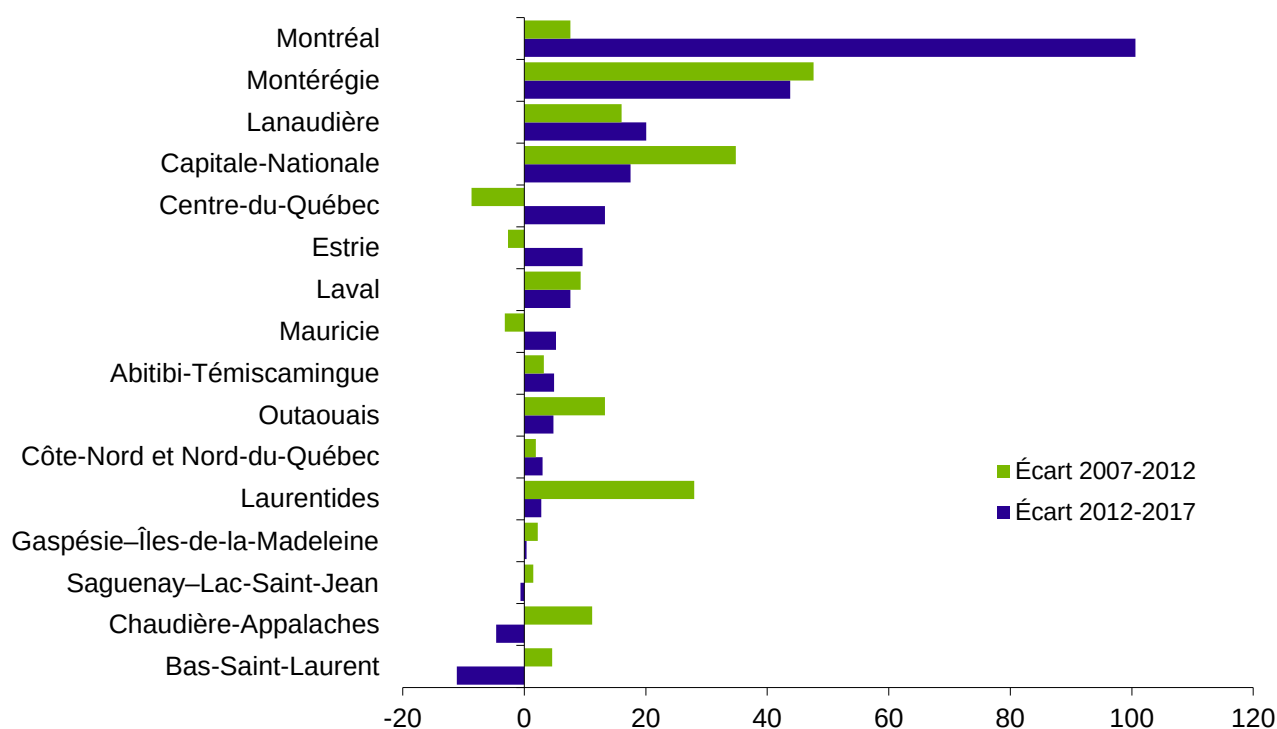
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2007 à 2017, toutes les régions, sauf le Bas-Saint-Laurent, ont profité d'une augmentation de leur nombre d'emplois.
- Au cours de cette période, Lanaudière (+1,5 % par année), la Capitale-Nationale (+1,4 %), la Montérégie (+1,2 %), Montréal, l'Abitibi-Témiscamingue et les Laurentides (+1,1 % chacun) ont affiché les plus hauts taux de croissance. À l'inverse, un recul a été observé dans le Bas-Saint-Laurent (-0,7 % annuellement).
- De 2007 à 2012, le Centre-du-Québec (-8 700 postes), la Mauricie (-3 200) et l'Estrie (-2 700) ont vu leur nombre d'emplois diminuer, alors que les régions de la Montérégie (+47 600 postes) et de la Capitale-Nationale (+34 800) ont enregistré à elles deux la création de plus de 82 000 emplois.
- De 2012 à 2017, treize régions ont vu leur nombre d'emplois croître; Montréal menait la croissance de loin, avec un gain de 100 600 emplois. Le rebond du secteur des services moteurs à Montréal explique ce regain. À l'inverse, le Bas-Saint-Laurent présentait le plus fort recul, essentiellement à cause du repli du secteur des services aux ménages.
- Enfin, de 2007 à 2017, les hausses les plus élevées du nombre d'emplois ont été observées à Montréal (+108 200 emplois), en Montérégie (+91 400), dans la Capitale-Nationale (+52 300) et dans Lanaudière (+36 100).

Graphique 41

Évolution de l'emploi, selon les régions administratives, 2007-2012 et 2012-2017
(en milliers, par ordre décroissant en fonction de 2012-2017)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXI
Emploi, 2007, 2012 et 2017

		Emploi			Écart			Variation ¹
		2007	2012	2017	2007- 2012	2012- 2017	2007- 2017	2007- 2017
Région administrative		En milliers			En milliers			En %
01	Bas-Saint-Laurent	91,0	95,6	84,5	4,6	-11,1	-6,5	-0,7
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	128,2	129,7	129,1	1,5	-0,6	0,9	0,1
03	Capitale-Nationale	352,5	387,3	404,8	34,8	17,5	52,3	1,4
04	Mauricie	117,8	114,6	119,8	-3,2	5,2	2,0	0,2
05	Estrie	149,6	146,9	156,5	-2,7	9,6	6,9	0,5
06	Montréal	927,7	935,3	1 035,9	7,6	100,6	108,2	1,1
07	Outaouais	182,7	196,0	200,8	13,3	4,8	18,1	0,9
08	Abitibi-Témiscamingue	67,0	70,2	75,1	3,2	4,9	8,1	1,1
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	50,0	51,9	54,9	1,9	3,0	4,9	0,9
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	34,5	36,7	37,1	2,2	0,4	2,6	0,7
12	Chaudière-Appalaches	207,7	218,9	214,3	11,2	-4,6	6,6	0,3
13	Laval	202,8	212,1	219,7	9,3	7,6	16,9	0,8
14	Lanaudière	224,6	240,6	260,7	16,0	20,1	36,1	1,5
15	Laurentides	273,7	301,7	304,5	28,0	2,8	30,8	1,1
16	Montérégie	713,2	760,8	804,6	47,6	43,8	91,4	1,2
17	Centre-du-Québec	116,2	107,5	120,8	-8,7	13,3	4,6	0,4
Ensemble du Québec		3 839,2	4 005,9	4 223,3	166,7	217,4	384,1	1,0
	Régions ressources	242,5	254,4	251,6	11,9	-2,8	9,1	0,4
	Régions manufacturières	1 931,0	2 020,7	2 110,3	89,7	89,6	179,3	0,9
	Régions urbaines	1 665,7	1 730,7	1 861,2	65,0	130,5	195,5	1,1

1. Taux de croissance annuel composé.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4.2 Taux d'emploi

Le taux d'emploi se définit comme le pourcentage de personnes occupant un emploi au sein de la population âgée de 15 ans et plus. Il mesure ainsi la capacité d'une économie ou d'une région à fournir des emplois à sa population en âge de travailler.

Ensemble du Québec

Au Québec, depuis une dizaine d'années, le taux d'emploi oscille autour de 60 %. En 2017, il s'établissait à 60,9 %, soit le même résultat qu'en 2007.

Blocs régionaux

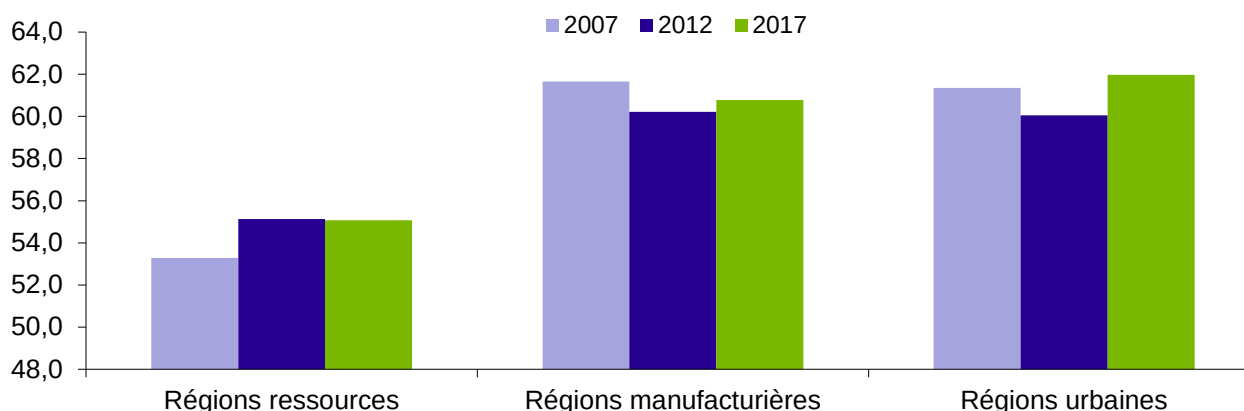
Parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières et les régions urbaines ont historiquement un taux d'emploi nettement plus élevé que les régions ressources.

- De 2007 à 2012, seul le bloc des régions ressources a vu son taux d'emploi augmenter, passant de 53,3 % à 55,1 % (+1,9 point de pourcentage). Les régions manufacturières (-1,4 point de pourcentage, à 60,2 % en 2012) et les régions urbaines (-1,3 point, à 60,0 %) ont affiché des baisses.
- Toutefois, de 2012 à 2017, la tendance s'inverse pour les blocs des régions urbaines (+1,9 point de pourcentage, à 62,0 %), manufacturières (+0,6 point, à 60,8 %) et ressources (-0,1 point, à 55,1 %).
- De 2007 à 2017, l'écart entre les régions ressources et l'ensemble du Québec s'est rétréci, passant de 7,6 points de pourcentage en 2007 à 5,8 points en 2017. Finalement, le statut de bloc régional ayant le taux d'emploi le plus élevé est passé des régions manufacturières en 2007 aux régions urbaines en 2017.

Graphique 42

Taux d'emploi, selon les blocs régionaux, 2007, 2012 et 2017

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

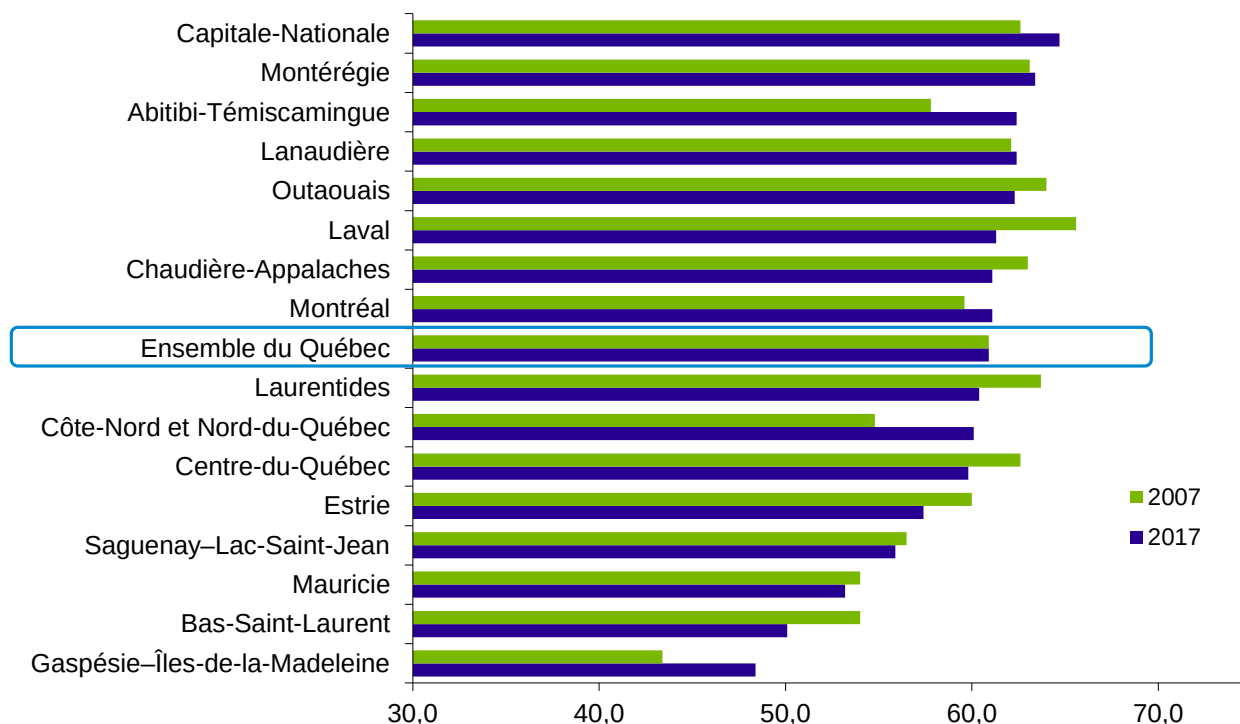
Régions administratives

- En 2017, huit régions présentaient un taux d'emploi plus élevé que celui de l'ensemble du Québec.
- La Capitale-Nationale (64,7 %), la Montérégie (63,4 %), Lanaudière et l'Abitibi-Témiscamingue (62,4 % dans les deux cas) enregistraient les taux d'emploi les plus élevés parmi les régions du Québec.
- À l'inverse, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (48,4 %) et du Bas-Saint-Laurent (50,1 %) affichaient les taux d'emploi les plus faibles au Québec, et ce, de façon marquée (respectivement 12,5 et 10,8 points de pourcentage de moins que le taux du Québec).
- De 2007 à 2017, sept régions ont vu leur taux d'emploi augmenter. Les hausses les plus fortes ont été observées dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+5,3 points de pourcentage), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+5,0 points) et de l'Abitibi-Témiscamingue (+4,6 points).
- Cependant, neuf régions ont vu leur taux d'emploi diminuer au cours de cette période. Les reculs les plus importants du taux d'emploi ont été observés à Laval (-4,3 points de pourcentage), dans le Bas-Saint-Laurent (-3,9 points) et dans les Laurentides (-3,3 points).

Graphique 43

Taux d'emploi, selon les régions administratives, 2007 et 2017

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2017)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXII
Taux d'emploi, 2007, 2012 et 2017

		Taux d'emploi			Écart		
		2007	2012	2017	2007- 2012	2012- 2017	2007- 2017
Région administrative		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	54,0	56,1	50,1	2,1	-6,0	-3,9
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	56,5	55,8	55,9	-0,7	0,1	-0,6
03	Capitale-Nationale	62,6	64,2	64,7	1,6	0,5	2,1
04	Mauricie	54,0	50,8	53,2	-3,2	2,4	-0,8
05	Estrie	60,0	55,6	57,4	-4,4	1,8	-2,6
06	Montréal	59,6	57,5	61,1	-2,1	3,6	1,5
07	Outaouais	64,0	62,9	62,3	-1,1	-0,6	-1,7
08	Abitibi-Témiscamingue	57,8	58,9	62,4	1,1	3,5	4,6
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	54,8	56,4	60,1	1,6	3,7	5,3
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	43,4	46,0	48,4	2,6	2,4	5,0
12	Chaudière-Appalaches	63,0	63,4	61,1	0,4	-2,3	-1,9
13	Laval	65,6	62,5	61,3	-3,1	-1,2	-4,3
14	Lanaudière	62,1	60,3	62,4	-1,8	2,1	0,3
15	Laurentides	63,7	63,5	60,4	-0,2	-3,1	-3,3
16	Montérégie	63,1	62,5	63,4	-0,6	0,9	0,3
17	Centre-du-Québec	62,6	54,7	59,8	-7,9	5,1	-2,8
Ensemble du Québec		60,9	59,8	60,9	-1,1	1,1	0,0
	Régions ressources	53,3	55,1	55,1	1,9	-0,1	1,8
	Régions manufacturières	61,6	60,2	60,8	-1,4	0,6	-0,9
	Régions urbaines	61,3	60,0	62,0	-1,3	1,9	0,6

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments, du fait des arrondis.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4.3 Taux de chômage

Le taux de chômage mesure la part de la population active qui n'a pas de travail et qui est activement à la recherche d'un emploi. Cette situation peut résulter d'une première entrée dans la vie active, du désir de retrouver un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité.

Ensemble du Québec

De 2007 à 2017, le taux de chômage a diminué au Québec, passant de 7,3 % à 6,1 %, malgré le soubresaut causé par la récession de 2009. À cet égard, le taux de chômage a atteint un sommet à 8,6 % en 2009 avant de redescendre au cours des années suivantes.

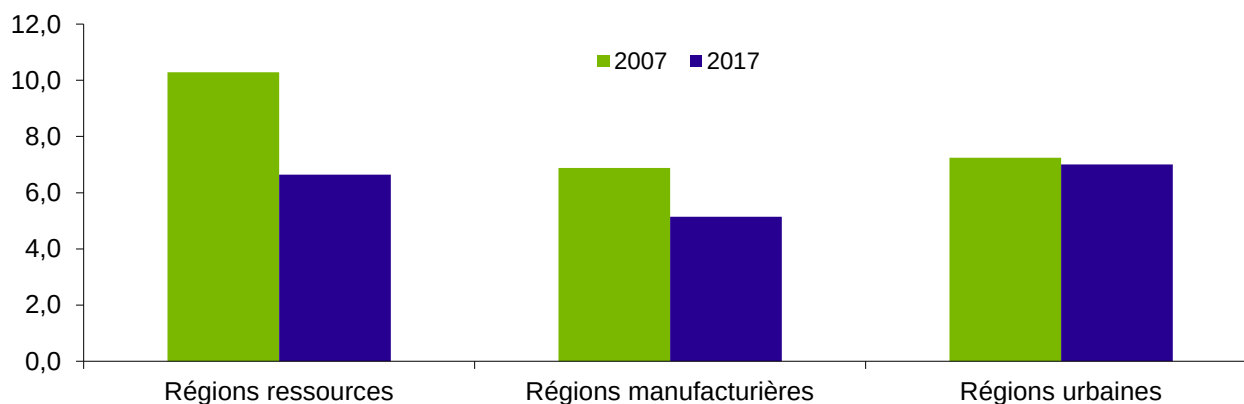
Blocs régionaux

En 2017, parmi les blocs régionaux, le plus bas taux de chômage se trouvait au sein des régions manufacturières (5,1 %). Dans les régions ressources, le taux de chômage s'élevait à 6,6 %. Enfin, le taux de chômage le plus élevé s'observait dans les régions urbaines (7,0 %).

- De 2007 à 2012, le bloc des régions ressources (-1,9 point de pourcentage) a vu son taux de chômage diminuer. Au sein des régions urbaines et manufacturières, leur taux de chômage a augmenté (+1,3 point et +0,1 point respectivement).
- De 2012 à 2017, la tendance à la baisse du taux de chômage s'est poursuivie au sein des régions ressources (-1,7 point de pourcentage). Ce taux a aussi diminué dans les régions manufacturières (-1,8 point) et urbaines (-1,5 point).
- Ainsi, de 2007 à 2017, tous les blocs régionaux ont vu leur taux de chômage diminuer. Les régions ressources (-3,6 points de pourcentage) et les régions manufacturières (-1,7 point) ont inscrit les reculs les plus prononcés. Quant à elles, les régions urbaines (-0,2 point) ont connu une baisse plus modeste.

Graphique 44

Taux de chômage, selon les blocs régionaux, 2007 et 2017
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

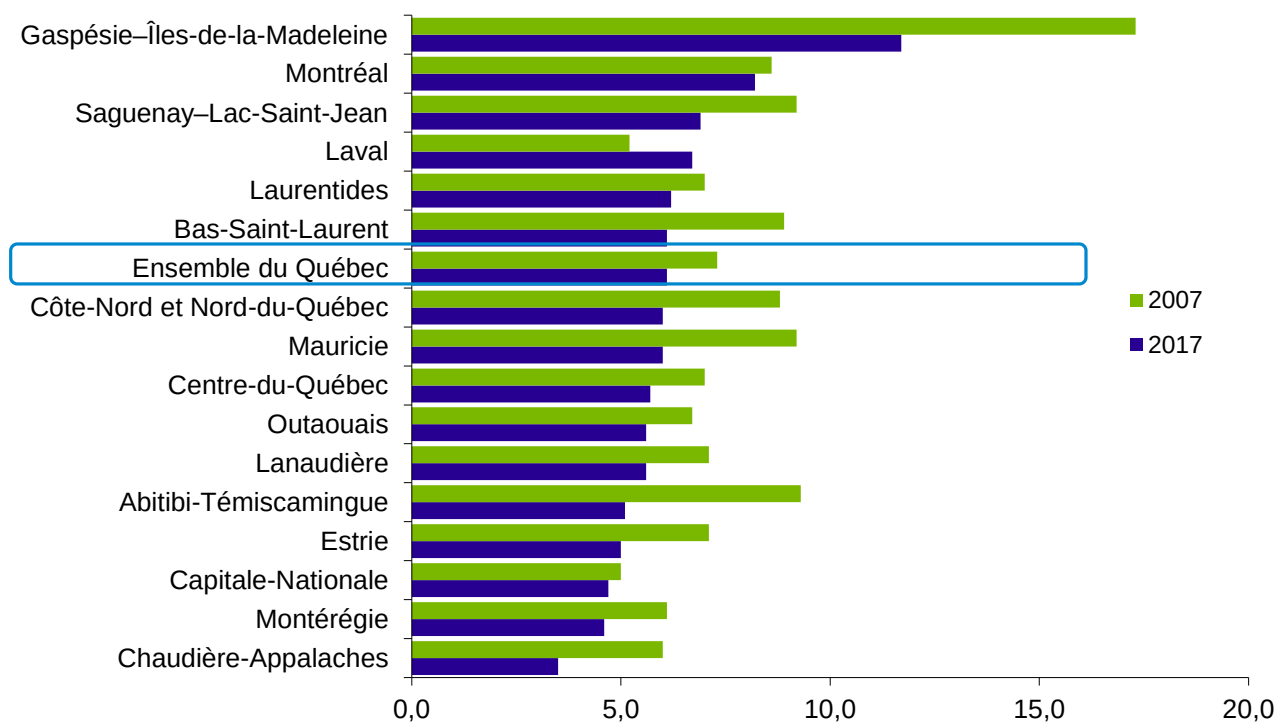
Régions administratives

- La période de 2007 à 2017 a été marquée par une réduction généralisée du taux de chômage dans les régions administratives comme dans l'ensemble du Québec. Cette tendance s'expliquerait notamment par le déplacement des chômeurs vers les emplois laissés vacants par les départs à la retraite, un phénomène accéléré par le vieillissement de la population.
- De façon globale, durant cette période, toutes les régions administratives, à l'exception de Laval, ont ainsi réussi à réduire leur taux de chômage et à améliorer la situation de leur marché du travail.
- La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-5,6 points de pourcentage), l'Abitibi-Témiscamingue (-4,2 points) et la Mauricie (-3,2 points) ont obtenu les meilleurs bilans en matière de réduction du taux de chômage.
- À l'opposé, Laval (+1,5 point) est la seule région administrative qui ait enregistré une hausse de son taux de chômage.
- En 2017, la Chaudière-Appalaches affichait le plus bas taux de chômage, à 3,5 %, tandis que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présentait le taux le plus élevé, à 11,7 %.

Graphique 45

Taux de chômage, selon les régions administratives, 2007 et 2017

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2017)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.
Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXIII
Taux de chômage, 2007, 2012 et 2017

Région administrative		Taux de chômage			Écart		
		2007	2012	2017	2007- 2012	2012- 2017	2007- 2017
		En %			En points de %		
01	Bas-Saint-Laurent	8,9	8,2	6,1	-0,7	-2,1	-2,8
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,2	8,0	6,9	-1,2	-1,1	-2,3
03	Capitale-Nationale	5,0	5,5	4,7	0,5	-0,8	-0,3
04	Mauricie	9,2	9,6	6,0	0,4	-3,6	-3,2
05	Estrie	7,1	8,1	5,0	1,0	-3,1	-2,1
06	Montréal	8,6	10,1	8,2	1,5	-1,9	-0,4
07	Outaouais	6,7	6,5	5,6	-0,2	-0,9	-1,1
08	Abitibi-Témiscamingue	9,3	6,8	5,1	-2,5	-1,7	-4,2
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	8,8	7,7	6,0	-1,1	-1,7	-2,8
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17,3	12,8	11,7	-4,5	-1,1	-5,6
12	Chaudière-Appalaches	6,0	4,6	3,5	-1,4	-1,1	-2,5
13	Laval	5,2	8,4	6,7	3,2	-1,7	1,5
14	Lanaudière	7,1	7,7	5,6	0,6	-2,1	-1,5
15	Laurentides	7,0	6,8	6,2	-0,2	-0,6	-0,8
16	Montréal	6,1	6,5	4,6	0,4	-1,9	-1,5
17	Centre-du-Québec	7,0	8,2	5,7	1,2	-2,5	-1,3
Ensemble du Québec		7,3	7,7	6,1	0,4	-1,6	-1,2
Régions ressources		10,3	8,4	6,6	-1,9	-1,7	-3,6
Régions manufacturières		6,9	7,0	5,1	0,1	-1,8	-1,7
Régions urbaines		7,2	8,5	7,0	1,3	-1,5	-0,2

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4.4 Niveau de scolarité des personnes en emploi

Le niveau de scolarité des travailleurs est l'une des mesures du capital humain d'une économie. Le capital humain correspond aux aptitudes, aux talents, à la qualification professionnelle et aux expériences accumulées, ces éléments déterminant en partie la capacité d'un individu à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres.

Ensemble du Québec

Au Québec, en 2017, la proportion de travailleurs de 15 ans et plus détenant un diplôme d'études s'est accrue de 3,9 points de pourcentage par rapport à 2007, pour atteindre 89,9 %. Ce phénomène résulte de l'augmentation de la proportion de travailleurs de 15 ans et plus ayant atteint le niveau de la formation postsecondaire (+1,8 point, à 42,4 %) ou universitaire (+5,7 points, à 28,1 %).

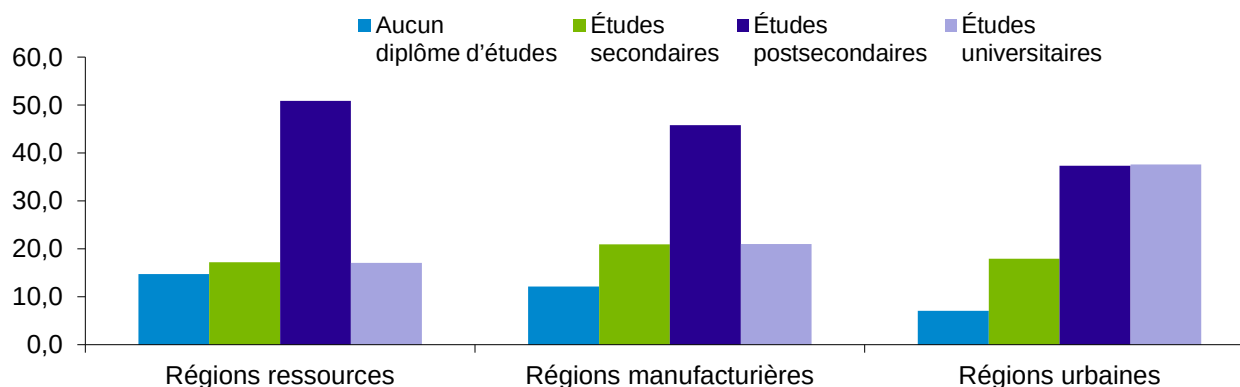
Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, en 2017, les régions urbaines se démarquaient clairement par leur haut taux de travailleurs possédant un diplôme universitaire. De plus, un écart négatif dans le niveau de scolarité (tous diplômes confondus) subsistait dans les régions ressources et manufacturières par rapport à l'ensemble du Québec.

- En 2017, les régions manufacturières (21,0 %) affichaient le plus haut taux de travailleurs détenant seulement un diplôme d'études secondaires. Les régions ressources (17,2 %) et les régions urbaines (18,0 %) enregistraient des taux plus faibles que celui du Québec. Par rapport à 2007, dans les trois blocs régionaux, une baisse a été observée à ce chapitre.
- En 2017, la proportion la plus élevée de travailleurs possédant un diplôme d'études postsecondaires autres qu'universitaires se trouvait dans les régions ressources, soit 50,9 % comparativement à 45,8 % dans les régions manufacturières et à 37,3 % dans les régions urbaines. Par rapport à 2007, les régions ressources et manufacturières ont enregistré une hausse à cet égard.
- Dans les régions urbaines (37,6 %), le taux de travailleurs ayant un diplôme universitaire était beaucoup plus élevé que dans les régions manufacturières (21,0 %) et les régions ressources (17,1 %). De 2007 à 2017, le taux de travailleurs ayant terminé une formation universitaire s'est inscrit à la hausse dans tous les blocs régionaux.
- Enfin, la plus grande proportion de travailleurs n'ayant pas obtenu de diplôme d'études se trouvait dans les régions ressources (14,8 %), suivies des régions manufacturières (12,2 %) et des régions urbaines (7,1 %).

Graphique 46

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les blocs régionaux, 2017
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

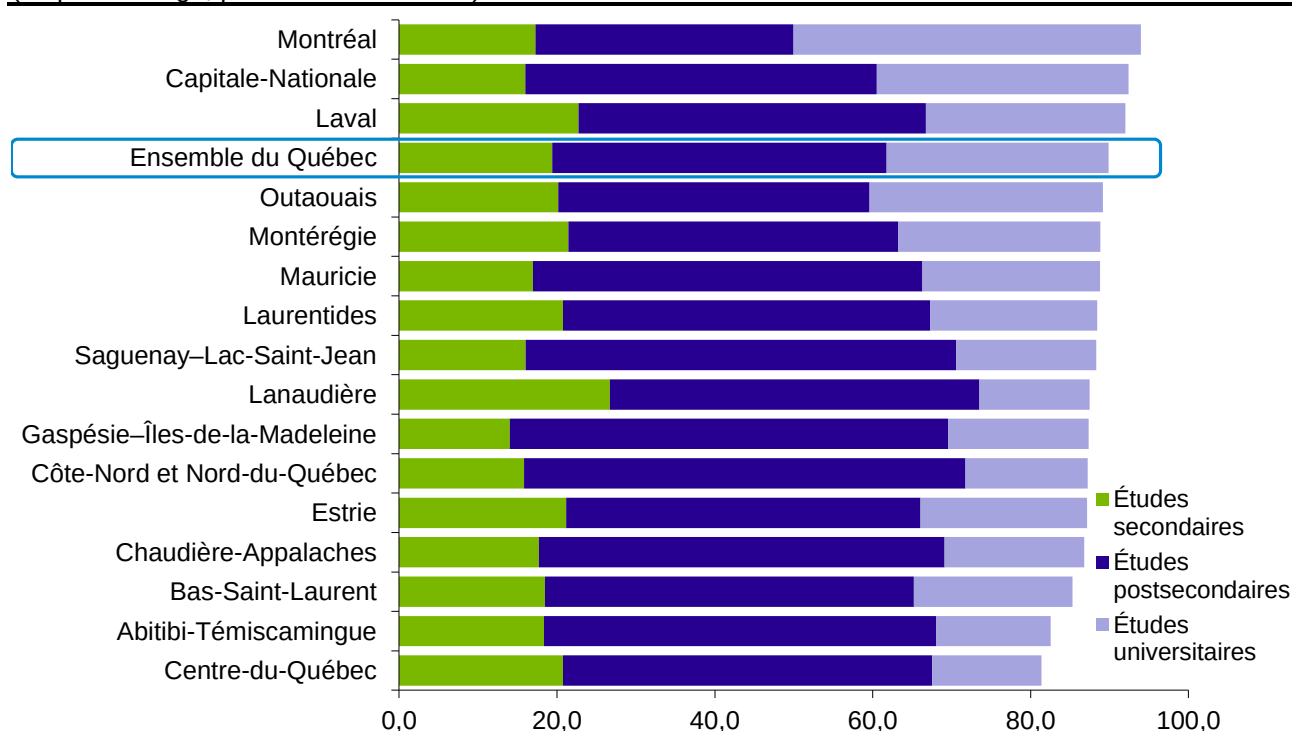
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2017, trois régions administratives affichaient une proportion plus élevée de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec. Il s'agit de Montréal (94,0 %), de la Capitale-Nationale (92,4 %) et de Laval (92,0 %). Pour leur part, le Centre-du-Québec (81,4 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (82,6 %) affichaient la plus faible proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2017, Montréal affichait la plus forte proportion de travailleurs détenant un diplôme universitaire (44,0 %), alors que la Côte-Nord et le Nord-du-Québec présentaient la plus forte proportion de travailleurs détenant une formation postsecondaire, mais non universitaire (55,9 %). Lanaudière comptait la plus grande proportion de travailleurs ayant seulement un diplôme d'études secondaires (26,7 %).
- De 2007 à 2017, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec que la proportion de travailleurs détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+9,2 points de pourcentage).
- Au cours de ces dix années, la progression la plus marquée du taux de travailleurs détenant un diplôme universitaire a été réalisée à Montréal (+8,9 points).
- Au cours de la même période, c'est dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (+12,1 points de pourcentage) que la proportion de travailleurs ayant terminé des études postsecondaires non universitaires a crû le plus.
- Finalement, de 2007 à 2017, la proportion de travailleurs possédant seulement un diplôme d'études secondaires a diminué dans toutes les régions, à l'exception de Lanaudière (+1,3 point de pourcentage) et du Centre-du-Québec (+1,1 point).

Graphique 47

Répartition des personnes en emploi âgées de 15 ans et plus, en fonction du niveau de scolarité terminé, selon les régions administratives, 2017
(en pourcentage, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXIV

Personnes en emploi, selon le niveau de scolarité terminé, âgées de 15 ans et plus, 2007 et 2017

Région administrative		Études secondaires ¹		Études postsecondaires		Études universitaires ²		Total	
		2007	2017	2007	2017	2007	2017	2007	2017
		En % du nombre total d'emplois							
01	Bas-Saint-Laurent	22,1	18,5	46,2	46,7	13,0	20,1	81,2	85,3
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	18,6	16,0	52,0	54,5	13,3	17,7	84,0	88,3
03	Capitale-Nationale	20,0	16,0	43,8	44,5	26,6	31,9	90,4	92,4
04	Mauricie	22,2	16,9	49,2	49,3	15,5	22,5	87,0	88,8
05	Estrie	24,6	21,2	41,9	44,9	17,7	21,1	84,2	87,2
06	Montréal	19,9	17,3	34,8	32,7	35,2	44,0	89,9	94,0
07	Outaouais	24,8	20,2	36,8	39,4	22,0	29,5	83,6	89,1
08	Abitibi-Témiscamingue	22,4	18,4	42,1	49,7	12,7	14,5	77,2	82,6
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	24,0	15,8	43,8	55,9	10,2	15,5	78,0	87,2
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19,7	14,0	45,2	55,5	15,9	17,8	80,9	87,3
12	Chaudière-Appalaches	23,3	17,7	47,0	51,4	11,9	17,7	82,3	86,8
13	Laval	25,1	22,7	39,8	44,0	22,4	25,3	87,3	92,0
14	Lanaudière	25,4	26,7	47,2	46,8	13,0	14,0	85,6	87,5
15	Laurentides	24,8	20,8	41,3	46,5	18,1	21,1	84,2	88,4
16	Montréal	27,4	21,5	37,0	41,8	19,7	25,6	84,1	88,9
17	Centre-du-Québec	19,7	20,8	49,0	46,8	15,4	13,8	84,1	81,4
Ensemble du Québec		23,0	19,4	40,6	42,4	22,4	28,1	86,0	89,9
Régions ressources		22,2	17,2	44,4	50,9	12,7	17,1	79,4	85,2
Régions manufacturières		24,8	21,0	42,7	45,8	16,8	21,0	84,3	87,8
Régions urbaines		21,1	18,0	37,5	37,3	30,3	37,6	89,0	92,9

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

4.5 Niveau de scolarité des personnes à la recherche d'un emploi

Les personnes à la recherche d'un emploi dans une économie correspondent au bassin de main-d'œuvre disponible. Plus ces personnes sont scolarisées, plus les entreprises disposent d'un avantage en matière de relève qualifiée. Par ailleurs, un bassin de main-d'œuvre disponible et scolarisée procure une flexibilité accrue aux employeurs.

Ensemble du Québec

Au Québec, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires est passée de 68,9 % en 2007 à 80,6 % en 2017. Cette tendance témoigne d'une amélioration de la qualification de la main-d'œuvre disponible au cours de la dernière décennie.

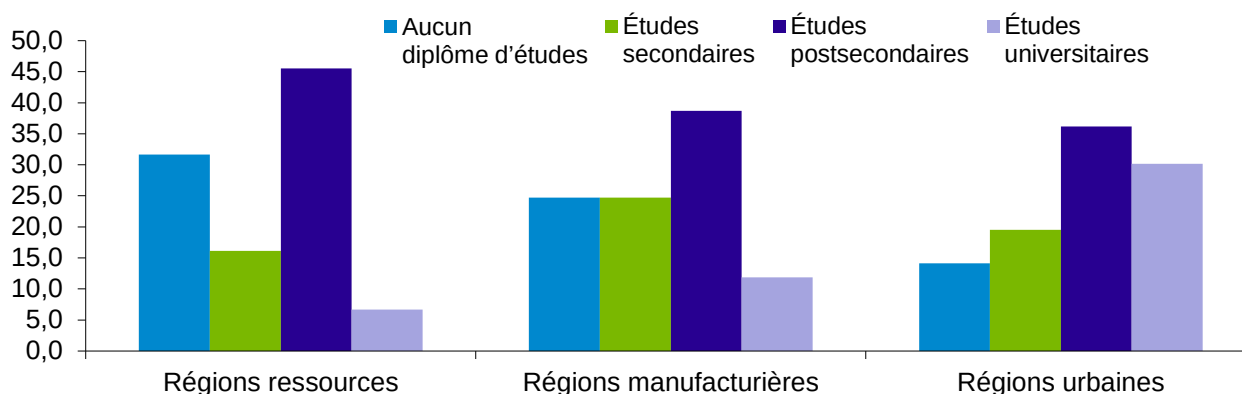
Blocs régionaux

Parmi les blocs régionaux, une plus forte proportion des personnes à la recherche d'un emploi possédaient au moins un diplôme d'études secondaires dans les régions urbaines (85,9 %) que dans les régions manufacturières (75,3 %) et les régions ressources (68,3 %). L'écart était particulièrement marqué au chapitre du diplôme universitaire.

- En 2017, la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant seulement un diplôme d'études secondaires était plus importante dans les régions manufacturières (24,7 %) que dans les régions urbaines (19,5 %) et les régions ressources (16,1 %).
- La même année, un écart de 9,4 points de pourcentage subsistait entre les régions ressources (45,6 %) et les régions urbaines (36,2 %) quant à la proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant terminé des études postsecondaires non universitaires.
- En 2017, 30,2 % des personnes à la recherche d'un emploi dans les régions urbaines possédaient un diplôme universitaire, comparativement à 11,9 % dans les régions manufacturières et à 6,7 % dans les régions ressources.
- Enfin, de 2007 à 2017, la part des personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires a augmenté dans tous les blocs régionaux.

Graphique 48

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les blocs régionaux, 2017
(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

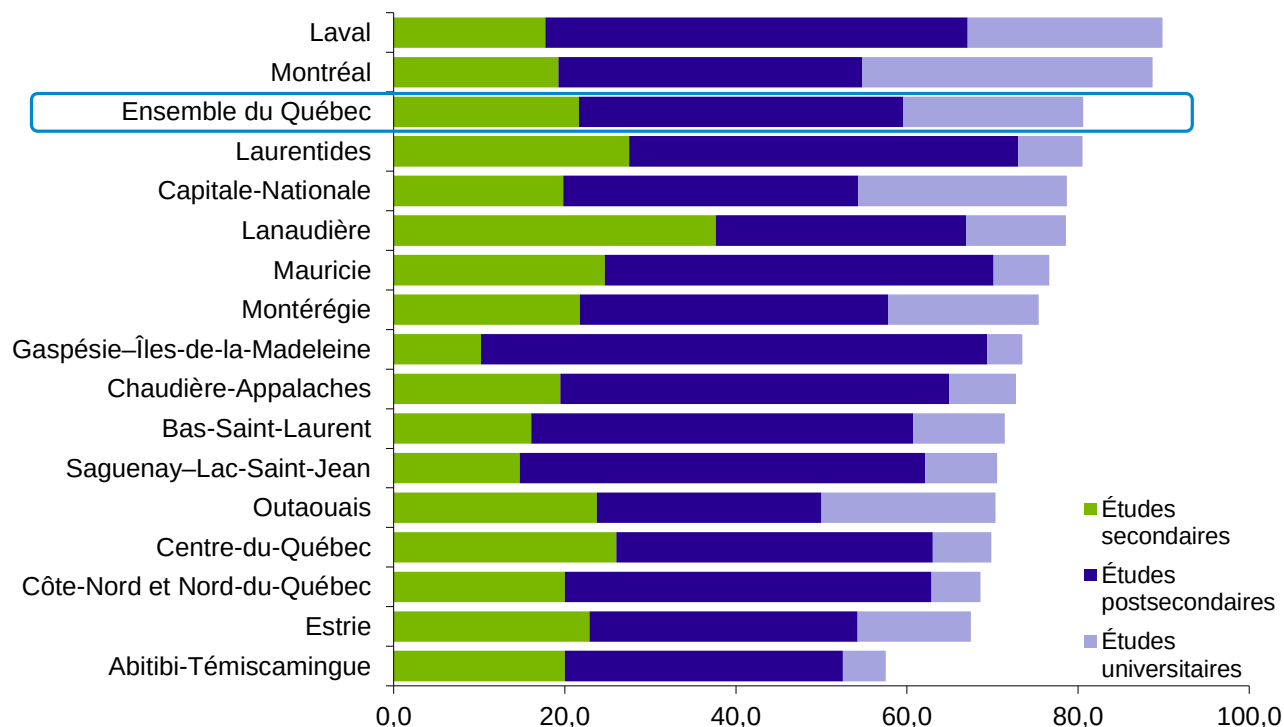
Régions administratives

- En 2017, deux régions administratives affichaient une plus grande proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au moins un diplôme d'études secondaires que l'ensemble du Québec : Laval (89,9 %) et Montréal (88,7 %).
- À l'opposé, l'Abitibi-Témiscamingue (57,5 %) affichait la plus faible proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires.
- En 2017, la plus forte proportion de personnes à la recherche d'un emploi ayant obtenu un diplôme universitaire se trouvait à Montréal (33,9 %), tandis que pour celles qui avaient terminé des études postsecondaires non universitaires, elle était observée en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (59,2 %). La proportion la plus élevée de personnes à la recherche d'un emploi détenant au plus un diplôme d'études secondaires se trouvait dans Lanaudière (37,7 %).
- De 2007 à 2017, c'est dans les Laurentides que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant au moins un diplôme d'études secondaires a le plus augmenté (+22,5 points de pourcentage), notamment grâce à la forte progression des personnes à la recherche d'un emploi possédant une formation postsecondaire non universitaire (+23,1 points).
- Au cours de la même période, c'est à Montréal (+13,8 points de pourcentage) que la proportion de personnes à la recherche d'un emploi détenant un diplôme universitaire a affiché la hausse la plus forte.
- La proportion de personnes à la recherche d'un emploi possédant au plus un diplôme d'études secondaires a tout de même augmenté dans deux régions, soit dans la région de Lanaudière (+13,0 points de pourcentage) et l'Estrie (+1,7 point).

Graphique 49

Répartition des personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé et selon les régions administratives, 2017

(en pourcentage, par ordre décroissant)



La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXV
Personnes à la recherche d'un emploi âgées de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité terminé,
2007 et 2017

Région administrative		Études secondaires ¹		Études postsecondaires		Études universitaires ²		Total	
		2007	2017	2007	2017	2007	2017	2007	2017
		En % du nombre total de personnes à la recherche d'un emploi							
01	Bas-Saint-Laurent	22,5	16,1	36,0	44,6	2,2	10,7	60,7	71,4
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	19,2	14,7	45,4	47,4	4,6	8,4	69,2	70,5
03	Capitale-Nationale	26,5	19,8	42,7	34,5	10,8	24,4	80,0	78,7
04	Mauricie	26,9	24,7	31,9	45,5	6,7	6,5	65,5	76,6
05	Estrie	21,2	22,9	35,4	31,3	9,7	13,3	66,4	67,5
06	Montréal	22,4	19,3	33,4	35,5	20,1	33,9	75,9	88,7
07	Outaouais	27,5	23,7	25,2	26,3	9,9	20,3	62,6	70,3
08	Abitibi-Témiscamingue	23,2	20,0	37,7	32,5	4,3	5,0	65,2	57,5
09-10	Côte-Nord et Nord-du-Québec	20,8	20,0	29,2	42,9	8,3	5,7	58,3	68,6
11	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	20,8	10,2	36,1	59,2	4,2	4,1	61,1	73,5
12	Chaudière-Appalaches	23,5	19,5	40,9	45,5	5,3	7,8	69,7	72,7
13	Laval	26,1	17,7	30,6	49,4	11,7	22,8	68,5	89,9
14	Lanaudière	24,7	37,7	27,6	29,2	4,7	11,7	57,1	78,6
15	Laurentides	29,8	27,5	22,4	45,5	5,9	7,5	58,0	80,5
16	Montérégie	30,4	21,8	30,0	36,0	7,1	17,6	67,5	75,4
17	Centre-du-Québec	29,2	26,0	39,3	37,0	4,5	6,8	73,0	69,9
Ensemble du Québec		25,1	21,7	33,2	37,9	10,7	21,0	68,9	80,6
	Régions ressources	21,9	16,1	35,3	45,6	4,3	6,7	61,5	68,3
	Régions manufacturières	26,9	24,7	32,2	38,7	6,2	11,9	65,3	75,3
	Régions urbaines	23,8	19,5	33,6	36,2	17,1	30,2	74,5	85,9

1. Incluent les études postsecondaires partielles.

2. Incluent le baccalauréat et le diplôme ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

La Côte-Nord et le Nord-du-Québec sont regroupés pour des raisons d'échantillonnage dans l'Enquête sur la population active.

Source : Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 5 – Démographie

Des changements importants à la démographie du Québec se produisent sur plusieurs plans : l'évolution de la population, sa dispersion, ses mouvements et sa structure. Ces changements résultent de plusieurs phénomènes convergents, notamment la baisse de la natalité, la hausse de l'espérance de vie et l'intensification de l'urbanisation.

Ces bouleversements démographiques récents entraînent déjà des répercussions socioéconomiques importantes pour les régions du Québec : exode des jeunes, fuite de la main-d'œuvre, services publics moins accessibles et plus coûteux en raison de la population à servir, etc.

Parmi les nombreux indicateurs qui facilitent la compréhension des changements démographiques que vivent les différentes régions du Québec, on compte :

- la structure de la population;
- l'évolution de la population et ses perspectives;
- la migration interrégionale, par groupes d'âge;
- le rapport de dépendance démographique;
- l'indice de remplacement.

5.1 Structure de la population

L'évolution de la structure de la population selon l'âge permet de vérifier à quel rythme l'ensemble de la population vieillit au fil du temps. La comparaison de la distribution de la population par groupes d'âge au cours des dix dernières années témoigne de son vieillissement dans toutes les régions du Québec.

Ensemble du Québec

De 2007 à 2017, la proportion de personnes de 65 ans et plus au Québec est passée de 14,2 % à 18,5 %, au détriment, entre autres, de celle des 0 à 14 ans, qui est passée de 16,1 % à 15,6 %. Une fécondité en deçà du seuil de remplacement des générations ainsi qu'une longévité accrue expliquent ce phénomène.

Ainsi, tant chez les femmes que chez les hommes, le renversement de la pyramide des âges s'est amplifié de 2007 à 2017. Selon les projections démographiques, ce vieillissement accéléré de la population devrait se poursuivre au cours des prochaines années.

Blocs régionaux

En 2007, les régions urbaines comptaient la plus forte proportion de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 14,7 %. Il en a été tout autrement en 2017, année où ce titre revenait aux régions ressources.

- De 2007 à 2017, les régions ressources sont celles qui ont connu le vieillissement le plus rapide de leur population : la proportion de personnes de 65 ans et plus est passée de 14,6 % à 20,8 %. Dans les régions manufacturières, cette proportion a augmenté de 13,8 % à 19,4 %, alors que dans les régions urbaines, elle n'a augmenté que de 14,7 % à 17,1 %.
- Au cours de la même période, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans a diminué dans les régions ressources (-0,9 point de pourcentage) et les régions manufacturières (-0,8 point), alors qu'il a augmenté dans les régions urbaines (+0,1 point). Ainsi, la proportion de jeunes de 0 à 14 ans est passée de 16,7 % à 15,8 % dans les régions manufacturières, de 16,4 % à 15,5 % dans les régions ressources et de 15,3 % à 15,4 % dans les régions urbaines.

Graphique 50
Pyramide des âges, selon le sexe, 2007 et 2017
(au 1^{er} juillet)



Données provisoires pour 2017.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

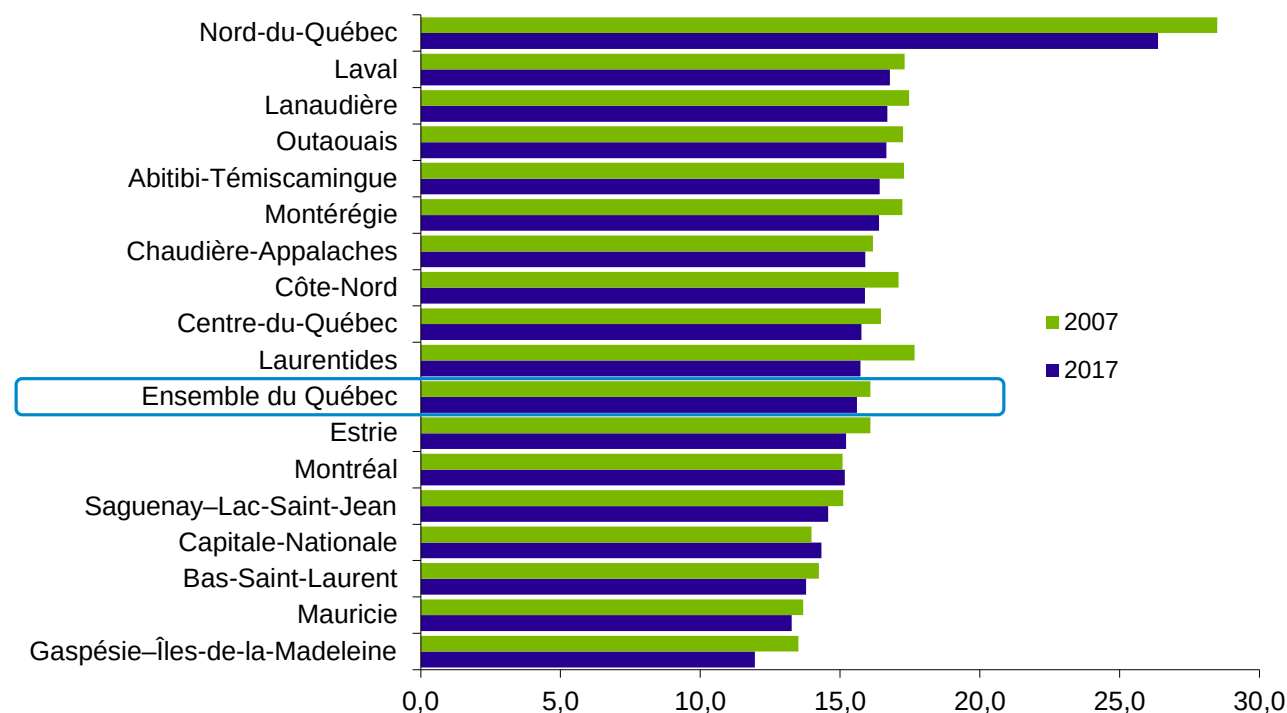
Régions administratives

- De 2007 à 2017, le poids démographique des jeunes de 0 à 14 ans a diminué dans l'ensemble des régions du Québec, à l'exception de la Capitale-Nationale (+0,4 point de pourcentage) et de Montréal (+0,1 point), où leur poids a légèrement augmenté. Parmi les autres régions, la Chaudière-Appalaches (-0,3 point de pourcentage) et la Mauricie (-0,4 point) ont affiché les diminutions les moins prononcées.
- À l'opposé, c'est dans les régions du Nord-du-Québec (-2,1 points de pourcentage), des Laurentides (-1,9 point), de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-1,6 point) et de la Côte-Nord (-1,2 point) que la proportion de jeunes de 0 à 14 ans dans l'ensemble de la population a le plus régressé.
- En 2017, le Nord-du-Québec (26,4 %), Lanaudière (16,8 %), Laval et l'Outaouais (16,7 %, pour les deux) affichaient les plus fortes proportions de jeunes de 0 à 14 ans. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11,9 %), la Mauricie (13,3 %) et le Bas-Saint-Laurent (13,8 %) présentaient les plus faibles proportions de jeunes de 0 à 14 ans.
- De 2007 à 2017, le poids démographique des personnes âgées de 65 ans et plus a davantage augmenté dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+8,0 points de pourcentage) et du Bas-Saint-Laurent (+7,4 points). Montréal (+1,1 point) a affiché la plus faible croissance du poids de cette tranche de la population.
- En 2017, la proportion de personnes de 65 ans et plus la plus élevée s'observait en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (25,9 %), dans le Bas-Saint-Laurent (24,6 %) et en Mauricie (24,2 %). La proportion la plus faible revenait au Nord-du-Québec (8,1 %).

Graphique 51

Poids démographique des 0 à 14 ans, selon les régions administratives, 2007 et 2017

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2017)



Données provisoires pour 2017.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXVI
Distribution de la population, par groupes d'âge, 2007 et 2017

Région administrative	2007				2017			
	0-14	15-29	30-64	65 et +	0-14	15-29	30-64	65 et +
	En %				En %			
01 Bas-Saint-Laurent	14,2	18,0	50,6	17,1	13,8	14,6	47,0	24,6
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	15,1	19,3	50,5	15,1	14,6	15,7	48,0	21,8
03 Capitale-Nationale	14,0	20,2	50,2	15,6	14,3	17,4	47,7	20,5
04 Mauricie	13,7	18,2	50,0	18,1	13,3	15,7	46,9	24,2
05 Estrie	16,1	19,9	48,8	15,2	15,2	17,5	46,0	21,2
06 Montréal	15,1	21,6	48,3	15,1	15,2	20,4	48,3	16,2
07 Outaouais	17,3	19,9	51,6	11,2	16,7	18,0	49,6	15,8
08 Abitibi-Témiscamingue	17,3	19,4	50,2	13,2	16,4	17,7	47,8	18,1
09 Côte-Nord	17,1	18,6	52,0	12,3	15,9	16,3	49,4	18,4
10 Nord-du-Québec	28,5	24,1	42,0	5,5	26,4	23,3	42,2	8,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	13,5	15,8	52,7	18,0	11,9	13,3	48,8	25,9
12 Chaudière-Appalaches	16,2	19,2	50,2	14,4	15,9	16,0	47,3	20,8
13 Laval	17,3	19,0	49,5	14,2	16,8	18,3	47,9	17,0
14 Lanaudière	17,5	18,9	51,4	12,2	16,7	17,0	48,7	17,6
15 Laurentides	17,7	18,2	51,8	12,4	15,7	17,2	49,2	17,9
16 Montérégie	17,2	19,1	50,7	13,0	16,4	17,2	48,3	18,2
17 Centre-du-Québec	16,5	19,1	49,3	15,2	15,8	16,2	46,8	21,2
Ensemble du Québec	16,1	19,7	50,0	14,2	15,6	17,8	48,1	18,5
Régions ressources	16,4	18,5	50,5	14,6	15,5	16,1	47,5	20,8
Régions manufacturières	16,7	19,0	50,6	13,8	15,8	16,8	48,0	19,4
Régions urbaines	15,3	20,8	49,2	14,7	15,4	19,3	48,3	17,1

Données provisoires pour 2017.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5.2 Évolution de la population et perspectives

La population qui occupe un territoire est un indicateur déterminant de son développement économique. Ainsi, le développement d'une région est intimement lié à l'évolution future de sa population.

Ensemble du Québec

De 2016 à 2021, la population du Québec devrait augmenter de 3,8 %. C'est plus que le rythme prévu par l'Institut de la statistique du Québec dans son scénario de référence pour les années 2021 à 2026 (+3,3 %). En 2026, il devrait y avoir 8 967 165 Québécois, contre un peu plus de 8 000 000 aujourd'hui.

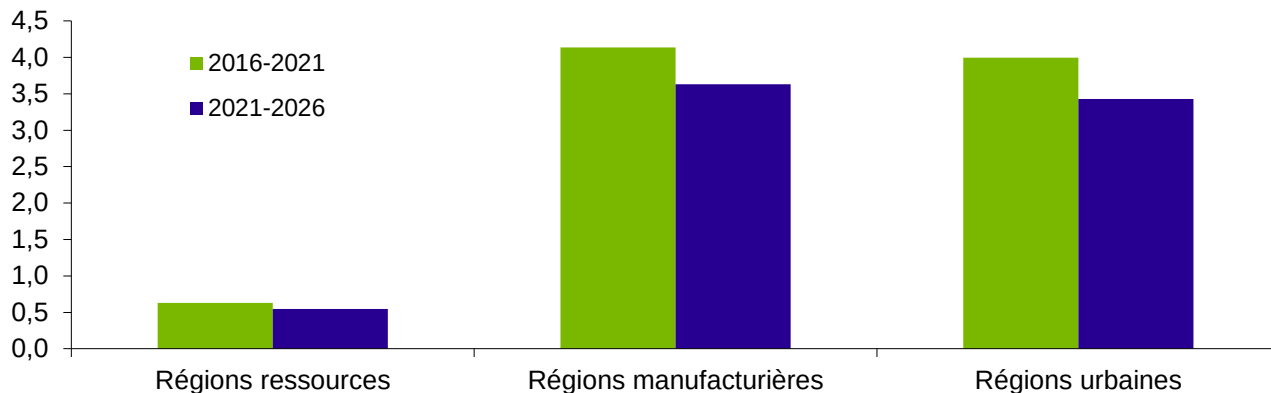
Blocs régionaux

De 2016 à 2026, la croissance de la population devrait se produire principalement dans les régions manufacturières et les régions urbaines. L'augmentation dans les régions ressources devrait être modérée.

- De 2016 à 2021, les régions manufacturières (+4,1 % par année) sont celles qui devraient enregistrer la plus forte hausse de leur population, suivies de près par les régions urbaines (+4,0 %). Le nombre de Québécois habitant dans les régions ressources devrait peu augmenter au cours de cette période (+0,6 %).
- Pour la période de 2021 à 2026, l'Institut de la statistique du Québec prévoit dans son scénario de référence que la croissance démographique des régions manufacturières (+3,6 % annuellement) sera toujours forte, mais moins qu'au cours de la période quinquennale précédente. La croissance de la population ralentira davantage dans les régions urbaines (+3,4 %), alors qu'elle se poursuivra dans les régions ressources (+0,5 %).

Graphique 52

Variation de la population, selon les blocs régionaux, perspectives 2016-2021 et 2021-2026
(en pourcentage)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

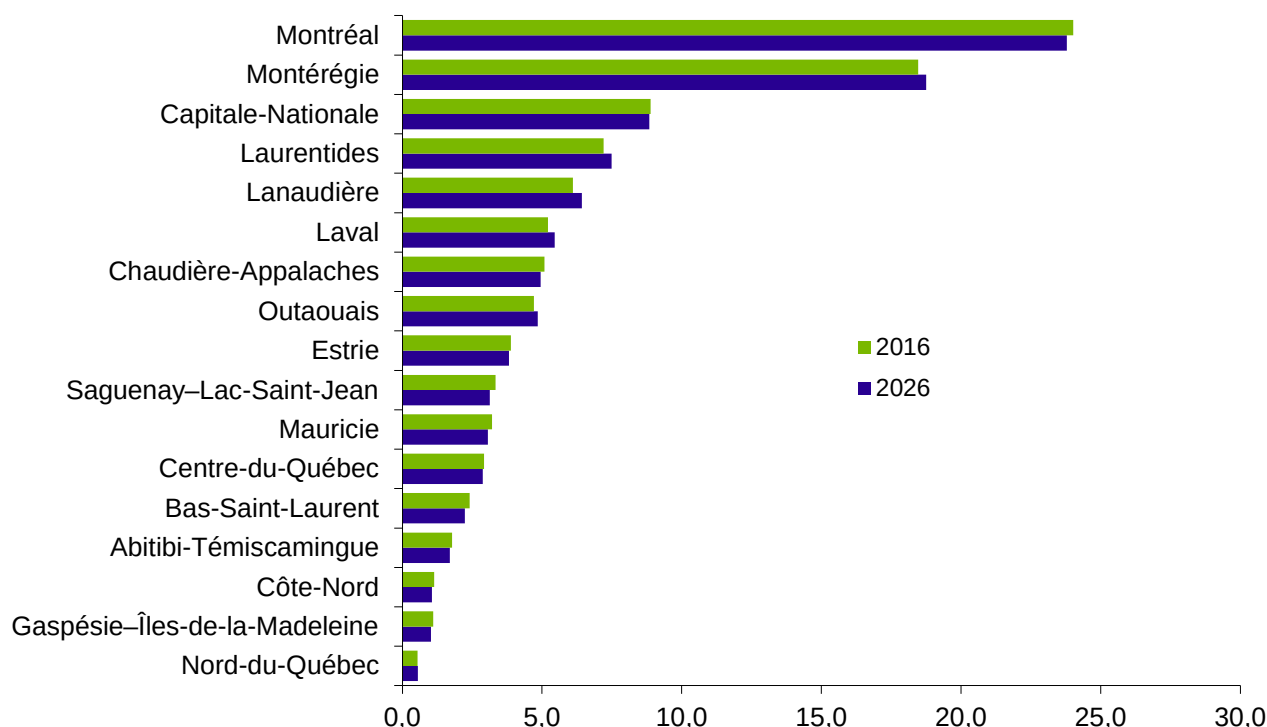
Régions administratives

- En 2016, la population du Québec se concentrait principalement dans les régions de Montréal (24,0 %) et de la Montérégie (18,5 %). Ensemble, ces deux régions représentaient près de la moitié de la population du Québec. Il faut regrouper les 13 régions les moins peuplées pour atteindre une proportion comparable.
- En 2016, les régions au poids démographique le plus faible au Québec étaient le Nord-du-Québec (0,5 %), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (1,1 %), la Côte-Nord (1,1 %), l'Abitibi-Témiscamingue (1,8 %) et le Bas-Saint-Laurent (2,4 %). Ces régions forment le bloc des régions ressources.
- D'ici 2026, six régions devraient voir leur poids démographique augmenter aux dépens des 11 autres. Il s'agit des régions du Nord-du-Québec (passant de 0,5 % en 2016 à 0,6 % en 2026), de l'Outaouais (de 4,7 % à 4,8 %), de Laval (de 5,2 % à 5,5 %), de Lanaudière (de 6,1 % à 6,4 %), des Laurentides (de 7,2 % à 7,5 %) et de la Montérégie (de 18,5 % à 18,8 %).
- Le Saguenay-Lac-Saint-Jean et Montréal sont les régions dont le poids démographique est appelé à diminuer le plus, passant respectivement de 3,3 % et 24,0 % en 2016 à 3,1 % et 23,8 % en 2026.

Graphique 53

Poids démographique, selon les régions administratives, 2016 et 2026

(en pourcentage, par ordre décroissant en fonction de 2026)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXVII
Perspectives démographiques, 2016, 2021 et 2026

Région administrative	Variation de la population			Poids démographique	
	2016-2021	2021-2026	2016-2026	2016	2026
	En %			En %	
01 Bas-Saint-Laurent	0,1	0,0	0,0	2,4	2,2
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,4	0,1	0,6	3,3	3,1
03 Capitale-Nationale	3,6	3,1	6,8	8,9	8,8
04 Mauricie	1,1	1,1	2,3	3,2	3,1
05 Estrie	2,9	2,5	5,5	3,9	3,8
06 Montréal	3,3	2,8	6,3	24,0	23,8
07 Outaouais	5,4	4,6	10,3	4,7	4,8
08 Abitibi-Témiscamingue	1,3	1,1	2,4	1,8	1,7
09 Côte-Nord	-0,3	-0,4	-0,7	1,1	1,1
10 Nord-du-Québec	5,0	4,6	9,8	0,5	0,6
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,4	-0,2	-0,6	1,1	1,0
12 Chaudière-Appalaches	2,4	1,9	4,4	5,1	5,0
13 Laval	6,4	5,6	12,3	5,2	5,5
14 Lanaudière	6,8	5,8	13,0	6,1	6,4
15 Laurentides	5,9	5,3	11,5	7,2	7,5
16 Montérégie	4,7	4,1	9,0	18,5	18,8
17 Centre-du-Québec	3,1	2,6	5,8	2,9	2,9
Ensemble du Québec	3,8	3,3	7,3	100,0	100,0
Régions ressources	0,6	0,5	1,2	7,0	6,6
Régions manufacturières	4,1	3,6	7,9	50,2	50,5
Régions urbaines	4,0	3,4	7,6	42,8	42,9

Perspectives selon le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5.3 Migration interrégionale, par groupes d'âge

Les données relatives à la migration interrégionale selon l'âge et la région permettent de mesurer l'ampleur et le sens des mouvements internes de la population. Le taux net de migration pour 1 000 habitants (c'est-à-dire le rapport entre les soldes migratoires interrégionaux et la population de départ) contribue grandement à la justesse de la comparaison des migrations entre les régions ayant des populations de taille différente.

Ensemble du Québec (migration interprovinciale et internationale)

En 2016-2017, le Québec a enregistré des gains migratoires nets totaux de plus de 37 000 personnes, ce qui est supérieur à ce qui avait été observé en 2006-2007 (+27 000 personnes). Ce solde positif s'explique uniquement par la migration internationale (+45 000), dont le solde a été supérieur à celui de 2006-2007 (+40 000). Dans ses échanges avec les autres provinces, le Québec a perdu près de 8 000 personnes, un déficit inférieur à celui de 2006-2007 (-13 000 personnes).

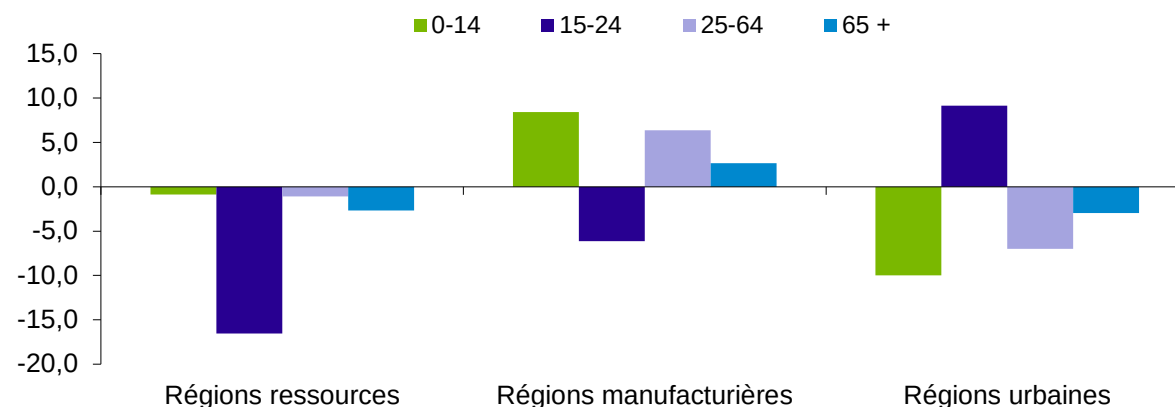
Blocs régionaux

En 2016-2017, parmi les blocs régionaux, les régions manufacturières affichaient un solde migratoire interrégional positif (+19 369 personnes), aux dépens des régions urbaines (-17 638 personnes) et des régions ressources (-1 731 personnes).

- En 2016-2017, les régions urbaines affichaient un taux net de migration des 0 à 14 ans fortement négatif (-10,0 personnes pour 1 000 habitants). Les régions manufacturières (+8,4 personnes) profitaient de ces migrations. Cela s'explique en bonne partie par le départ des jeunes familles vers les banlieues, ce qui est notamment le cas à Montréal.
- En 2016-2017, le plus important taux net négatif de migration des 15 à 24 ans était observé dans les régions ressources (-16,5 personnes pour 1 000 habitants), suivies des régions manufacturières (-6,1 personnes). Plusieurs de ces jeunes quittaient leur lieu de résidence pour vivre dans les régions urbaines (+9,1 personnes), notamment pour leurs études.
- Au cours de la même période, le taux net de migration des 25 à 64 ans a suivi la même tendance que celui des jeunes de 0 à 14 ans. Ainsi, le taux des régions urbaines (-7,0 personnes pour 1 000 habitants) était négatif, alors que les régions manufacturières (+6,4 personnes) affichaient des gains à ce chapitre.
- Parmi la population des 65 ans et plus, les régions manufacturières (+2,6 personnes pour 1 000 habitants) accueillaient les retraités migrants qui quittaient les régions urbaines (-3,0 personnes) et les régions ressources (-2,7 personnes).

Graphique 54

Taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, selon les blocs régionaux, 2016-2017
(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

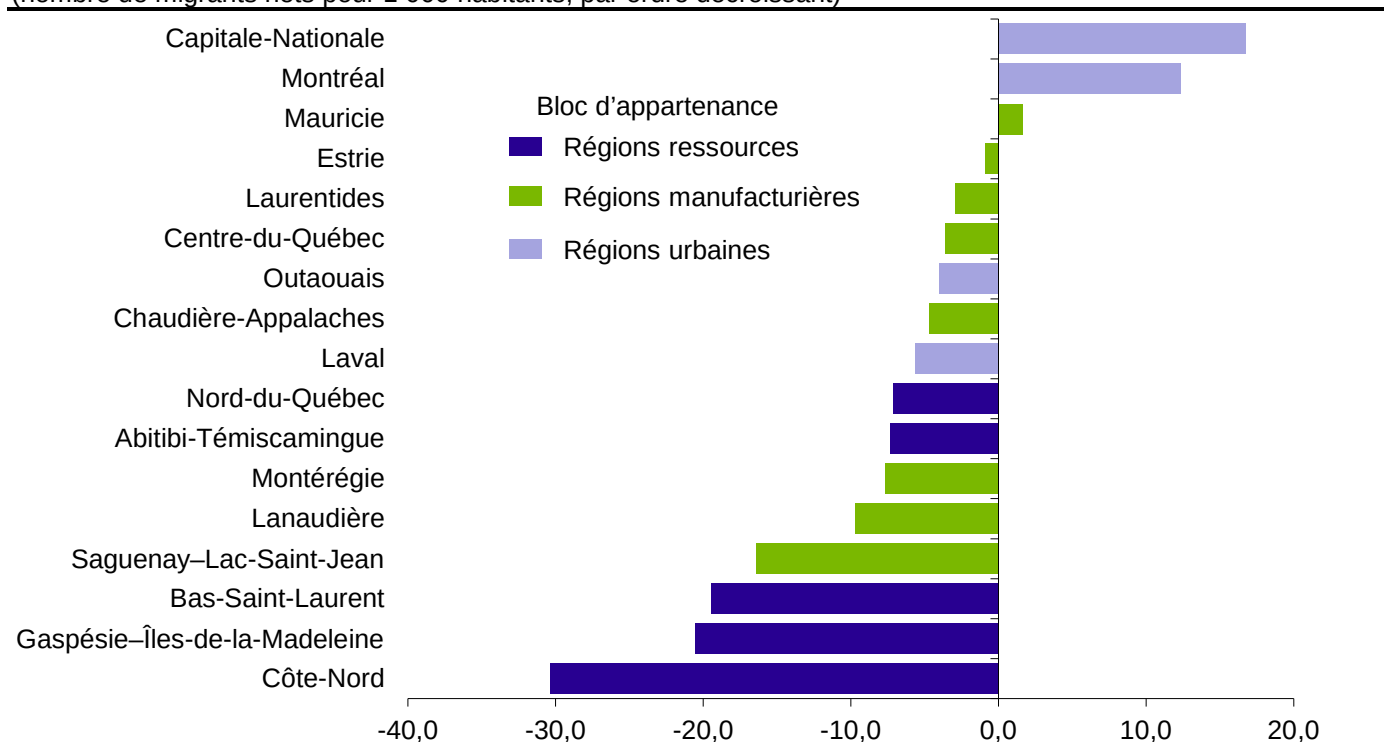
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- En 2016-2017, 3 régions présentaient un taux net positif quant à la migration interrégionale des 15 à 24 ans, aux dépens des 14 autres régions : la Capitale-Nationale (+16,8 personnes pour 1 000 habitants), Montréal (+12,4 personnes) et la Mauricie (+1,6 personnes).
- À l'inverse, ce sont la Côte-Nord (-30,4 personnes pour 1 000 habitants), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (-20,6 personnes) et le Bas-Saint-Laurent (-19,5 personnes) qui affichaient les taux nets négatifs de migration interrégionale des 15 à 24 ans les plus importants parmi les régions du Québec.
- La Côte-Nord (-7,5 personnes pour 1 000 habitants) présentait le taux net négatif de migration interrégionale des 65 ans et plus le plus élevé, alors que les Laurentides (+6,4 personnes) enregistraient le taux net positif le plus élevé.
- Par ailleurs, en 2016-2017, Montréal affichait un solde négatif net de 19 869 personnes parmi l'ensemble de sa population. Les régions de la couronne montréalaise profitaient de cette migration, notamment la Montérégie (+6 686 personnes), les Laurentides (+6 098 personnes) et Lanaudière (+3 507 personnes).
- Pour la région de Montréal, ce déficit se traduit par le taux net négatif de migration interrégionale le plus élevé au Québec des 0 à 14 ans (-21,1 personnes pour 1 000 habitants) et des 25 à 64 ans (-12,6 personnes). À l'opposé, les Laurentides (+15,0 et +12,4 personnes) obtenaient les taux net positifs les plus élevés pour les 0 à 14 ans et les 25 à 64 ans, respectivement.

Graphique 55

Taux net de migration interrégionale des 15 à 24 ans, selon les régions administratives, 2016-2017
(nombre de migrants nets pour 1 000 habitants, par ordre décroissant)



Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXVIII
Solde migratoire interrégional et taux net de migration interrégionale, par groupes d'âge, 2016-2017

Région administrative	Solde				Taux net			
	0-14	15-24	25-64	65 +	0-14	15-24	25-64	65 +
	Nombre de personnes				Migrants nets pour 1 000 habitants			
01 Bas-Saint-Laurent	42	-367	193	-36	1,5	-19,5	1,9	-0,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	8	-455	-172	-91	0,2	-16,4	-1,2	-1,5
03 Capitale-Nationale	-48	1 273	-26	173	-0,5	16,8	-0,1	1,1
04 Mauricie	166	44	741	176	4,6	1,6	5,2	2,7
05 Estrie	40	-34	535	-52	0,8	-0,9	3,1	-0,7
06 Montréal	-6 523	3 026	-14 457	-1 915	-21,1	12,4	-12,6	-5,8
07 Outaouais	287	-180	456	36	4,4	-4,0	2,1	0,6
08 Abitibi-Témiscamingue	17	-124	-104	-91	0,7	-7,3	-1,3	-3,4
09 Côte-Nord	-103	-295	-567	-127	-7,1	-30,4	-11,3	-7,5
10 Nord-du-Québec	-68	-51	-146	-26	-5,7	-7,2	-6,5	-7,1
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	34	-165	292	-39	3,1	-20,6	6,0	-1,6
12 Chaudière-Appalaches	176	-207	924	32	2,6	-4,7	4,1	0,4
13 Laval	755	-299	-67	-129	10,3	-5,7	-0,3	-1,7
14 Lanaudière	1 251	-545	2 338	463	14,8	-9,7	8,4	5,2
15 Laurentides	1 435	-201	4 171	693	15,0	-2,9	12,4	6,4
16 Montérégie	2 241	-1 327	4 974	798	8,8	-7,7	5,9	2,8
17 Centre-du-Québec	290	-93	915	135	7,5	-3,6	7,1	2,6
Ensemble du Québec	...	...	...	...	...	...	...	...
Régions ressources	-78	-1 002	-332	-319	-0,9	-16,5	-1,1	-2,7
Régions manufacturières	5 607	-2 818	14 426	2 154	8,4	-6,1	6,4	2,6
Régions urbaines	-5 529	3 820	-14 094	-1 835	-10,0	9,1	-7,0	-3,0

Données provisoires.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5.4 Rapport de dépendance démographique

Le rapport de dépendance démographique dresse un tableau du fardeau démographique que représentent les personnes dites « à charge » (0 à 19 ans et 65 ans et plus) par rapport aux personnes dites « en âge de travailler » (20 à 64 ans). Il présente le nombre de personnes à charge par tranche de 100 personnes en âge de travailler. Ainsi, plus le rapport de dépendance démographique est élevé, plus nombreuse est la population dite « dépendante » par rapport à celle qui est en âge de travailler.

Ensemble du Québec

De 2007 à 2017, le rapport de dépendance démographique pour l'ensemble du Québec a augmenté. Ainsi, le nombre de personnes dites « dépendantes » représente une charge plus lourde pour les personnes en âge de travailler. Cette situation s'intensifiera avec le grand nombre de bébé-boumeurs qui arriveront à l'âge de la retraite au cours des prochaines années.

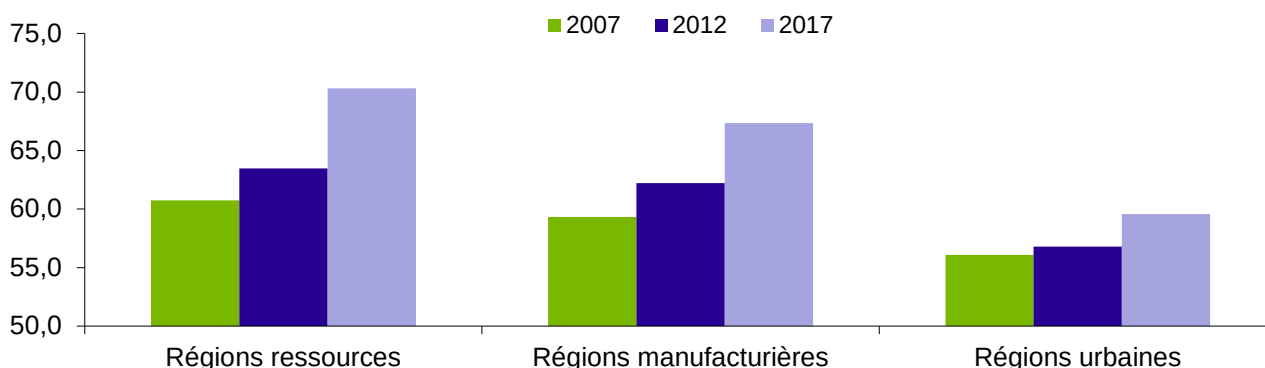
Blocs régionaux

Historiquement, parmi les blocs régionaux, les régions urbaines affichent le rapport de dépendance démographique le plus faible, suivies des régions manufacturières, puis des régions ressources. En 2017, cette constatation se vérifiait de nouveau.

- De 2007 à 2012, les rapports de dépendance démographique des blocs régionaux ont subi de faibles hausses. Au cours de cette période, les régions manufacturières (+2,9 personnes à charge) sont celles qui ont vu leur rapport de dépendance démographique augmenter le plus, suivies des régions ressources (+2,7 personnes), puis des régions urbaines (+0,7 personne).
- De 2012 à 2017, le rythme d'augmentation du rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux a accéléré. On observe les plus fortes hausses dans les régions ressources (+6,9 personnes à charge) et les régions manufacturières (+5,1 personnes), alors que celui des régions urbaines a crû moins rapidement (+2,8 personnes).
- Par ailleurs, en 2017, le rapport de dépendance démographique des trois blocs régionaux était plus élevé qu'il ne l'avait été dix ans auparavant. Celui des régions urbaines est demeuré le plus faible, à 59,6, et l'écart qui le séparait des autres régions s'est élargi. Enfin, le rapport de dépendance démographique des régions manufacturières atteignait 67,3 et celui des régions ressources se trouvait à 70,3 en 2017.

Graphique 56

Rapport de dépendance démographique, selon les blocs régionaux, 2007, 2012 et 2017
(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler)



Données provisoires pour 2017.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

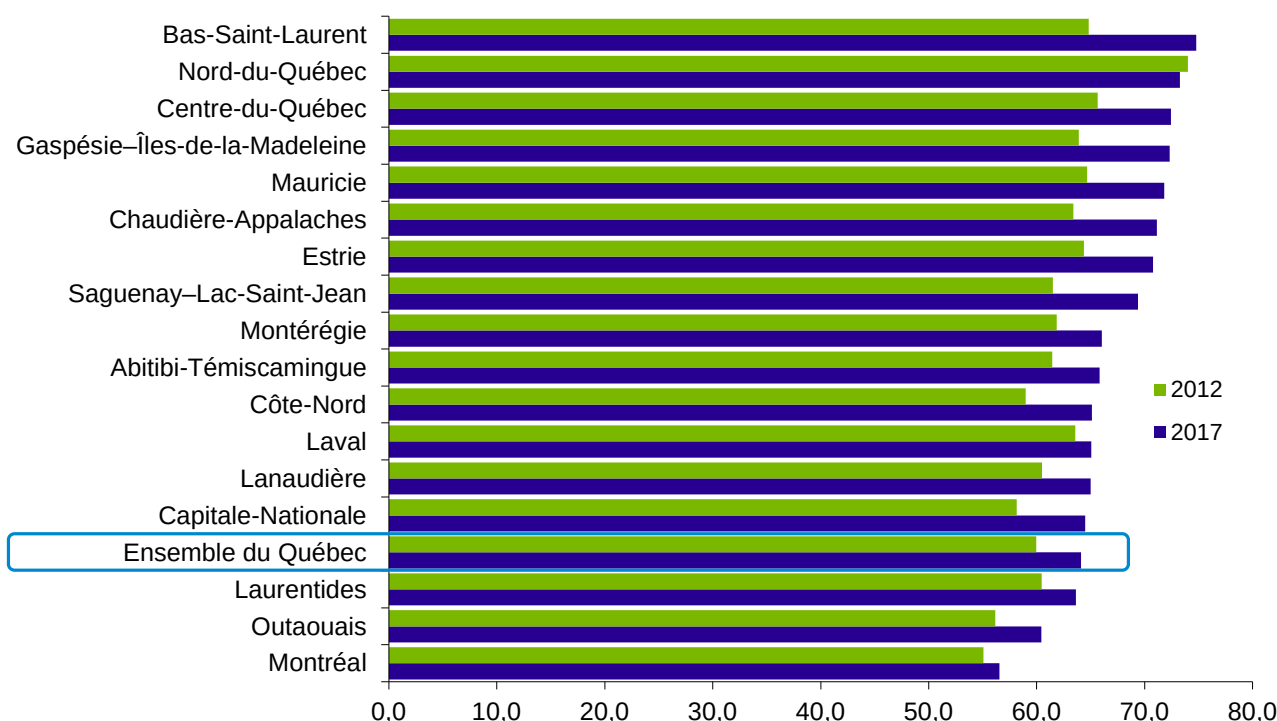
Régions administratives

- De 2012 à 2017, le rapport de dépendance démographique a augmenté dans l'ensemble des régions du Québec, sauf dans le Nord-du-Québec (-0,7 personne à charge). Le Bas-Saint-Laurent (+9,9 personnes à charge), la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (+8,4 personnes) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (+7,9 personnes) ont enregistré les hausses les plus marquées.
- Au cours de la même période, les augmentations les plus modérées étaient observées dans les régions de Laval et de Montréal (+1,5 personne chacun) ainsi que dans les Laurentides (+3,2 personnes).
- En 2017, les régions du Bas-Saint-Laurent (74,8), du Nord-du-Québec (73,3), du Centre-du-Québec (72,4) et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (72,3) affichaient aussi un rapport de dépendance démographique élevé, notamment à cause du vieillissement de la population locale et de la migration interrégionale qui voit les jeunes quitter leur lieu de résidence pour poursuivre leurs études et les personnes plus âgées y revenir pour y prendre leur retraite.
- Dans le Nord-du-Québec, à la différence de ce qui est observé dans les autres régions, le rapport de dépendance est le fait d'une fécondité élevée et d'un grand nombre de jeunes de moins de 20 ans.
- Inversement, les régions de Montréal (56,6), de l'Outaouais (60,4) et des Laurentides (63,6) affichaient, en 2017, un rapport de dépendance démographique plus faible que celui de l'ensemble du Québec (64,1). L'immigration des jeunes adultes pour faire leurs études et occuper un emploi favorise ces régions.

Graphique 57

Rapport de dépendance démographique, selon les régions administratives, 2012 et 2017

(nombre de personnes à charge pour 100 personnes en âge de travailler, par ordre décroissant en fonction de 2017)



Données provisoires pour 2017.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXIX
Rapport de dépendance démographique¹, 2007, 2012 et 2017

Région administrative	Rapport de dépendance démographique			Écart		
	2007	2012	2017	2007-2012	2012-2017	2007-2017
	Nombre de personnes à charge par 100 personnes en âge de travailler					
01 Bas-Saint-Laurent	60,7	64,8	74,8	4,2	9,9	14,1
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	58,7	61,5	69,4	2,8	7,9	10,7
03 Capitale-Nationale	55,0	58,1	64,5	3,2	6,4	9,5
04 Mauricie	61,1	64,7	71,8	3,5	7,1	10,7
05 Estrie	60,9	64,4	70,8	3,4	6,4	9,8
06 Montréal	55,5	55,1	56,6	-0,5	1,5	1,0
07 Outaouais	55,0	56,2	60,4	1,2	4,3	5,4
08 Abitibi-Témiscamingue	60,5	61,4	65,8	1,0	4,4	5,3
09 Côte-Nord	56,5	59,0	65,1	2,5	6,1	8,6
10 Nord-du-Québec	74,5	74,0	73,3	-0,4	-0,7	-1,2
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	60,4	63,9	72,3	3,5	8,4	11,9
12 Chaudière-Appalaches	59,0	63,4	71,1	4,4	7,7	12,1
13 Laval	62,1	63,6	65,1	1,5	1,5	3,0
14 Lanaudière	58,5	60,5	65,0	2,0	4,5	6,4
15 Laurentides	58,8	60,5	63,6	1,7	3,2	4,9
16 Montérégie	59,0	61,8	66,0	2,9	4,2	7,1
17 Centre-du-Québec	61,9	65,6	72,4	3,7	6,8	10,5
Ensemble du Québec	58,0	59,9	64,1	1,9	4,2	6,1
Régions ressources	60,8	63,5	70,3	2,7	6,9	9,6
Régions manufacturières	59,3	62,2	67,3	2,9	5,1	8,0
Régions urbaines	56,1	56,8	59,6	0,7	2,8	3,5

1. Le rapport de dépendance démographique s'obtient en divisant la somme des 0-19 ans et des 65 ans et plus par la somme des 20-64 ans. Le résultat est ensuite multiplié par 100. Un rapport supérieur à 100 signifie qu'il y a plus de personnes dites à charge que de personnes en âge de travailler.

Données provisoires pour 2017.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

5.5 Indice de remplacement

L'indice de remplacement mesure le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (55 à 64 ans) par le nombre de personnes qui intègrent le marché du travail (20 à 29 ans). Ainsi, un indice de remplacement de 100 signifie que chaque personne qui s'apprête à se retirer du marché du travail est remplacée par une personne plus jeune.

Ensemble du Québec

De 2007 à 2017, l'indice de remplacement du Québec est passé de 105,4 à 88,9. Il s'établit maintenant sous le seuil de « un pour un ». La baisse de l'indice est principalement causée par la diminution du poids démographique des jeunes dans l'ensemble de la population.

Blocs régionaux

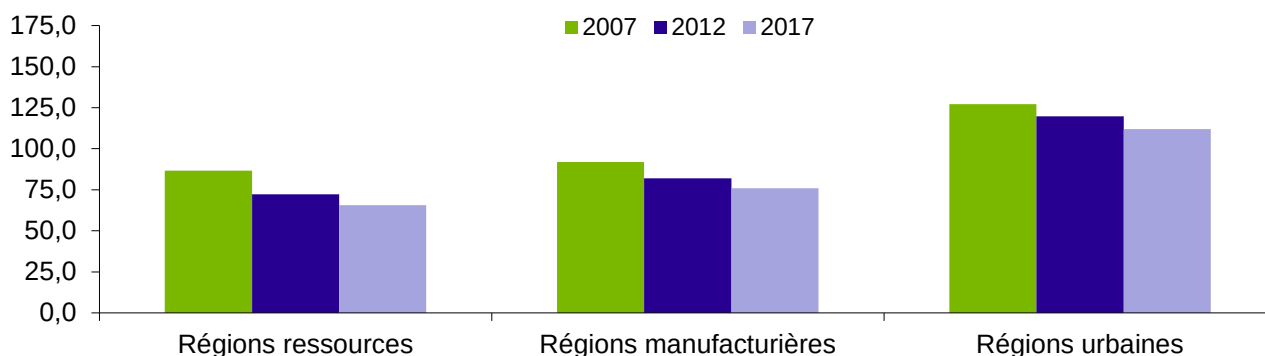
De 2007 à 2017, à l'exemple du Québec, tous les blocs régionaux ont enregistré une baisse marquée de leur indice de remplacement. Les régions ressources (–20,9 points d'indice) ont subi la diminution la plus importante, suivies des régions manufacturières (–16,0 points), puis des régions urbaines (–15,1 points).

- La plus grande partie de cette baisse a été observée de 2007 à 2012, notamment dans les régions ressources (–14,4 points d'indice). Les régions manufacturières et les régions urbaines ont aussi connu une diminution importante de leur indice de remplacement (–10,1 points et –7,3 points respectivement).
- De 2012 à 2017, l'indice de remplacement des régions manufacturières (–5,9 points d'indice) a diminué moins rapidement que celui des régions ressources (–6,4 points) et des régions urbaines (–7,8 points). Globalement, la baisse a tout de même été moins importante qu'au cours des cinq années précédentes.
- En 2017, seules les régions urbaines (111,9) affichaient toujours un indice de remplacement supérieur à 100. Ainsi, dans les régions manufacturières (76,0) et les régions ressources (65,7), il y avait moins d'une personne de 20 à 29 ans pour chaque personne de 55 à 64 ans.

Graphique 58

Indice de remplacement, selon les blocs régionaux, 2007, 2012 et 2017

(en points)



Données provisoires pour 2017.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

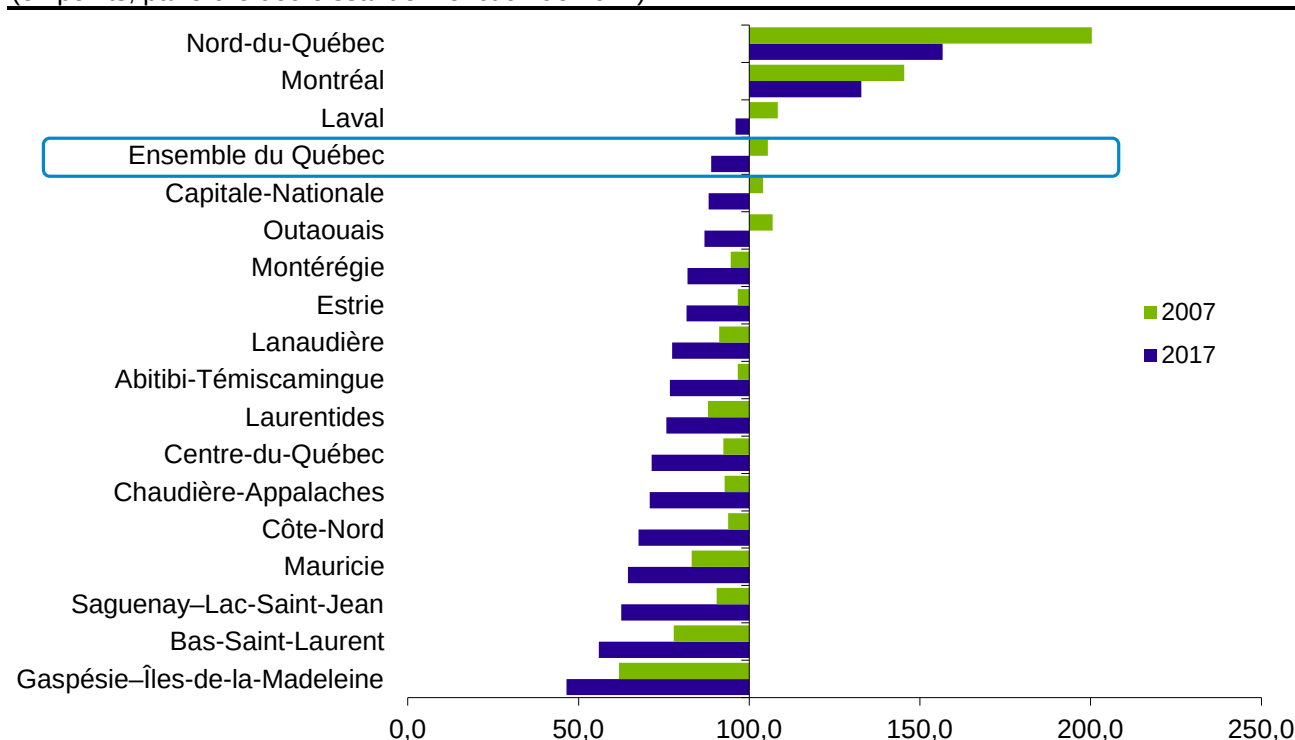
Régions administratives

- De 2007 à 2017, l'indice de remplacement de 3 des 17 régions administratives est passé sous le seuil de remplacement de « 1 pour 1 ». En leur ajoutant les 12 régions dont l'indice se trouvait déjà sous ce niveau en 2007, 15 des 17 régions affichaient un indice inférieur à 100 en 2017.
- Au cours de cette période, toutes les régions du Québec ont enregistré une diminution de l'indice de remplacement. Les baisses les plus fortes ont été observées dans le Nord-du-Québec (-43,7 points d'indice), au Saguenay-Lac-Saint-Jean (-27,9 points), sur la Côte-Nord (-26,3 points), en Chaudière-Appalaches et au Bas-Saint-Laurent (-21,9 points chacun).
- Par ailleurs, en 2017, les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (46,5), du Bas-Saint-Laurent (56,0), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (62,5) et de la Mauricie (64,5) affichaient les indices de remplacement les plus faibles parmi les régions du Québec. L'exode des jeunes au cours des dernières années et le vieillissement de la population expliquent ces résultats.
- À l'opposé, deux régions affichaient toujours en 2017 un indice de remplacement supérieur à 100 : le Nord-du-Québec (156,7) et Montréal (132,9). Le Nord-du-Québec se distingue particulièrement par une forte présence des jeunes de 20 à 29 ans.

Graphique 59

Indice de remplacement, selon les régions administratives, 2007 et 2017

(en points, par ordre décroissant en fonction de 2017)



Données provisoires pour 2017.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXX
Indice de remplacement¹, 2007, 2012 et 2017

Région administrative	Indice de remplacement			Écart		
	2007	2012	2017	2007-2012	2012-2017	2007-2017
	En points			En points d'indice		
01 Bas-Saint-Laurent	77,9	61,4	56,0	-16,5	-5,4	-21,9
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	90,5	74,8	62,5	-15,7	-12,2	-27,9
03 Capitale-Nationale	104,1	96,7	88,1	-7,3	-8,7	-16,0
04 Mauricie	83,1	71,2	64,5	-11,9	-6,7	-18,6
05 Estrie	96,7	85,6	81,7	-11,1	-3,9	-15,0
06 Montréal	145,4	138,2	132,9	-7,3	-5,3	-12,6
07 Outaouais	106,9	98,9	86,9	-8,0	-12,0	-20,0
08 Abitibi-Témiscamingue	96,6	84,0	76,8	-12,6	-7,2	-19,8
09 Côte-Nord	93,8	79,2	67,5	-14,7	-11,6	-26,3
10 Nord-du-Québec	200,3	181,0	156,7	-19,4	-24,3	-43,7
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	61,9	49,9	46,5	-12,0	-3,4	-15,4
12 Chaudière-Appalaches	92,8	76,3	70,9	-16,5	-5,4	-21,9
13 Laval	108,4	105,8	95,9	-2,6	-9,9	-12,5
14 Lanaudière	91,2	84,4	77,4	-6,8	-7,0	-13,8
15 Laurentides	87,9	81,6	75,8	-6,3	-5,8	-12,1
16 Montérégie	94,6	86,9	82,0	-7,7	-5,0	-12,6
17 Centre-du-Québec	92,4	76,3	71,4	-16,1	-4,9	-21,0
Ensemble du Québec	105,4	95,7	88,9	-9,7	-6,8	-16,5
Régions ressources	86,6	72,2	65,7	-14,4	-6,4	-20,9
Régions manufacturières	92,0	81,9	76,0	-10,1	-5,9	-16,0
Régions urbaines	127,1	119,7	111,9	-7,3	-7,8	-15,1

1. L'indice de remplacement correspond au rapport entre les 20-29 ans et les 55-64 ans, multiplié par 100. Un indice de remplacement supérieur à 100 signifie qu'il y a davantage de personnes qui arrivent sur le marché du travail que de gens qui approchent de la retraite.

Données provisoires pour 2017.

Voir le tableau I, dans la section « Présentation des régions », pour connaître la population totale et le poids démographique au Québec en 2017.

Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Chapitre 6 – Entrepreneuriat

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe. Il englobe un ensemble d'activités dont l'aboutissement est la création d'une entreprise. Or, parmi les nombreux acteurs qui interviennent dans cette création d'entreprises, le plus important est l'entrepreneur. C'est pourquoi l'étude de l'entrepreneuriat est indissociable de celle du comportement des entrepreneurs.

Les entrepreneurs créent et développent des entreprises. Par leurs actions, ces hommes et ces femmes contribuent fortement au dynamisme régional. Les entreprises qu'ils mettent sur pied créent des emplois, encouragent l'innovation, génèrent des rentrées d'argent et attirent de nouveaux venus au sein des régions.

En plus des bénéfices que cette activité engendre pour la communauté, l'accession des individus au statut d'entrepreneur leur permet d'améliorer leur situation économique et leur positionnement sur le marché du travail : qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes, les entrepreneurs ont des revenus supérieurs aux individus appartenant aux autres catégories de travailleurs (salariés, travailleurs autonomes et autres travailleurs).

Le présent chapitre se divise en quatre sections. La première dresse un tableau général de la présence des entrepreneurs, toutes caractéristiques confondues. La deuxième et la troisième section s'attardent à des groupes plus précis : les femmes entrepreneures et les jeunes entrepreneurs. La quatrième et dernière section porte sur le revenu des entrepreneurs. Dans le présent chapitre, « entrepreneur » s'entend d'une personne qui travaille à son propre compte et qui embauche au moins un salarié. En tout, quatre indicateurs sont considérés :

- la présence des entrepreneurs;
- la présence des femmes entrepreneures;
- la présence des jeunes entrepreneurs;
- le revenu des entrepreneurs.

Ces indicateurs sont mis à jour sur une base quinquennale, puisqu'ils sont tirés des données du recensement de Statistique Canada. La prochaine mise à jour devrait avoir lieu en 2023, à partir des données de 2021.

6.1 Présence des entrepreneurs

La mesure qui sert à témoigner de la présence des entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs et le nombre de personnes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans).

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs, telles qu'elles sont calculées ici, témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise dans les régions. Un accroissement de la présence des entrepreneurs dans une région donnée est susceptible d'y favoriser la diffusion d'une culture de l'entrepreneuriat et, éventuellement, d'y accroître la création d'entreprises.

Ensemble du Québec

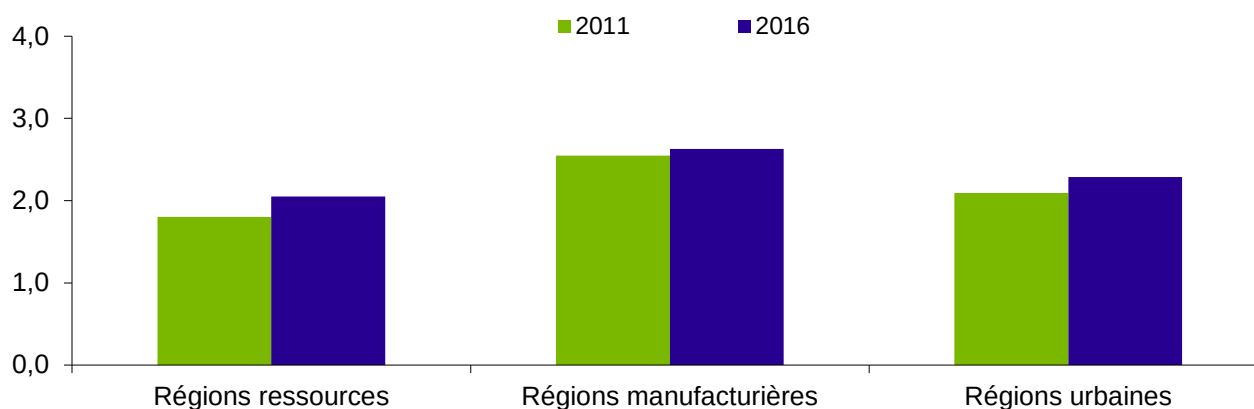
De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs du Québec est passé de 2,3 % à 2,4 %. Cette augmentation s'explique par une croissance du nombre d'entrepreneurs (+8,5 %) supérieure à celle du nombre de personnes en âge de créer une entreprise (+2,2 %).

Blocs régionaux

En 2016, le bloc des régions manufacturières affichait le taux d'entrepreneurs le plus élevé (2,6 %) de l'ensemble des blocs régionaux, suivi du bloc des régions urbaines (2,3 %). Les régions ressources, pour leur part, affichaient le taux le plus bas (2,1 %).

- De 2011 à 2016, les trois blocs régionaux enregistrent une augmentation de leur taux d'entrepreneurs.
- C'est dans le bloc des régions ressources que le taux d'entrepreneurs a le plus progressé, passant de 1,8 % en 2011 à 2,1 % en 2016. Cette hausse s'explique à la fois par l'augmentation du nombre d'entrepreneurs et par une diminution du nombre de personnes en âge de créer une entreprise.
- Une croissance du nombre d'entrepreneurs est observée pour les trois blocs régionaux. Le bloc des régions urbaines présente l'augmentation la plus importante du taux d'entrepreneurs entre 2011 et 2016 (+6 625 entrepreneurs).

Graphique 60
Taux d'entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016
(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

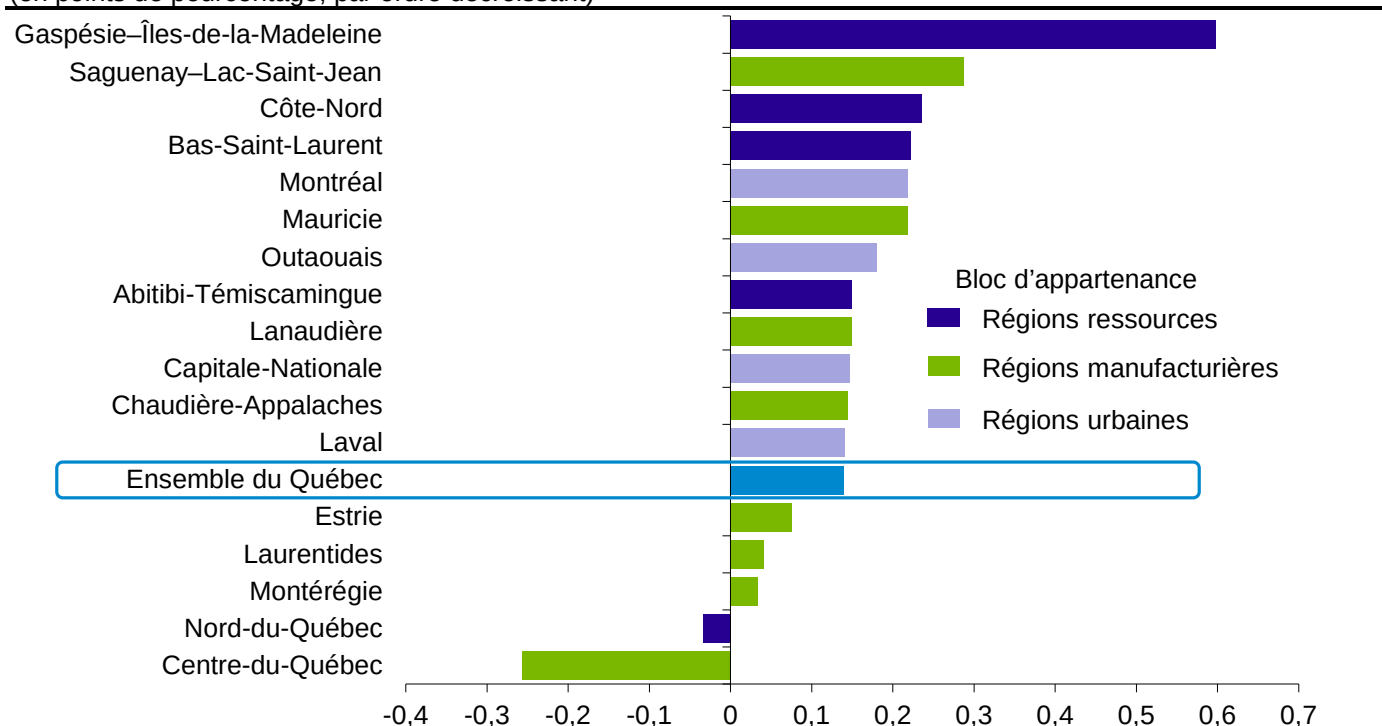
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs a augmenté dans 15 des 17 régions administratives du Québec.
- C'est dans les régions de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+0,60 point de pourcentage), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,29 point) et de la Côte-Nord (+0,24 point) que le taux d'entrepreneurs a le plus augmenté. Le résultat de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine s'explique principalement par une variation importante du nombre d'entrepreneurs (+34 %). Dans une moindre mesure, le Saguenay–Lac-Saint-Jean (+13,7 %) et la Côte-Nord (+14,3 %) présentent également des croissances importantes dans le nombre d'entrepreneurs.
- Les deux régions ayant connu une baisse sont le Centre-du-Québec (–0,26 point de pourcentage) et le Nord-du-Québec (–0,03 point).
- En 2016, les régions présentant les taux d'entrepreneurs les plus élevés sont le Centre-du-Québec (2,9 %), les Laurentides et la Chaudière-Appalaches (2,8 % dans les deux cas).
- À l'inverse, les régions affichant les taux d'entrepreneurs les plus faibles sont le Nord-du-Québec (1,2 %) et la Côte-Nord (1,5 %). La dépendance aux ressources naturelles dans ces régions crée une barrière à l'entrée pour les nouveaux entrepreneurs, du fait de la nature très intense en capital de ces industries et des hauts salaires qu'elles offrent.

Graphique 61

Écart du taux d'entrepreneurs¹, selon les régions administratives, 2011-2016
(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXXI
Nombre d'entrepreneurs et taux d'entrepreneurs, 2011 et 2016

Région administrative	Entrepreneurs			Taux d'entrepreneurs ¹		
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart
	En nombre	En nombre		En %	En points de %	
01 Bas-Saint-Laurent	3 475	3 745	270	2,2	2,4	0,22
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 275	4 860	585	1,9	2,2	0,29
03 Capitale-Nationale	11 140	12 275	1 135	2,0	2,1	0,15
04 Mauricie	4 065	4 510	445	1,9	2,1	0,22
05 Estrie	6 300	6 610	310	2,5	2,6	0,08
06 Montréal	31 675	35 705	4 030	2,1	2,3	0,22
07 Outaouais	5 670	6 355	685	1,9	2,1	0,18
08 Abitibi-Témiscamingue	2 265	2 440	175	2,0	2,1	0,15
09 Côte-Nord	980	1 120	140	1,3	1,5	0,24
10 Nord-du-Québec	385	395	10	1,3	1,2	-0,03
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1 165	1 555	390	1,5	2,1	0,60
12 Chaudière-Appalaches	8 755	9 315	560	2,7	2,8	0,14
13 Laval	7 800	8 575	775	2,5	2,6	0,14
14 Lanaudière	9 430	10 365	935	2,5	2,7	0,15
15 Laurentides	12 485	13 275	790	2,8	2,8	0,04
16 Montérégie	29 610	30 990	1 380	2,6	2,6	0,03
17 Centre-du-Québec	5 830	5 500	-330	3,2	2,9	-0,26
Ensemble du Québec	145 315	157 595	12 280	2,3	2,4	0,14
Régions ressources	8 270	9 255	985	1,8	2,1	0,25
Régions manufacturières	80 750	85 425	4 675	2,5	2,6	0,08
Régions urbaines	56 285	62 910	6 625	2,1	2,3	0,19

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population âgée de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

6.2 Présence des femmes dans l'entrepreneuriat

En matière d'entrepreneuriat, les comportements des femmes et des hommes diffèrent. Encore aujourd'hui, les femmes sont presque trois fois moins nombreuses que les hommes parmi les entrepreneurs.

Considérant les avantages qu'obtiennent les individus qui optent pour l'entrepreneuriat, la présence accrue de femmes comme créatrices et propriétaires d'entreprises contribue à l'atteinte d'une plus grande équité entre les sexes.

La mesure qui sert à témoigner de la présence des entrepreneures est le taux d'entrepreneuriat chez les femmes (ci-après, le « taux d'entrepreneures »). Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneures et la population de femmes en âge de créer une entreprise (de 15 à 79 ans). Les variations dans le temps du taux d'entrepreneures témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les femmes dans une région donnée.

Ensemble du Québec

De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures est passé de 1,2 % à 1,3 % au Québec. Cette augmentation s'explique par une variation du nombre d'entrepreneures (+15,0 %) supérieure à la croissance du nombre de femmes en âge de créer une entreprise (+2,0 %).

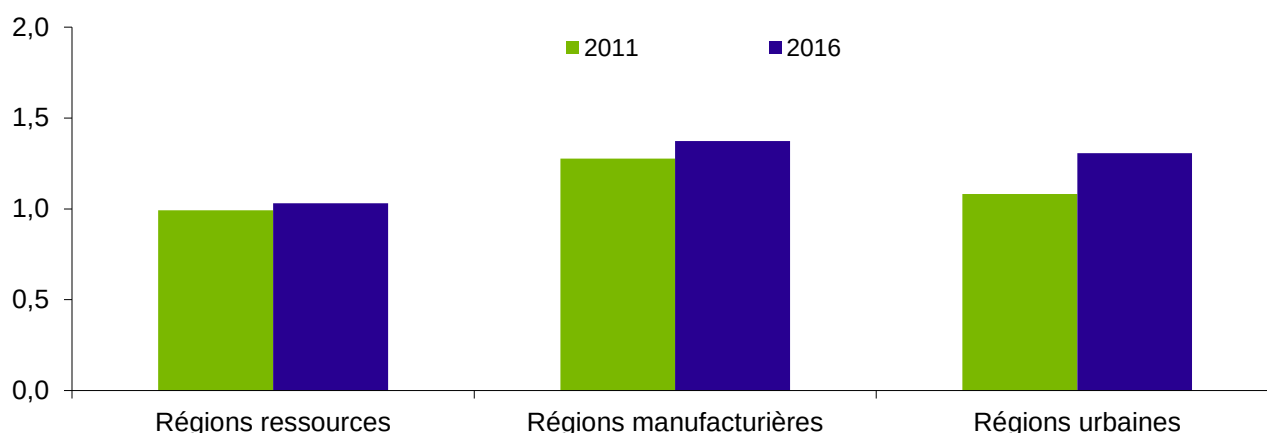
Blocs régionaux

En 2016, les régions manufacturières affichaient un taux supérieur à la moyenne nationale. Les régions ressources, quant à elles, indiquaient un taux inférieur, et le taux des régions urbaines se situait entre les deux.

- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures dans les régions ressources est resté stable à 1,0 %.
- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures a augmenté dans les régions manufacturières, se fixant à 1,4 % au lieu de 1,3 %.
- Le taux d'entrepreneures a augmenté dans les régions urbaines de 2011 à 2016, passant de 1,1 % à 1,3 %.

Graphique 62

Taux d'entrepreneures¹, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016
(en pourcentage)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

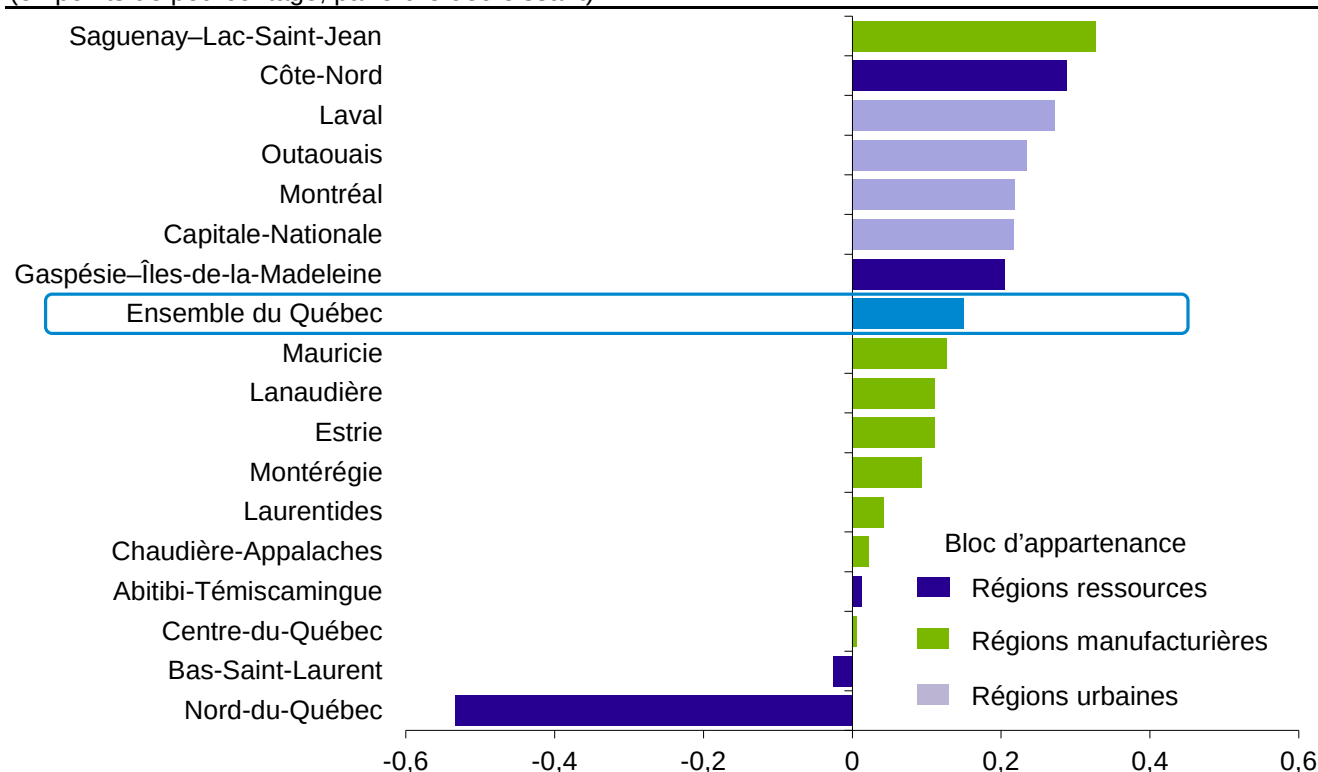
Régions administratives

- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneures a augmenté dans 15 des 17 régions administratives du Québec.
- C'est dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean (+0,33 point de pourcentage), de la Côte-Nord (+0,29 point) et de Laval (+0,27 point) que le taux d'entrepreneures a le plus augmenté. La performance de ces trois régions au chapitre du taux d'entrepreneures s'explique par une augmentation importante du nombre d'entrepreneures (+30 %).
- Le Nord-du-Québec (−0,53 point de pourcentage) et le Bas-Saint-Laurent (−0,03 point) sont les deux seules régions présentant une baisse du taux d'entrepreneures.
- En 2016, les régions présentant les taux d'entrepreneures les plus élevés sont le Centre-du-Québec et les Laurentides (1,5 % dans les deux cas).
- Fait important, le taux d'entrepreneures (+0,15 point de pourcentage) a affiché une meilleure progression de 2011 à 2016 que le taux d'entrepreneurs global (+0,14 point [voir la section 6.1]).

Graphique 63

Écart du taux d'entrepreneures¹, selon les régions administratives, 2011-2016

(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXXII
Nombre d'entrepreneures et taux d'entrepreneures¹, 2011 et 2016

Région administrative	Entrepreneures			Taux d'entrepreneures ¹		
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart
	En nombre	En nombre		En %	En points de %	
01 Bas-Saint-Laurent	960	915	-45	1,2	1,2	-0,03
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 020	1 360	340	0,9	1,2	0,33
03 Capitale-Nationale	2 625	3 320	695	0,9	1,1	0,22
04 Mauricie	1 040	1 170	130	1,0	1,1	0,13
05 Estrie	1 550	1 715	165	1,2	1,4	0,11
06 Montréal	9 010	10 885	1 875	1,2	1,4	0,22
07 Outaouais	1 480	1 875	395	1,0	1,2	0,23
08 Abitibi-Témiscamingue	640	645	5	1,1	1,1	0,01
09 Côte-Nord	275	370	95	0,7	1,0	0,29
10 Nord-du-Québec	155	80	-75	1,0	0,5	-0,53
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	240	305	65	0,6	0,8	0,20
12 Chaudière-Appalaches	2 090	2 135	45	1,3	1,3	0,02
13 Laval	1 720	2 245	525	1,1	1,3	0,27
14 Lanaudière	2 375	2 685	310	1,3	1,4	0,11
15 Laurentides	3 230	3 490	260	1,4	1,5	0,04
16 Montérégie	7 635	8 440	805	1,3	1,4	0,09
17 Centre-du-Québec	1 420	1 460	40	1,5	1,5	0,01
Ensemble du Québec	37 465	43 095	5 630	1,2	1,3	0,15
Régions ressources	2 270	2 315	45	1,0	1,0	0,04
Régions manufacturières	20 360	22 455	2 095	1,3	1,4	0,10
Régions urbaines	14 835	18 325	3 490	1,1	1,3	0,23

1. Nombre de travailleuses indépendantes ayant au moins un salarié, répertoriées selon leur lieu de résidence, en pourcentage de la population de femmes âgées de 15 à 79 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

6.3 Présence des jeunes entrepreneurs

Les jeunes entrepreneurs contribuent fortement au renouvellement de la population d'entrepreneurs québécois. En effet, les observations montrent que la majorité des nouveaux venus à titre d'entrepreneurs viennent des groupes d'âge les plus jeunes.

La mesure qui sert à témoigner de la présence des jeunes entrepreneurs est le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans. Celui-ci met en rapport le nombre d'entrepreneurs de 15 à 39 ans et le nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les variations dans le temps du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans témoignent du dynamisme de l'esprit d'entreprise manifesté par les personnes appartenant à ce groupe d'âge dans une région donnée.

Ensemble du Québec

De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans de l'ensemble du Québec a augmenté, passant de 1,3 % à 1,5 %. La croissance survenue au cours de cette période s'explique principalement par une hausse du nombre d'entrepreneurs de ce groupe d'âge, mais aussi, dans une moins large mesure, par une diminution du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

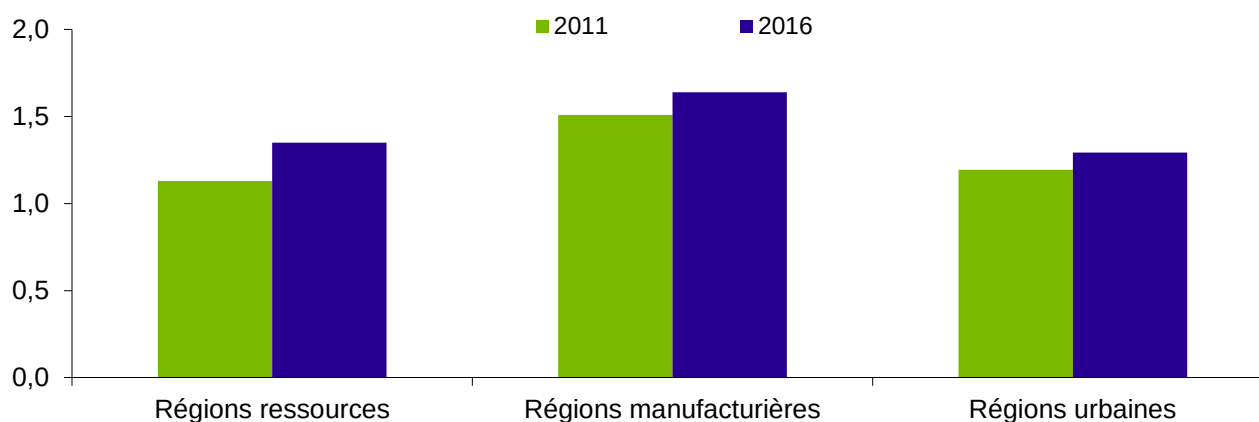
Blocs régionaux

En 2016, les régions manufacturières avaient un taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans de 1,6 %, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (1,5 %). Les régions ressources et les régions urbaines, pour leur part, affichaient un taux plus bas que la moyenne (1,4 % et 1,3 % respectivement).

- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans les trois blocs régionaux.
- Les régions ressources forment le bloc régional ayant connu la plus importante augmentation de ce taux, lequel est passé de 1,1 % en 2011 à 1,4 % en 2016. Cette augmentation s'explique à la fois par la hausse du nombre de jeunes entrepreneurs et par la baisse de la population âgée de 15 à 39 ans.
- De 2011 à 2016, l'écart entre le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans et le taux d'entrepreneurs global (2,4 % en 2016) est demeuré stable à 1,0 point de pourcentage. De plus, la proportion d'entrepreneurs de 15 à 39 ans sur le nombre total d'entrepreneurs s'est maintenue à 23,1 % au cours de la même période.

Graphique 64

Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans¹, selon les blocs régionaux, 2011 et 2016
(en pourcentage)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

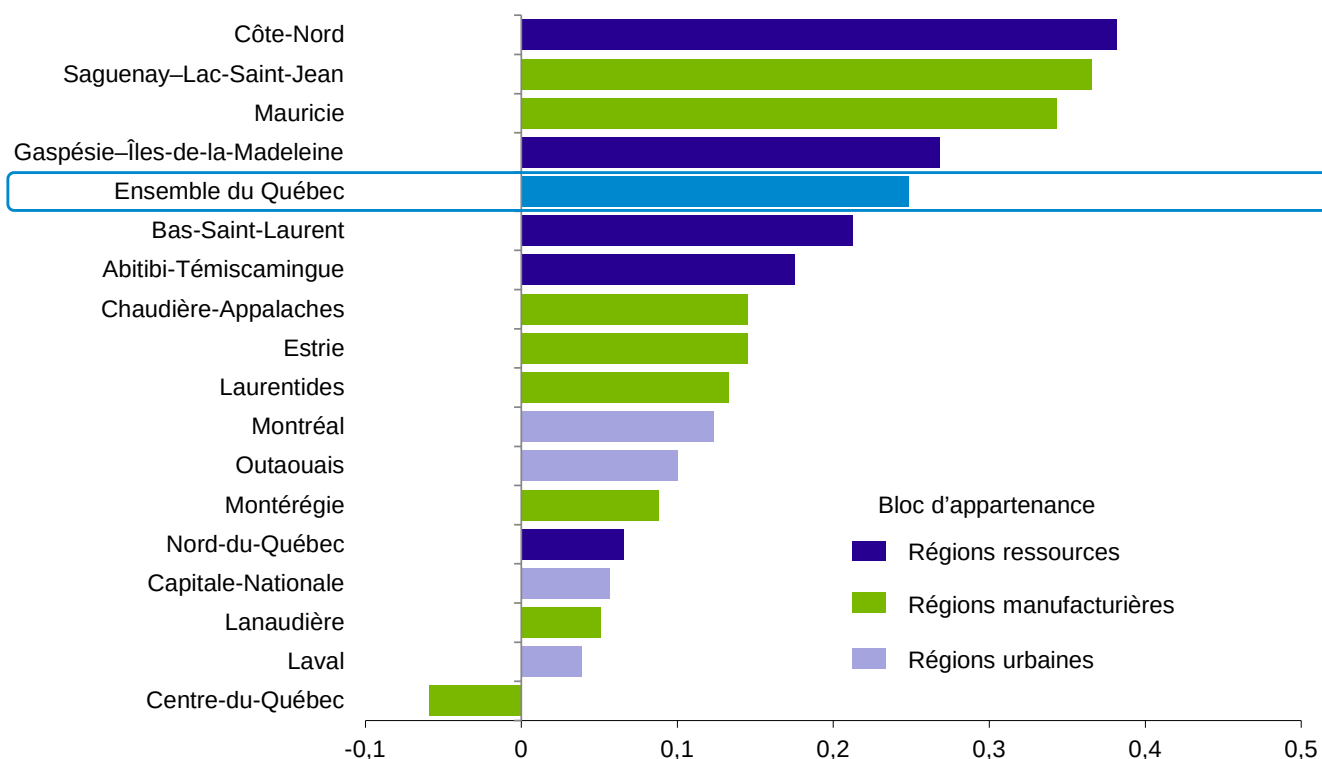
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2011 à 2016, le taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans a augmenté dans toutes les régions administratives du Québec, à l'exception du Centre-du-Québec (-0,06 point de pourcentage).
- Les augmentations du taux les plus marquées se situent dans les régions de la Mauricie (+0,34 point de pourcentage), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (+0,36 point) et de la Côte-Nord (+0,38 point). La hausse observée dans ces trois régions s'explique par une augmentation significative du nombre de jeunes entrepreneurs (+30,4 %, +29,2 % et +51,5 % respectivement), jumelée à une légère baisse de la population âgée de 15 à 39 ans (-2,4 %, -4,1 % et -8 % respectivement).
- À l'opposé, Laval (+0,04 point de pourcentage) et Lanaudière (+0,05 point) affichaient les augmentations les moins prononcées. Ces faibles croissances s'expliquent par une légère augmentation du nombre de jeunes entrepreneurs (+3,5 % et +2 %, respectivement), combinée à une croissance de la population âgée de 15 à 39 ans pratiquement nulle (+0,6 % et -1,2 %, respectivement).
- En 2016, les régions de la Chaudière-Appalaches (1,9 %), du Centre-du-Québec (1,8 %) et des Laurentides (1,8 %) présentaient les taux d'entrepreneurs chez les 15 et 39 ans les plus élevés au Québec. À l'inverse, le Nord-du-Québec (0,9 %), la Côte-Nord (1,0 %) et Montréal (1,3 %) enregistraient les taux de jeunes entrepreneurs les plus faibles.

Graphique 65

Écart du taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans¹, selon les régions administratives, 2011-2016
(en points de pourcentage, par ordre décroissant)



1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXXIII

Nombre d'entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans et taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans, 2011 et 2016

Région administrative	Entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans			Taux d'entrepreneurs chez les 15 à 39 ans ¹		
	2011	2016	Écart	2011	2016	Écart
	En nombre	En nombre		En %	En points de %	
01 Bas-Saint-Laurent	775	825	50	1,5	1,7	0,21
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	840	1 085	245	1,1	1,4	0,36
03 Capitale-Nationale	2 665	2 820	155	1,2	1,3	0,05
04 Mauricie	740	965	225	1,0	1,4	0,34
05 Estrie	1 475	1 595	120	1,6	1,7	0,14
06 Montréal	7 775	8 800	1 025	1,2	1,3	0,12
07 Outaouais	1 505	1 590	85	1,3	1,4	0,11
08 Abitibi-Témiscamingue	525	585	60	1,2	1,4	0,17
09 Côte-Nord	165	250	85	0,6	1,0	0,38
10 Nord-du-Québec	140	155	15	0,9	0,9	0,06
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	250	275	25	1,1	1,4	0,27
12 Chaudière-Appalaches	2 155	2 245	90	1,8	1,9	0,14
13 Laval	1 720	1 780	60	1,4	1,4	0,04
14 Lanaudière	2 270	2 315	45	1,6	1,6	0,05
15 Laurentides	2 745	2 965	220	1,6	1,8	0,13
16 Montérégie	6 535	6 870	335	1,5	1,6	0,08
17 Centre-du-Québec	1 275	1 225	-50	1,9	1,8	-0,06
Ensemble du Québec	33 555	36 345	2 790	1,3	1,5	0,12
Régions ressources	1 855	2 090	235	1,1	1,4	0,22
Régions manufacturières	18 035	19 265	1 230	1,5	1,6	0,13
Régions urbaines	13 665	14 990	1 325	1,2	1,3	0,10

1. Nombre de travailleurs indépendants ayant au moins un salarié et âgés de 15 à 39 ans, répertoriés selon leur lieu de résidence, en pourcentage du nombre de personnes âgées de 15 à 39 ans.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

6.4 Revenu des entrepreneurs

L'observation des faits révèle que les entrepreneurs ont des revenus supérieurs à ceux des salariés. Cette différence de revenu incite plusieurs individus à démarrer, à posséder et à diriger une entreprise.

Ensemble du Québec

De 2010 à 2015, le revenu moyen des entrepreneurs de l'ensemble du Québec a augmenté à un rythme annuel moyen de 2,1 %. Il est ainsi passé de 72 098 \$ à 80 014 \$ en l'espace de cinq ans. Cet accroissement est inférieur à celui des salariés qui a augmenté à un rythme annuel moyen de 3,3 % pour la même période. Le revenu moyen des salariés a progressé de 44 209 \$ en 2010 à 52 095 \$ en 2015.

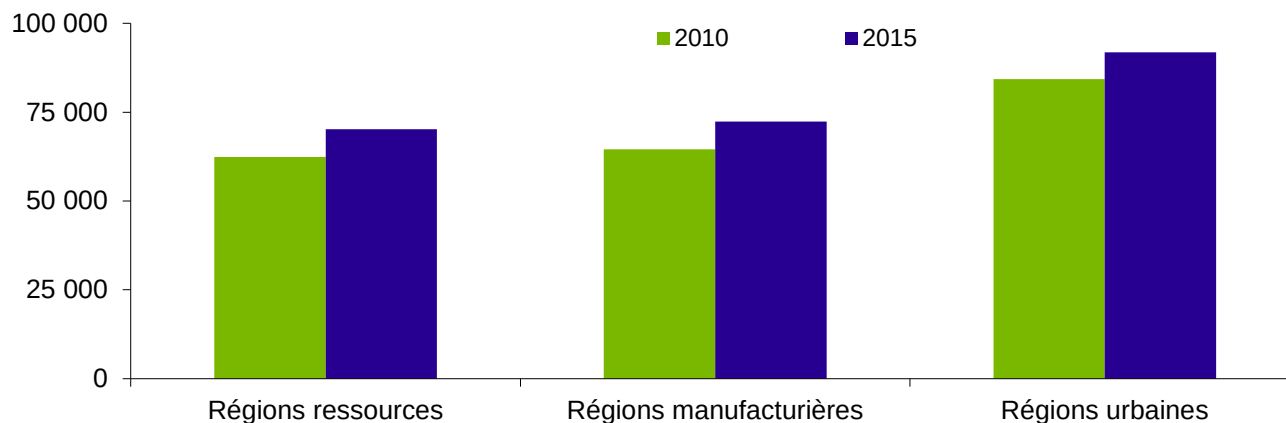
Blocs régionaux

En 2015, ce sont les entrepreneurs des régions urbaines qui avaient les revenus les plus élevés, suivis des entrepreneurs des régions manufacturières, puis de ceux des régions ressources.

- Toutefois, de 2010 à 2015, l'accroissement le plus important du revenu des entrepreneurs a eu lieu dans les régions ressources (2,4 % annuellement).
- Sur la même période, l'augmentation annuelle du revenu des entrepreneurs des régions manufacturières (2,3 %) est supérieure à la moyenne nationale (2,1 %).
- De 2010 à 2015, les entrepreneurs des régions urbaines ont connu la plus faible augmentation annuelle de revenu (1,7 %). En 2015, c'est dans les régions urbaines que se trouvaient les plus grands écarts entre le revenu moyen des entrepreneurs et le revenu moyen des salariés.
- Enfin, entre 2010 et 2015, le revenu des entrepreneurs a progressé moins rapidement que celui des salariés dans les trois blocs régionaux.

Graphique 66

Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les blocs régionaux, 2010 et 2015
(en dollars)



1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès de petits nombres d'individus.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

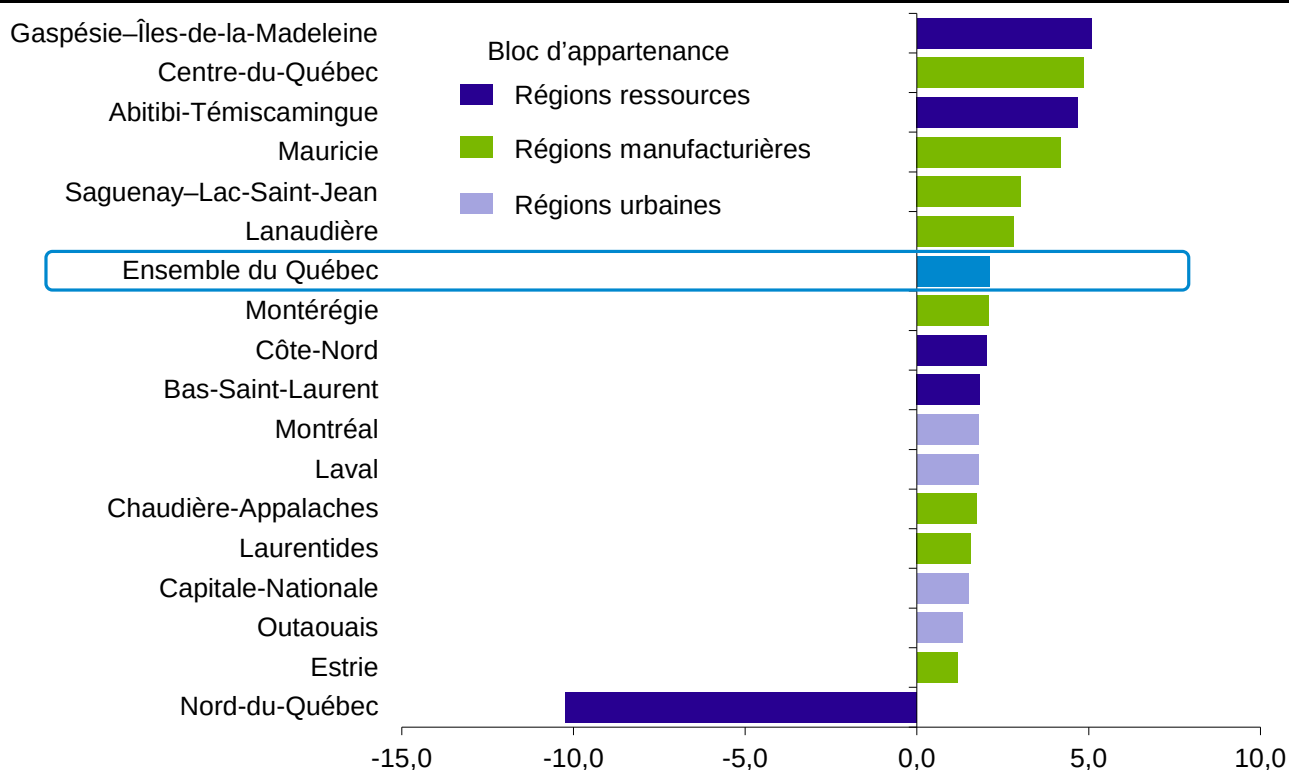
Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Régions administratives

- De 2010 à 2015, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté dans toutes les régions du Québec mis à part le Nord-du-Québec, où le revenu moyen des entrepreneurs est passé de 100 273 \$ en 2010 à 58 478 \$ en 2015. Toutefois, ce recul doit être interprété avec prudence, puisque le résultat de 2010 s'appuie sur une méthodologie différente de celle de 2015. À ce sujet, la comparaison des années 2015 et 2005 (54 471 \$) est plus significative puisque la méthodologie utilisée est la même.
- Dans 13 des 17 régions, sur une base annuelle, le revenu moyen des entrepreneurs a augmenté moins rapidement que celui des salariés. Les écarts les plus prononcés se retrouvent dans le Nord-du-Québec (+13,59 points de pourcentage), en Chaudière-Appalaches (+2,20 points) et en Estrie (+2,15 points).
- En 2015, c'est dans les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale que le revenu des entrepreneurs était le plus élevé. C'est également dans ces deux régions que se trouvent, au sein du classement régional, les écarts les plus prononcés entre le revenu moyen des entrepreneurs et celui des salariés.
- À l'inverse, les régions du Nord-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent sont celles où le revenu des entrepreneurs était le plus bas en 2015.
- De 2010 à 2015, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (5,1 %), le Centre-du-Québec (4,8 %) et l'Abitibi-Témiscamingue (4,7 %) affichent les variations de revenu moyen les plus marquées.

Graphique 67

Variation du revenu moyen avant impôt des entrepreneurs¹, selon les régions administratives, 2010-2015
(en pourcentage, par ordre décroissant)



1. Taux de croissance annuel composé des travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès de petits nombres d'individus.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

Tableau XXXIV
Revenu moyen avant impôt des entrepreneurs et des salariés, 2010 et 2015

Région administrative	Revenu des entrepreneurs ¹			Revenu des salariés		
	2010	2015	Variation ²	2010	2015	Variation ²
	En \$		En %	En \$		En %
01 Bas-Saint-Laurent	56 304	61 657	1,8	38 005	45 630	3,7
02 Saguenay–Lac-Saint-Jean	65 500	76 028	3,0	42 006	49 143	3,2
03 Capitale-Nationale	81 539	87 868	1,5	44 043	51 926	3,3
04 Mauricie	59 531	73 105	4,2	39 480	46 089	3,1
05 Estrie	62 039	65 783	1,2	39 520	46 546	3,3
06 Montréal	93 681	102 423	1,8	45 609	53 970	3,4
07 Outaouais	66 974	71 557	1,3	48 609	54 627	2,4
08 Abitibi-Témiscamingue	68 560	86 191	4,7	45 089	54 727	4,0
09 Côte-Nord	70 310	77 693	2,0	49 557	58 174	3,3
10 Nord-du-Québec	100 273	58 478	-10,2	45 360	53 525	3,4
11 Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 311	63 203	5,1	37 915	45 409	3,7
12 Chaudière-Appalaches	58 963	64 241	1,7	40 167	48 711	3,9
13 Laval	62 968	68 809	1,8	45 228	52 683	3,1
14 Lanaudière	58 723	67 415	2,8	42 740	50 092	3,2
15 Laurentides	70 450	76 155	1,6	44 238	52 865	3,6
16 Montérégie	69 208	76 682	2,1	46 508	54 325	3,2
17 Centre-du-Québec	51 955	65 819	4,8	37 472	45 372	3,9
Ensemble du Québec	72 098	80 014	2,1	44 209	52 095	3,3
Régions ressources	62 382	70 190	2,4	42 475	50 826	3,7
Régions manufacturières	64 576	72 350	2,3	43 311	51 117	3,4
Régions urbaines	84 331	91 883	1,7	45 560	53 429	3,2

1. Travailleurs indépendants ayant au moins un salarié, répertoriés selon leur lieu de résidence.

2. Taux de croissance annuel composé.

Les données sur le revenu des entrepreneurs en 2010 doivent être interprétées avec prudence, puisqu'il s'agit de résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour lesquels il n'y a pas de mesure de dispersion et qui sont parfois recueillis auprès de petits nombres d'individus.

Les écarts peuvent ne pas correspondre avec la différence entre les taux, du fait des arrondis.

Sources : Recensement de 2016 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Compilation : Direction des politiques et de l'analyse économiques, ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation.

